BILAN SOCIO ÉCONOMIQUE 1990

RÉGION DE QUÉBEC

BILAN SOCIO ÉCONOMIQUE 1990

RÉGION DE QUÉBEC

Office de planification et de développement du Québec

Québec

92-02818/

Document préparé et rédigé par
la Direction régionale
de Québec

Recherche et rédaction

Hervé Bélanger
avec la collaboration de
Rosaire Veilleux

Secrétariat

Hélène Garneau

Graphiques et cartes

Sylvie Lambert

Révision et édition

Rita Gignac

Service des communications

La collection des bilans régionaux relève de
la Direction des études et politiques de l'OPDQ.

Dépôt légal — 2e trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN: 2-550-21864-7

PRÉFACE

Je me joins à la Direction de l'Office de planification et de développement du Québec pour présenter le bilan socio-économique de la région de Québec et je souhaite que ce document constitue un outil de première main pour tous ceux et celles qui œuvrent au développement de la région.

Il s'agit d'un recueil de statistiques et de données socio-économiques pouvant permettre aux citoyennes et citoyens, ainsi qu'aux organismes du milieu, de mieux saisir les réalités régionales pour une meilleure compréhension de leur évolution comme région.

À titre de ministre responsable du développement régional, je remercie les représentants des organismes et le personnel des différents ministères qui ont participé à la réalisation de cet ouvrage.

Le ministre de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation,
responsable du Développement régional

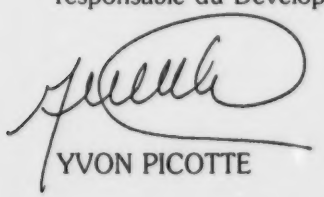

YVON PICOTTE

PRÉSENTATION

Depuis plusieurs années, l'Office de planification et de développement du Québec élabore des outils de développement propres à faciliter les interventions de tous les agents de développement des régions. La série des bilans socio-économiques régionaux s'inscrit dans cette continuité en permettant à chacune des régions d'avoir en main les informations qui la concernent.

Nous présentons aujourd'hui le Bilan de la région de Québec qui regroupe les statistiques les plus pertinentes à une approche intégrée du développement de ce territoire.

Nous comptons que la diffusion de ce genre d'informations contribue à soutenir les efforts de nos partenaires et puisse être utile dans la planification du développement régional au Québec.

Jacques Vézeau
Directeur général adjoint
Régions est du Québec

AVANT-PROPOS

L'objectif du bilan socio-économique de la région de Québec est de fournir à toutes les personnes intéressées par le devenir de cette région une information de base qui lui permette de faire le point sur l'évolution de la région, de 1986 à 1990, et de déceler les principales tendances.

Ce travail a bénéficié de la collaboration de plusieurs intervenants gouvernementaux. Cette collaboration s'est avérée d'autant plus importante qu'il fallait faire l'apprentissage d'une nouvelle région relativement inconnue au plan statistique. À cet effet, il est à noter que les données du présent bilan ne doivent pas être comparées à celles du bilan de 1986, car le territoire de la région de Québec a été redéfini en 1987.

Souhaitons que cet outil de travail contribue aux recherches, discussions et projets visant le développement de la région de Québec.

Laurent Boucher
Directeur régional

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE III
PRÉSENTATION V
AVANT-PROPOS VII
LISTE DES TABLEAUX XI
LISTE DES CARTES XIII
LISTE DES GRAPHIQUES XIII
LISTE DES ABRÉVIATIONS XIV
DÉFINITIONS XV

INTRODUCTION 1

PARTIE 1: LES INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES 5

1.1 La population 5
1.2 L'emploi et le revenu 10
1.3 La richesse foncière 15
1.4 Les grands secteurs économiques 17
1.5 Les investissements 20

PARTIE 2: L'INDUSTRIE DES RESSOURCES 25

2.1 La filière agro-alimentaire 25
2.1.1 Les productions agricoles 25
2.1.2 La transformation des produits agricoles 26
2.1.3 Perspectives du secteur agricole 26
2.2 La filière du bois 26
2.2.1 L'exploitation forestière 26
2.2.2 La transformation du bois 28
2.2.3 Perspectives du secteur forestier 31
2.3 L'industrie minérale 31
2.3.1 Perspectives du secteur minéral 32

PARTIE 3: LE SECTEUR SECONDAIRE 35

3.1 L'industrie de la construction 35
3.2 L'industrie manufacturière 37
3.2.1 Les caractéristiques générales 37
3.2.2 L'évolution récente des secteurs 40
3.2.3 Les infrastructures d'accueil 41
3.2.4 Perspectives du secteur manufacturier 41

PARTIE 4: LE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE 45

4.1 Les principales concentrations 45
4.2 Perspectives du secteur technologique 47

PARTIE 5: LE SECTEUR TERTIAIRE 45

5.1 Les caractéristiques générales 45
5.2 Le tertiaire financier 52
5.2.1 Les institutions de dépôt 52
5.2.2 Les compagnies d'assurance 52
5.2.3 Les autres institutions financières 56
5.3 Le tertiaire public 57
5.3.1 L'emploi gouvernemental 57
5.3.2 L'investissement public 60
5.3.3 La présence gouvernementale 61
5.3.4 Le transport, le port, l'aéroport 62
5.4 Le tourisme 65
5.4.1 La région touristique du Grand Québec 65
5.4.2 Le tourisme dans Charlevoix 67
5.4.3 Le Grand Québec et Charlevoix 69

PARTIE 6: L'ENVIRONNEMENT 71

6.1 Perspectives du secteur de l'environnement 72

PARTIE 7: LA NOUVELLE DYNAMIQUE RÉGIONALE 75

7.1 Faire de la région de Québec une véritable région de développement 75
7.2 Faire de l'agglomération urbaine une véritable capitale 75
7.3 Situer la région sur le plan national et international 76
7.4 Valoriser l'industrie adaptée à l'environnement et la haute technologie 77
7.5 Corriger les disparités socio-économiques particulièrement inacceptables 77
7.6 Développer le tertiaire à fort potentiel 78

Note: Dans la présente publication, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Population des régions, évolution et poids relatifs, 1981-1986	5
Tableau 2	Population de la région de Québec, 1981 et 1986	6
Tableau 3	Répartition de la population de la région de Québec par groupes d'âge en pourcentage de la population totale, 1986	9
Tableau 4	Scolarité de la population de 15 ans et plus, région de Québec et ensemble du Québec, 1986	10
Tableau 5	Principaux indicateurs du marché du travail, données non désaisonnalisées, région de Québec et ensemble du Québec	11
Tableau 6	Évolution du taux de chômage et du taux d'activité dans la région de Québec, 1981-1986	12
Tableau 7	Répartition des revenus moyens par adulte (15 ans et plus) dans la région de Québec, 1985	15
Tableau 8	Richesse foncière et dépenses de la CUQ, 1989-1990	16
Tableau 9	Richesse foncière et dépenses dans la région de Québec (municipalités, CUQ, MRC), 1990	17
Tableau 10	Emploi par secteur d'activité, région de Québec et ensemble du Québec, 1989	19
Tableau 11	Population active par secteur d'activité économique, MRC, CUQ, région de Québec, 1986	20
Tableau 12	Investissements privés et publics en immobilisations dans les régions administratives du Québec	21
Tableau 13	Investissements privés et publics en immobilisasations dans la région de Québec, 1987 à 1989	21
Tableau 14	Investissements privés et publics par personne, en immobilisations, dans la région de Québec, 1987-1989	22
Tableau 15	Évolution des investissements en immobilisations selon les secteurs d'activité dans la région de Québec, 1987-1989	22
Tableau 16	Caractéristiques agricoles, région de Québec, 1986	26
Tableau 17	Volume de matière ligneuse exploitée dans la région de Québec, 1988-1989	28
Tableau 18	Capacité de production annuelle selon les produits, décembre 1988	29
Tableau 19	Valeur de la production minérale de la région de Québec (MRC, CUQ), 1985-1987	32
Tableau 20	Valeur estimative des permis de construction dans la CUQ, 1986-1989	35
Tableau 21	Variation annuelle de la valeur estimative des permis de construction, CUQ et le Québec, 1986-1989	35
Tableau 22	Nombre de mises en chantier dans la CUQ de 1986 à 1989	36

Tableau 23 Répartition de l'emploi dans l'industrie manufacturière, région de Québec, 1989 38

Tableau 24 Industries majeures de la région de Québec, valeur ajoutée manufacturière, 1985-1987 39

Tableau 25 Principales statistiques manufacturières des régions du Québec, 1986 39

Tableau 26 Expéditions des manufacturiers exportateurs, région de Québec, 1985-1987 40

Tableau 27 Caractéristiques des parcs industriels de la région de Québec, 1990 42

Tableau 28 Répartition de l'emploi dans le secteur tertiaire, région de Québec/le Québec, 1989 50

Tableau 29 Institutions de dépôt selon les régions administratives du Québec au 31 décembre 1989 53

Tableau 30 Compagnies d'assurances de personnes ayant leur siège social dans la région de Québec 55

Tableau 31 Compagnies d'assurances de dommages ayant leur siège social dans la région de Québec 56

Tableau 32 Primes d'assurances de personnes perçues au Québec par les compagnies ayant leur siège social dans la région de Québec 56

Tableau 33 Effectifs du gouvernement du Québec par catégorie de personnel, 1987 et 1990 58

Tableau 34 Effectifs gouvernementaux selon les régions administratives, 1987 et 1990 59

Tableau 35 Masse salariale des effectifs du gouvernement du Québec par région administrative, au 31 mars 1990 59

Tableau 36 Répartition des investissements en immobilisations des administrations publiques dans la région de Québec, 1987-1989 60

Tableau 37 Répartition des investissements en immobilisations des entreprises publiques dans la région de Québec, 1987-1989 60

Tableau 38 Volume de marchandises manutentionnées dans le port de Québec, 1986-1989 63

Tableau 39 Nombre et buts des voyages dans la région métropolitaine de recensement de Québec, 1988 66

LISTE DES CARTES

Carte 1 Localisation de la région administrative de Québec XVI

Carte 2 La région administrative de Québec 2

Carte 3 Territoire de la région métropolitaine de recensement et de la communauté urbaine de Québec 4

Carte 4 Les quatre secteurs de la ville de Québec 7

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 Indicateurs socio-économiques Région métropolitaine de Québec (RMQ) 1986-1989 13

Graphique 2 Évolution des investissements en immobilisations selon les secteurs d'activité dans la région de Québec (1987 à 1989) 23

Graphique 3 Principales productions agricoles de la région de Québec en fonction du chiffre d'affaires des exploitations, 1985 26

Graphique 4 Production de pâtes et papiers selon les régions du MER, 1988 30

Graphique 5 Valeur estimative de la construction dans la Communauté urbaine de Québec, 1986-1989 36

Graphique 6 Répartition des emplois dans le secteur tertiaire de la région de Québec, 1989 51

Graphique 7 Répartition des Caisses d'épargne et de crédit par tranches d'actifs, 1989 54

Graphique 8 Évolution des investissements publics en immobilisation dans la région de Québec, 1987-1989 61

LISTE DES ABRÉVIATIONS

BSQ	Bureau de la statistique du Québec
CEGEP	Collège d'enseignement général et professionnel
CFP	Commission de formation professionnelle
CLSC	Centre local de services communautaires
CPTA	Commission de la protection du territoire agricole
CRCDQ	Conseil régional de concertation et développement de Québec
CST	Conseil de la science et de la technologie
CRIQ	Centre de recherche industriel du Québec
CRSSS	Conseil régional de la santé et des services sociaux
CUQ	Communauté urbaine de Québec
DSC	Département de santé communautaire
EPA	Enquête sur la population active
ENAP	École nationale d'administration publique
GATIQ	Groupe d'action pour l'avancement technologique et industriel de la région
INRS	Institut national de la recherche scientifique
MAC	Ministère des Affaires culturelles
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCQ	Ministère des Communications du Québec
MENVIQ	Ministère de l'Environnement du Québec
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MER	Ministère de l'Énergie et des Ressources
MESS	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
MICT	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie
MLCP	Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
MMSR	Ministère de la Main d'œuvre, de la Sécurité du Revenu et de la Formation professionnelle
MRC	Municipalité régionale de comté
MTO	Ministère du Tourisme
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OMDEQ	Office municipal de développement économique de Québec
OPDQ	Office de planification et de développement du Québec
RMR	Région métropolitaine de recensement
SCHL	Société canadienne d'hypothèques et de logement
SIDAC	Société d'initiative et de développement des artères commerciales
SPEQM	Société de promotion économique du Québec métropolitain
UQ	Université du Québec
UPA	Union des producteurs agricoles
ZEC	Zone d'exploitation contrôlée
ZMQ	Zone métropolitaine de Québec

DÉFINITIONS

Population de 15 ans et plus: Nombre de personnes de 15 ans et plus résidant au Québec, à l'exception des personnes vivant dans les réserves indiennes, des pensionnaires d'établissements et des membres des forces armées.

Population active: Nombre de personnes de 15 ans et plus, qui ont un emploi (personnes occupées) ou qui sont en chômage.

Population inactive: Nombre de personnes, parmi la population de 15 ans et plus, qui ne sont ni occupés, ni en chômage.

Population occupée: Nombre de personnes parmi la population de 15 ans et plus qui habitent une région et qui travaillent, quel que soit le lieu de l'emploi.

Chômeurs: Nombre de personnes qui sont sans emploi et qui se cherchent activement un emploi.

Taux de chômage:
$$\frac{\text{Nombre de chômeurs}}{\text{Population active}} \times 100$$

Taux d'activité:
$$\frac{\text{Population active}}{\text{Population de 15 ans et plus}} \times 100$$

Rapport emploi/population:
$$\frac{\text{Nombre de personnes occupées}}{\text{Population de 15 ans et plus}} \times 100$$

Carte 1

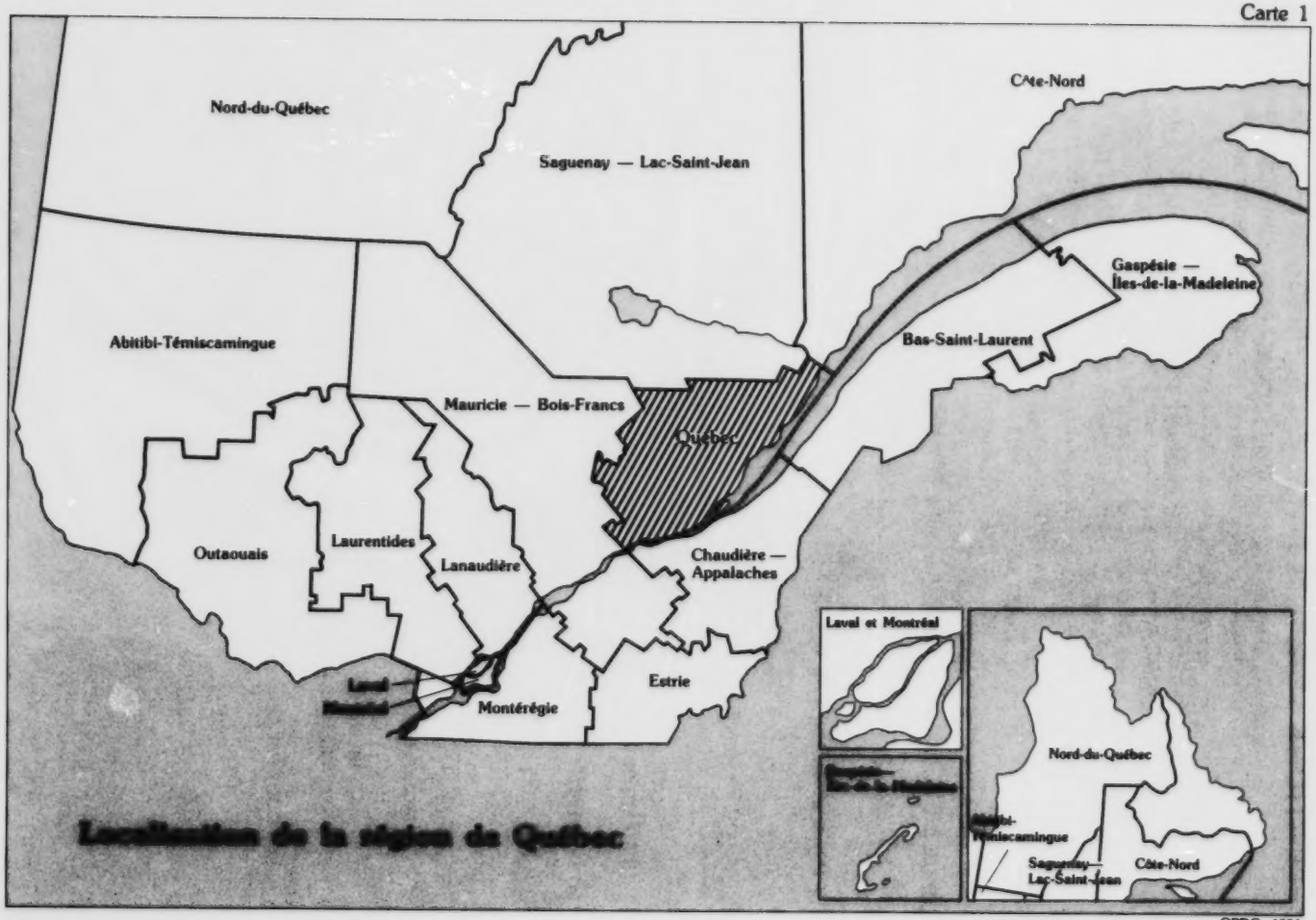

Localisation de la région du Québec

OPDQ, 1991

OPDQ, 1990

INTRODUCTION

La région de Québec, dont l'agglomération métropolitaine est la deuxième en importance au Québec après Montréal, constitue le pôle principal de la partie est du Québec.

En décembre 1987, le gouvernement du Québec a scindé la région administrative de Québec d'alors en deux régions, soit celle de Québec, au nord du fleuve Saint-Laurent, qui inclut l'Île-d'Orléans et l'Île-aux-Coudres et celle de Chaudière-Appalaches au sud. La région de Québec est maintenant limitée à l'ouest par la région Mauricie - Bois-Francs, au nord par celle du Saguenay - Lac-Saint-Jean et à l'est par celle de la Côte-Nord. Sa superficie est de 19 285 km^2, dont 60 % est constitué de vastes territoires non-organisés (TNO) dans la partie nord.

Avec ses 350 km de côte sur la rive nord du Saint-Laurent, ses îles, ses monts laurentiens, ses grandes forêts publiques, ses nombreux plans d'eau, parcs et réserves fauniques, la région regorge de sites naturels exceptionnels. De plus, elle jouit d'une bonne accessibilité assurée notamment par un réseau routier bien développé, un port en eau profonde d'envergure nationale, un aéroport et un service ferroviaire sur l'ensemble du territoire. La région dispose également d'institutions d'enseignement et de recherche renommées.

Sur les plans politique et culturel, la région se distingue par la présence de la ville de Québec, capitale du Québec et ville historique. En 1985, la valeur patrimoniale de Québec a d'ailleurs été reconnue par l'UNESCO qui a classée la « ville fortifiée » dans la liste des sites faisant partie du patrimoine mondial. Ces attraits naturels et culturels font de la région de Québec une destination touristique de choix.

La région a également une vocation maritime. La configuration particulière du Saint-Laurent à la hauteur de Québec n'est pas étrangère au rôle économique important que cette agglomération a joué pendant toute son histoire. Le fleuve a toujours été un instrument important de l'activité économique et le témoin du développement de l'industrie, du commerce et du tourisme dans la capitale.

Prise dans son ensemble, la région est l'une des plus prospères du Québec. Selon une étude de la firme Hemmson Consulting Group de Toronto[1], l'agglomération de Québec se classe deuxième parmi 27 agglomérations métropolitaines au Canada pour la croissance économique de 1984 à 1988 mesurée par l'augmentation des emplois de bureau, des ventes au détail et des investissements per capita dans la construction industrielle et commerciale.

Le secteur tertiaire, renforcé par la présence du gouvernement du Québec, contribue à la stabilité économique de la région. Par ailleurs, le secteur manufacturier est relativement peu développé et des zones comme la Basse-Ville de Québec et Charlevoix connaissent des difficultés importantes même en période de croissance.

Le présent document constitue le premier bilan socio-économique de la région de Québec depuis le découpage de 1987[2]. Il fait le point sur les principaux changements survenus dans les différents secteurs d'activité économique au cours des dernières années, et trace l'évolution des variables régionales à la fois dans le temps et dans l'espace. Les sujets qui y sont discutés couvrent principalement la période de 1986 à 1990. Certains tableaux situent la région de Québec par rapport aux autres régions afin de mieux cerner ses forces et ses faiblesses dans l'ensemble québécois. D'autres tableaux montrent les disparités qui existent à l'intérieur même de la région.

1. « Ranked economic performance of 27 canadian centers » Hemmson Report, 1989

2. Le bilan de la région de Québec publié en 1986 portait sur l'ancien territoire de la région.

Carte 2

QUÉBEC
région administrative

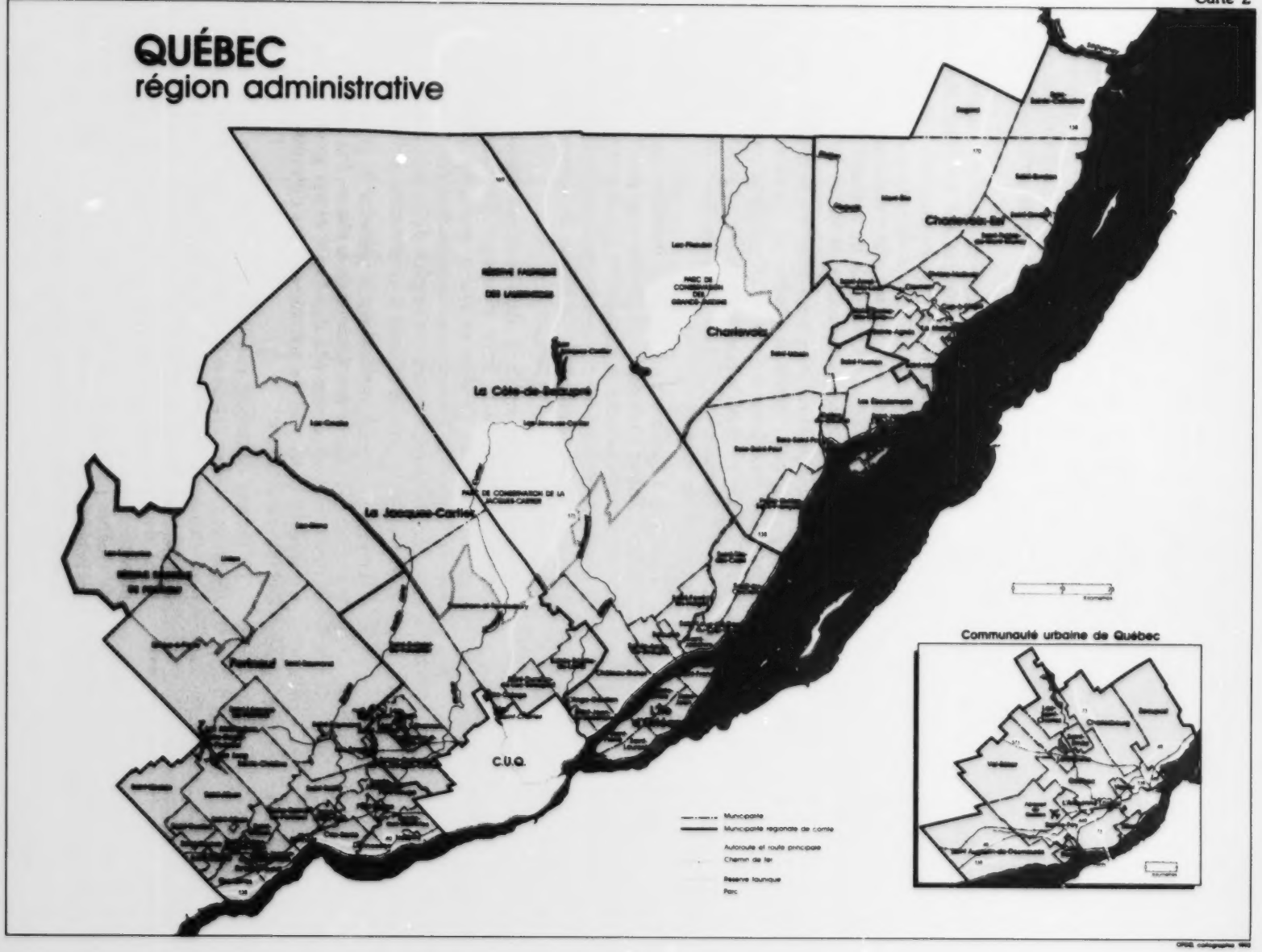

Le bilan comprend sept chapitres. Le premier établit l'état général de la région en décrivant l'évolution des principaux indicateurs socio-économiques. Les deuxième et troisième chapitres offrent un examen plus détaillé des secteurs primaire et secondaire en tentant de dégager le stade de développement atteint ainsi que les perspectives d'avenir de chaque secteur. Les chapitres quatre, cinq et six traitent respectivement du développement technologique, du secteur tertiaire et de l'environnement. Enfin, le septième et dernier chapitre expose la nouvelle dynamique régionale en soulignant certains potentiels de la région de Québec et les défis que représente leur mise en valeur.

Carte 3

Territoires de la Région métropolitaine de recensement et de la Communauté urbaine de Québec

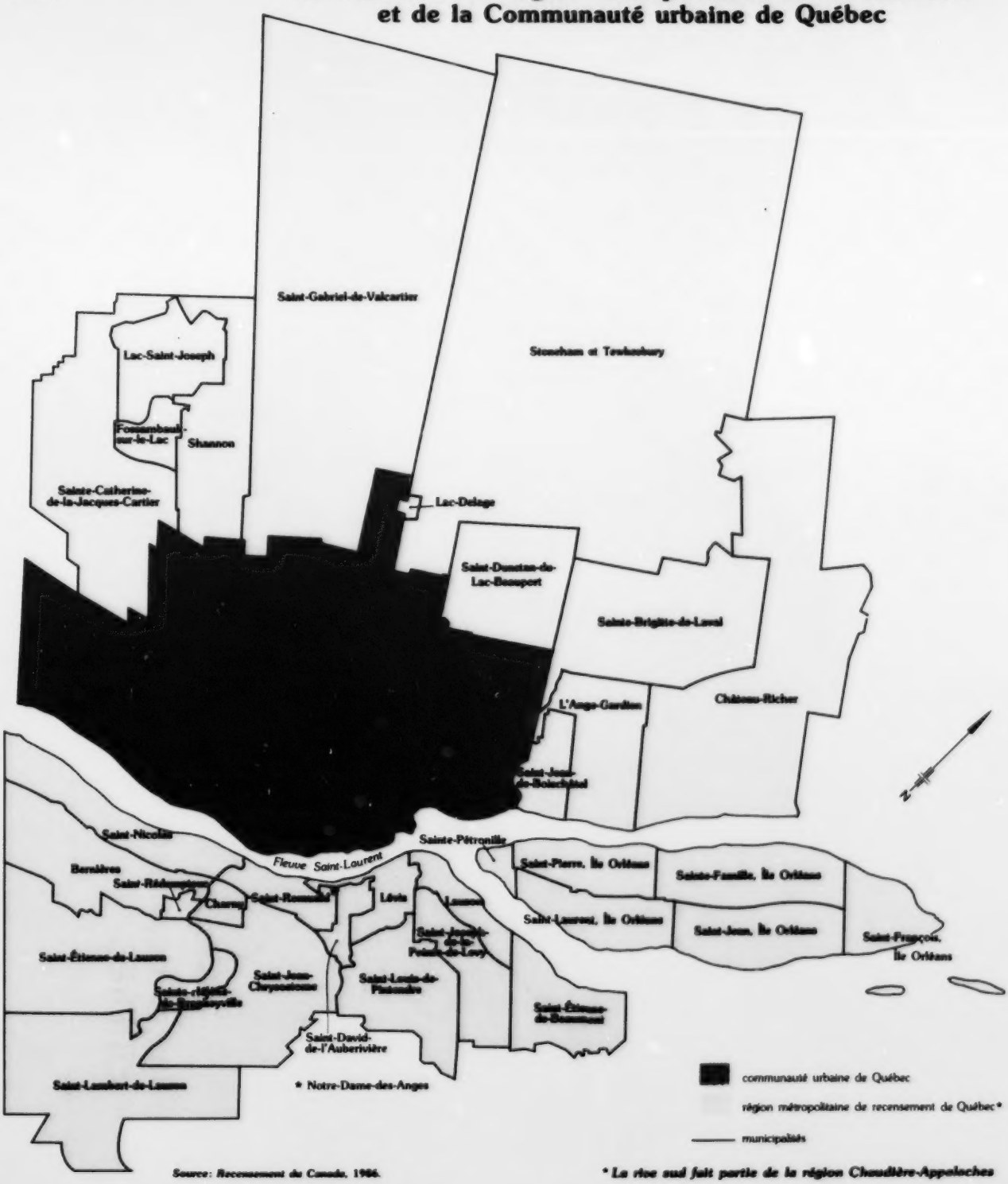

Source: Recensement du Canada, 1986.

** La rive sud fait partie de la région Chaudière-Appalaches*

PARTIE 1: LES INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

1.1 La population

La population de la région de Québec, qui a atteint 586 650 habitants en 1986, représente 9,0 % de la population du Québec et se situe au troisième rang après Montréal (26,8 %) et Montérégie (16,8 %).

En ce qui a trait à la croissance démographique de 1981 à 1986, la région occupe le septième rang au Québec avec 1,6 %, soit près de la moyenne québécoise qui est de 1,5 %.

TABLEAU 1
POPULATION DES RÉGIONS, ÉVOLUTION ET POIDS RELATIF, 1981-1986

Régions administratives	1986 population	1981-1986 %	Région / Le Québec %
Lanaudière	279 020	+ 9.3	4.3
Laval	284 165	+ 5.9	4.3
Outaouais	256 665	+ 5.7	3.9
Laurentides	320 700	+ 4.2	4.9
Montérégie	1 096 282	+ 3.5	16.8
Chaudière-Appalaches	356 770	+ 2.1	5.5
Québec	**586 654**	**+ 1.6**	**9.0**
Mauricie - Bois-Francs	453 770	+ 1.1	6.9
Abitibi-Témiscamingue	146 730	+ 1.1	2.2
Estrie	257 755	+ 0.3	3.9
Saguenay - Lac-Saint-Jean	285 465	- 0.1	4.4
Montréal	1 752 580	- 0.4	26.8
Bas-Saint-Laurent	210 770	- 1.7	3.2
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	112 583	- 2.4	1.7
Nord-du-Québec	36 095	- 4.7	0.6
Côte-Nord	104 565	- 11.6	1.6
Le Québec	**6 532 460**	**+ 1.5**	**100**

Source: BSQ, Le Québec et ses régions, principales caractéristiques de la population, 1990.

À l'intérieur de la région, la population se répartit dans 89 municipalités, dont treize sont regroupées dans la communauté urbaine de Québec (CUQ) et les autres dans les municipalités régionales de comté (MRC) de Charlevoix, Charlevoix-est, La Jacques-Cartier, L'Île-d'Orléans, La Côte-de-Beaupré et Portneuf.

Près de 80,0 % de la population se retrouve dans la CUQ et 20,0 % dans les six MRC. La structure urbaine est également marquée par une forte concentration dans la ville de Québec avec 165 000 personnes. Les villes de Sainte-Foy et Charlesbourg comptaient près de 70 000 personnes chacune en 1986 et Beauport 63 000. Ces quatre villes représentent plus de 60,0 % de la population de la région de Québec et 80 % de celle de la CUQ. À l'extérieur de la Communauté urbaine de Québec, les agglomérations municipales les plus importantes, selon le recensement de 1986, sont: Saint-Raymond, 7 838 personnes, La Malbaie-Clermont, 7 374, Baie-Saint-Paul, 6 064 et Donnacona, 5 435.

De 1981 à 1986, la croissance de la population a varié sensiblement à l'intérieur du territoire régional. Elle s'est effectuée surtout dans le secteur ouest de la CUQ, particulièrement à Cap-Rouge, avec 42,7 % et Saint-Augustin-de-Desmaures, avec 22,0 %. D'autres municipalités, telles l'Ancienne-Lorette, Beauport, Saint-Émile, Lac-Saint-Charles, de même que les MRC de l'Île-d'Orléans et de La Jacques-Cartier, affichent une croissance démographique qui va de 4,0 % à 11,0 %.

Les populations de Charlesbourg et de Sainte-Foy ont augmenté respectivement de 1,0 % alors que celles des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Portneuf et de Charlevoix-Est n'ont pratiquement pas varié. La MRC de Charlevoix, Loretteville, Québec, Vanier et Sillery ont connu pour leur part des baisses respectives de 2,4 %, 4,8 %, 1,1 %, 5,0 % et 0,4 %.

TABLEAU 2
POPULATION DE LA RÉGION DE QUÉBEC, 1981 ET 1986

	1981	1986	Variation %
Région (MRC et CUQ)			
Charlevoix	14 175	13 835	-2.4
Charlevoix-Est	18 165	18 165	0.0
La Côte-de-Beaupré	20 430	20 540	0.5
La Jacques-Cartier	19 635	20 470	4.3
L'Île-d'Orléans	6 435	6 795	5.6
Portneuf	41 645	41 605	-0.1
CUQ	455 330	463 380	1.8
***Total région de Québec**	**577 265**	**586 270**	**1,7**
CUQ (municipalités)			
Ancienne-Lorette	12 945	13 750	6.2
Beauport	60 460	62 870	4.0
Cap-Rouge	8 485	12 105	42.7
Charlesbourg	68 320	68 995	1.0
Lac-Saint-Charles	5 835	6 475	11.0
Loretteville	15 060	14 335	-4.8
Québec	166 460	164 600	-1.1
Saint-Augustin-de-Desmaures	7 395	9 015	22.0
Saint-Émile	5 205	5 525	0.6
Sainte-Foy	68 895	69 615	1.0
Sillery	12 835	12 785	-0.4
Val-Bélair	12 700	13 105	3.2
Vanier	10 735	10 205	-5.0
Total CUQ	**455 330**	**463 380**	**1,8**
Ville de Québec (secteurs)			
Haute-Ville	34 475	36 305	5.3
Basse-Ville	29 170	27 985	-4.1
Limoilou	55 240	52 110	-5.7
Des Rivières	47 575	48 200	1.3
Total ville de Québec	**166 460**	**164 600**	**-1,1**
Le Québec	**6 438 400**	**6 532 470**	**1,5**

* La population totale de la région inclut la réserve indienne de Wendake (village des Hurons) et Notre-Dame-des-Anges.

Source: Statistique Canada, recensement 1986.

En ce qui concerne la ville de Québec qui avait connu une décroissance de sa population de 6,0 % de 1976 à 1981, surtout dans les quartiers centraux, le recensement de 1986 indique un revirement notable de la tendance avec une diminution de seulement 1,1 %. Ce redressement est surtout attribuable au secteur Haute-Ville dont la population s'est accrue de 5,3 % et à celui de Des Rivières avec 1,3 %. Le secteur de la Basse-Ville a connu, pour sa part, une baisse de 4,1 %, alors que celui de Limoilou affichait la plus forte diminution dans la région tant en chiffre absolu, avec 3130 habitants, qu'en pourcentage, 5,7 %.

Carte 4

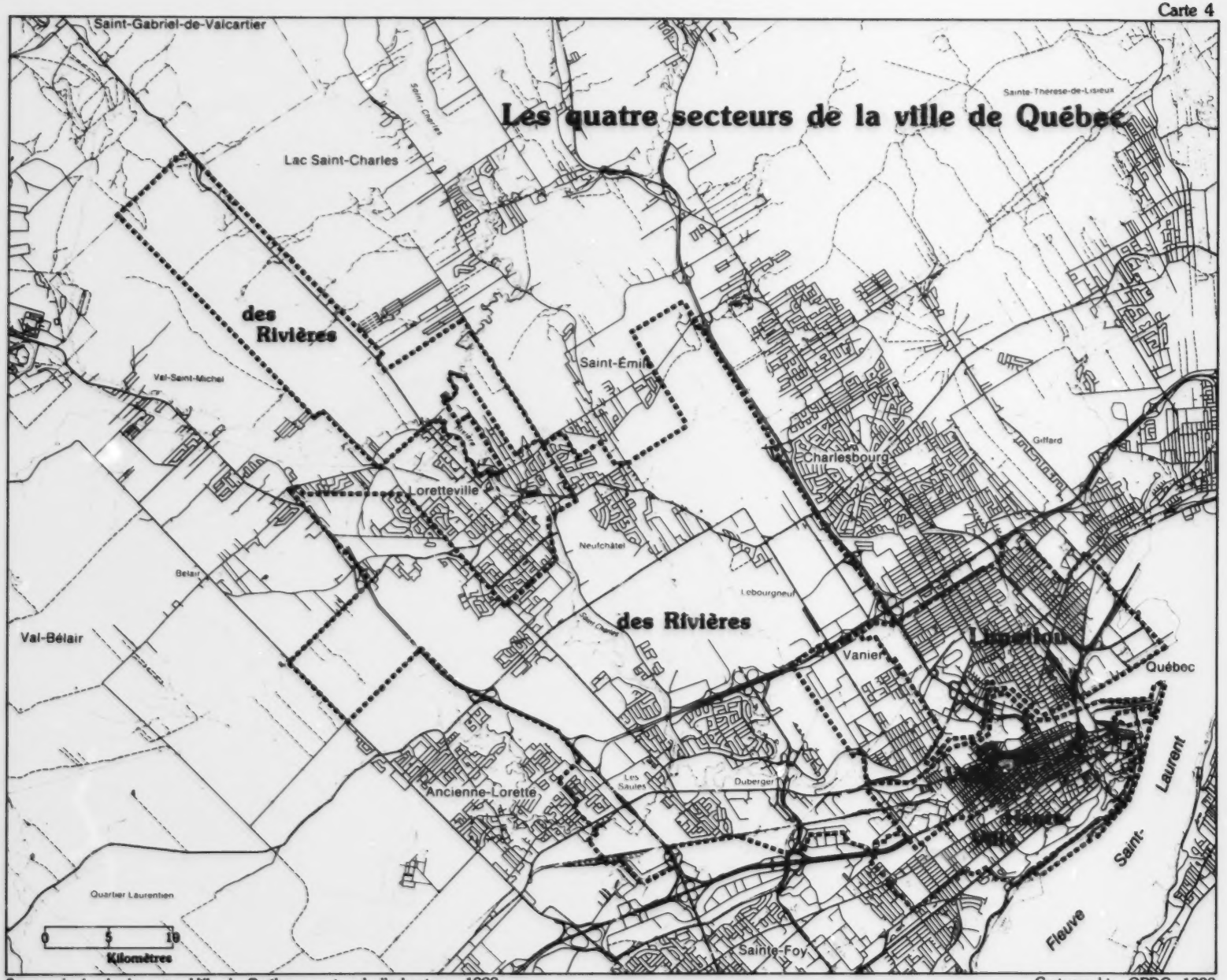

Source du fonds de carte: Ville de Québec, service de l'urbanisme, 1988

Cartographie, OPDQ, 1990

Dans l'ensemble, les quartiers centraux des anciens noyaux urbains de la zone métropolitaine ont connu un déclin constant depuis les années 70. Pendant ce temps, des secteurs résidentiels se sont développés en périphérie, entraînant un étalement urbain. Cet étalement est illustré notamment par les aggrandissements successifs du territoire de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Statistique Canada. En 1976, les limites de la RMR, rive nord, se rapprochaient de celles des treize municipalités de la CUQ mais, à la suite des mises à jour en 1981 et 1986, le territoire de la RMR est passé de 18 à 25 municipalités, pendant que celui de la CUQ demeurait le même. Cette évolution urbaine conditionne notamment la problématique des structures de décision, du transport en commun et de la localisation des activités dans l'agglomération.

Les groupes d'âge

La structure par âge de la région ressemble à celle du Québec et témoigne du vieillissement de la population.

Le Québec compte 20,5 % de sa population dans le groupe d'âge de 0 à 14 ans, la région 19,0 %, les MRC de la région 22,0 %, la CUQ 18,4 % et la ville de Québec 14,6 %. La proportion la plus faible des 0 à 14 ans se retrouve dans le secteur de la Haute-Ville de Québec avec 8,0 %. La proportion la plus élevée se situe à Cap-Rouge et Saint-Augustin avec près de 30,0 %. En général, la proportion des jeunes de 0 à 14 ans est faible dans la partie centrale de l'agglomération de Québec, moyenne dans les MRC périphériques et plus forte dans le croissant de la banlieue.

La proportion des 15 à 64 ans est de 70,9 %, près de la moyenne du Québec qui est de 71,1 %, quelle que soit l'entité territoriale considérée.

Le groupe des 65 ans et plus représente 10,0 % de la population, tant pour le Québec que pour la région, les MRC et la CUQ. Là aussi, des disparités infrarégionales sont notables. Le secteur de la Haute-Ville de Québec est le plus marqué dans le processus de vieillissement avec une proportion de 23,6 % de sa population dans le groupe des 65 ans et plus. Une forte proportion de femmes se retrouvent dans ce groupe.

Un examen plus approfondi de la population selon les différents groupes d'âge révèle l'existence d'un lien entre les migrations de la population et les zones de croissance ou de décroissance. Ces mouvements touchent habituellement les groupes plus jeunes, les plus âgés se déplaçant peu. Ce phénomène aura un effet de plus en plus important, notamment sur la demande de services sociaux et de logements adaptés, sur le transport et sur l'économie en général, particulièrement dans les zones défavorisées.

TABLEAU 3
RÉPARTITION DE LA POPULATION DE LA RÉGION DE QUÉBEC PAR GROUPES D'ÂGE EN POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE, 1986

	0-14	15-64	65 +
Région (MRC et CUQ)			
Charlevoix	20,0	67,6	12,4
Charlevoix-Est	22,1	67,9	10,0
La Côte-de-Beaupré	20,6	69,1	10,3
La Jacques-Cartier	26,0	69,2	4,8
L'Île-d'Orléans	22,5	67,3	10,2
Portneuf	20,0	68,0	12,0
CUQ	18,4	71,5	10,1
***Total région de Québec**	**19,0**	**70,9**	**10,1**
CUQ (municipalités)			
Ancienne-Lorette	24,4	70,6	5,0
Beauport	20,7	69,8	9,5
Cap-Rouge	29,4	68,0	2,6
Charlesbourg	20,0	73,1	6,9
Lac Saint-Charles	27,3	68,2	4,5
Loretteville	21,6	70,7	7,7
Québec	14,6	71,1	14,3
Saint-Augustin-de-Desmaures	30,2	64,7	5,1
Saint-Emile	26,8	69,5	3,7
Sainte-Foy	15,6	76,2	8,2
Sillery	14,7	67,5	17,8
Val-Bélair	28,7	67,7	3,6
Vanier	17,1	73,2	9,7
Total CUQ	**18,4**	**71,5**	**10,1**
Ville de Québec (secteurs)			
Haute-Ville	8,0	68,4	23,6
Basse-Ville	11,8	71,9	16,3
Limoilou	12,9	71,4	15,7
Des Rivières	23,1	72,3	4,6
Total ville de Québec	**14,6**	**71,1**	**14,3**
Le Québec	**20,5**	**69,5**	**10,0**

* La population totale de la région inclut la réserve indienne de Wendake (village des Hurons) et Notre-Dame-des-Anges.

Source: Statistique Canada, recensement 1986.

La taille des ménages

Une autre caractéristique importante de la population est la tendance à la diminution du nombre de personnes par ménage, tendance commune aux pays occidentaux. Ainsi, le Plan directeur d'aménagement et de développement de la ville de Québec publié en 1988 indiquait que, dans la région métropolitaine de Québec, le nombre de personnes par ménage est passé de 4,5 en 1971 à 2,7 en 1986. Les phénomènes de baisse du nombre d'enfants par famille, d'éclatement des ménages et de propension de la part des personnes âgées à demeurer à leur domicile ou dans un logement adapté doivent maintenant faire partie des orientations et des politiques d'aménagement et de développement.

Perspectives démographiques

D'après un scénario du Bureau de la statistique du Québec (BSQ)[1] basé sur le recensement de 1986 de Statistique Canada, la population de la région administrative de Québec, en 1991, serait de 594 026 personnes. Selon les projections pour 2001 cette population sera de 600 484 habitants, soit 8,4 % de la population du Québec, contre 9,0 % en 1986.

Un autre scénario qui corrige le sous-dénombrement du recensement permet une autre estimation de cette population. Basée cette fois sur une évaluation de la population tirée du fichier d'inscriptions des bénéficiaires (FIB) de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ), la population de la région serait de 612 753 en 1991 et de 618 733 en 2001. L'augmentation de la population régionale de 1986 à 2001 serait de 2,2 % alors que celle du Québec pour la même période est estimée à 8,8 %. La population de la région perd donc du terrain par rapport au Québec et, pour le début du 21e siècle, les scénarios convergent vers une décroissance annuelle légère mais soutenue.

Ces perspectives ne tiennent pas compte d'une éventuelle progression de l'immigration et des mesures qui pourraient être prises pour que l'agglomération de Québec bénéficie davantage de l'afflux d'immigrants qui se concentre à Montréal à plus de 80 %.

La scolarité

La population de la région de Québec a un niveau de scolarité plus élevé que celui de l'ensemble du Québec. Ainsi, 45 % de la population de 15 ans et plus a fait des études post-secondaires et universitaires contre 40,6 % pour le Québec. Il est à noter cependant que la proportion varie de 26,1 % à 72,3 % selon qu'il s'agit de la Basse-Ville de Québec ou de Cap-Rouge.

TABLEAU 4
SCOLARITÉ DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS RÉGION DE QUÉBEC ET ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1986
(en pourcentage)

	N'ayant pas atteint la 9e année	Ayant entre 9 et 13 années	Études post-secondaires et universitaires
Région de Québec	20,4	34,6	45,0
Le Québec	23,9	35,5	40,6

Source: Statistique Canada, Recensement 1986.

1.2 L'emploi et le revenu

En 1989, les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches ensemble[2] présentaient le taux de chômage le plus bas au Québec avec 7,1 %, une baisse de 4,9 points par rapport à 1983. Pour sa part, la zone métropolitaine de Québec (incluant les MRC de Desjardins et des Chutes-de-la-Chaudière), affichait une performance encore meilleure, avec un taux de chômage de 6,6 %.

Sur le territoire spécifique de la région administrative de Québec, le recensement de 1986 indiquait un taux de chômage de 12,9 %, soit un taux très près de la moyenne du Québec qui était de 13,0 %. Les cinq régions de la zone montréalaise de même que l'Estrie, l'Outaouais et Chaudière-Appalaches avaient alors des taux de chômage plus bas que celui de la région de Québec.

1. Source : « Perspectives démographiques du Québec et de ses régions 1986-2046 », BSQ 1990, et « Prévisions de la population et des ménages des MRC 1986-2006 », BSQ 1990.

2. L'enquête sur la population active (E.P.A.) de Statistique Canada a produit des données à jour sur le marché du travail, mais seulement sur la base des régions administratives qui prévalaient avant 1987. Les données spécifiques à l'actuelle région de Québec et ses composantes sont celles des recensements de 1981 et 1986.

Par rapport à 1981, le taux de chômage de la région de Québec avait augmenté de 1,1 point en 1986 malgré une création nette de 12 950 emplois, soit une augmentation de 5,3 % comparé à 2,8 % pour le Québec. Ce phénomène s'explique par le fait que la population active régionale a augmenté plus rapidement que l'emploi.

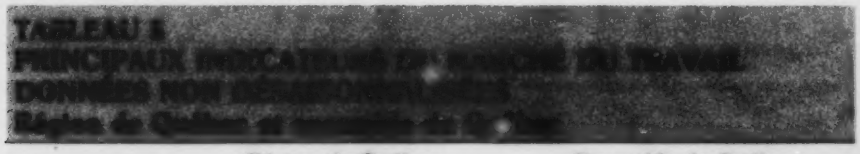

Indicateurs du marché du travail	Région de Québec			Ensemble du Québec		
	1986	1981	Variation en % 1986/81	1986	1981	Variation en % 1986/81
Population totale	586 270	577 265	1,6	6 532 460	6 438 403	1,5
Population 15 ans et plus	466 875	451 325	3,4	5 114 990	4 975 830	2,8
Population active	294 155	275 485	6,8	3 213 890	3 051 045	5,3
Population inactive	172 720	175 840	-1,8	1 901 100	1 924 785	-1,2
Emploi	256 120	243 170	5,3	2 795 545	2 719 545	2,8
Chômeurs	38 065	32 520	17,1	417 930	331 500	26,1
Taux de chômage	12,9	11,8		13,0	10,9	
Taux d'activité	63,0	61,0		62,8	61,3	
Rapport emploi/population (%)	54,9	53,9		54,7	54,7	

Note: Le total n'est pas toujours égal à la somme des composantes en raison des données qui ont été arrondies.
Source: Statistique Canada, recensements de 1981 et 1986.

Il est à remarquer également que cette hausse de l'emploi a eu lieu durant une période de restrictions budgétaires sévères dans la fonction publique québécoise, souvent considérée comme le moteur de l'économie régionale. L'administration publique a néanmoins eu un effet stabilisateur durant la récession du début de la décennie, ce qui pourrait expliquer que la région de Québec dans son ensemble a été moins touchée que plusieurs autres régions, particulièrement les régions-ressources.

À l'intérieur de la région, 11 705 des 12 950 nouveaux emplois qui ont été créés entre 1981 et 1986 étaient occupés par des résidents de la Communauté urbaine de Québec, où l'augmentation de l'emploi a été de 5,9 %, contre 2,8 % dans le territoire des six MRC.

Certaines villes de banlieue ont connu une augmentation particulièrement importante du nombre de travailleurs entre 1981 et 1986. Ainsi, le nombre de personnes occupées résidant à Cap-Rouge a augmenté de 62,7 %, soit 2 345 travailleurs. Cette augmentation, ajoutée à celle de 1 760 à Beauport, de 1 830 à Sainte-Foy et de 2 485 à Charlesbourg, totalise 65 % de la croissance de l'emploi régional durant la même période. Loretteville et Vanier, pour leur part, ont connu une perte de travailleurs résidents.

TABLEAU 6
ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE ET DU TAUX D'ACTIVITÉ DANS LA RÉGION DE QUÉBEC, 1981-1986
(en pourcentage)

Territoires	Taux de chômage		Taux d'activité	
	1986	1981	1986	1981
MRC				
Charlevoix	23,9	17,2	53,9	52,3
Charlevoix-est	25,5	23,5	56,2	54,2
La Côte-de-Beaupré	16,3	14,9	59,5	56,1
L'Île-d'Orléans	8,8	8,7	64,9	60,2
La Jacques-Cartier	10,3	8,1	67,1	67,7
Portneuf	14,9	13,2	56,6	53,9
CUQ				
Ancienne-Lorette	9,5	8,9	67,1	65,3
Beauport	11,5	9,5	65,0	63,0
Cap-Rouge	6,7	8,3	76,4	71,8
Charlesbourg	11,3	10,2	66,6	64,3
Lac-Saint-Charles	11,0	9,8	65,4	66,6
Loretteville	11,5	10,8	64,7	63,4
Québec	14,5	12,9	59,3	58,2
Saint-Augustin-de-Desmaures	6,7	7,9	73,3	69,5
Saint-Émile	7,8	9,4	66,6	65,4
Sainte-Foy	10,7	10,7	69,7	68,5
Sillery	9,3	10,5	62,6	57,5
Val-Bélair	14,2	12,7	62,6	61,5
Vanier	17,0	13,5	59,2	58,9
Ville de Québec (secteurs)				
Haute-ville	13,3	13,3	60,0	56,6
Basse-ville	20,4	16,7	49,4	48,7
Limoilou	15,9	13,9	55,4	60,5
Des Rivières	11,2	12,9	70,0	62,8
Communauté urbaine de Québec	**12,1**	**11,2**	**64,0**	**62,2**
Village des Hurons, Wendake	7,1	14,3	52,8	50,0
Région de Québec	**12,9**	**11,8**	**63,0**	**61,0**

Source: Statistique Canada, recensements de 1981 et 1986.

La croissance du nombre de travailleurs résidents dans la ville de Québec, par ailleurs, n'a été que de 235, mais elle indique un redressement en regard des années soixante-dix. Il faut aussi souligner le fait qu'une bonne part des travailleurs résidant en banlieue et même dans la frange urbaine de la région Chaudière-Appalaches occupent des emplois situés dans la ville de Québec où les investissements industriels et commerciaux ont été largement concentrés durant les dernières années.

L'évolution de l'emploi dans la région, de 1981 à 1986, indique donc que, de façon générale, le nombre de travailleurs a peu augmenté ou qu'il a même diminué dans la zone centrale de l'agglomération de Québec et dans les MRC, mais qu'il a augmenté rapidement dans les banlieues en développement. Ce phénomène pourrait s'expliquer, d'une part, par la qualité de vie offerte par les banlieues et d'autre part, le peu d'attraction de la zone urbaine centrale.

Graphique 1

Indicateurs socio-économiques de la Région métropolitaine de Québec, 1986-1989

Évolution du taux d'activité

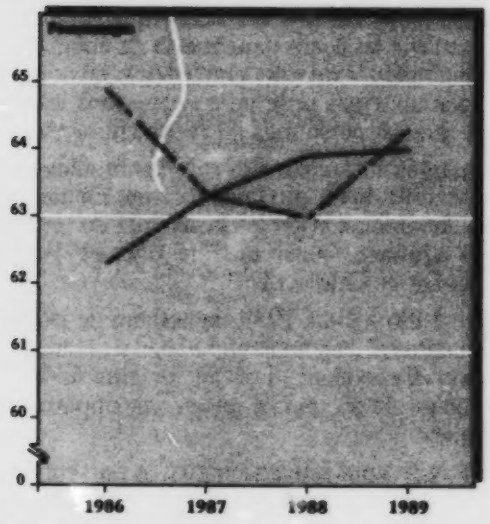

Évolution du taux de chômage

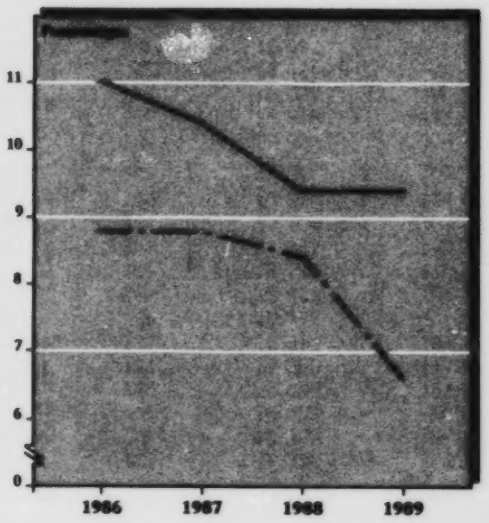

Évolution du rapport emploi/population

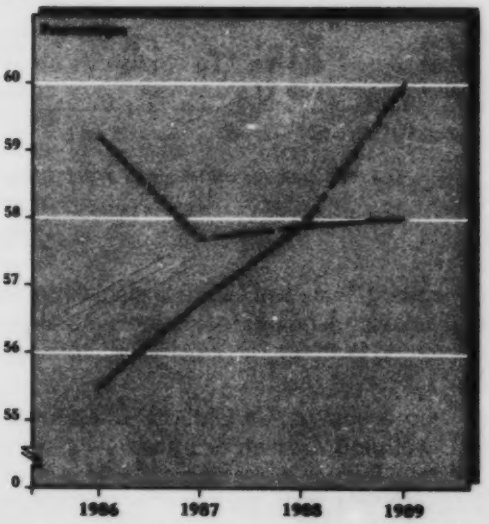

— - — Région métropolitaine de recensement

——— Ensemble du Québec

Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1990.

Les différences concernant la création d'emplois dans la région se retrouvent également dans les taux de chômage et les taux d'activité. En effet, le taux de chômage en 1986 était de 6,7 % à Cap-Rouge et à Saint-Augustin-de-Desmaures, et de 25,5 % dans Charlevoix-Est. Quant au taux d'activité, il était de 49,4 % dans le secteur Basse-Ville de Québec, de 53,9 % dans Charlevoix et de 76,4 % à Cap-Rouge. Par ailleurs, le rapport emploi/population qui était de 39,3 % dans la Basse-Ville et de 41,1 % dans Charlevoix était de 71,3 % à Cap-Rouge, pour un écart allant jusqu'à 32,0 points. En réalité, les écarts dans le sous-emploi de la main-d'œuvre régionale sont encore plus grands que ne le laissent voir les écarts dans le taux de chômage. Une partie de cette main-d'œuvre inemployée ou sous-employée étant comptabilisée dans la population inactive, elle n'est pas prise en compte dans le taux de chômage officiel qui ne retient que les personnes en recherche active d'emploi.

Les disparités infrarégionales sont confirmées par les données administratives sur la sécurité du revenu (aide sociale). En mars 1989, à Cap-Rouge, 0,9 % de la population était inscrite à la sécurité du revenu contre 16,1 % à Vanier, 13,3 % à Québec, ainsi que 10,6 % et 10,3 % respectivement dans Charlevoix-Est et Charlevoix.

De mars 1986 à mars 1989, le nombre de personnes inscrites à la sécurité du revenu aptes et disponibles au travail a diminué de 17,5 % dans l'ensemble de la région. Cependant, dans les secteurs de la Basse-Ville et de Limoilou, ce n'est qu'en 1988 qu'une baisse est apparue après cinq ans de reprise économique.

Quant aux revenus moyens totaux, ils passent de 12 592 $ dans Charlevoix à 27 247 $ à Cap-Rouge. De même, les revenus moyens d'emploi sont de moins de 14 000 $ dans le secteur Basse-Ville de Québec et dans Charlevoix et, par contre, ils s'élèvent à plus de 27 000 $ à Cap-Rouge. Cet indicateur démontre aussi que la moyenne des revenus est légèrement plus élevée dans la région que dans l'ensemble du Québec.

En somme, tous les indicateurs du marché du travail montrent : que la région de Québec fait bonne figure dans l'ensemble du Québec, que la croissance se concentre particulièrement dans la zone urbaine périphérique, mais que le centre de l'agglomération de Québec et plusieurs municipalités rurales vivent une sorte de stagnation économique. La situation pourrait toutefois s'améliorer dans Portneuf, compte tenu de certains projets en cours tels l'usine d'aluminium de Lauralco. Charlevoix, par ailleurs, a été inclus dans le territoire de l'Entente fédérale-provinciale pour venir en aide aux régions de ressources. Il faudrait toutefois des mesures intensives de redressement dans la Basse-Ville de Québec, Limoilou et Vanier pour corriger les problèmes socio-économiques d'ordre structurel que les statistiques y révèlent.

TABLEAU 7
RÉPARTITION DES REVENUS MOYENS PAR ADULTE (15 ANS ET PLUS) DANS LA RÉGION DE QUÉBEC, 1985

Territoires	Revenu d'emploi		Revenu total	
	Revenu moyen	Indice de revenu[1]	Revenu moyen	Indice de revenu
MRC				
Charlevoix	13 739	74	12 592	74
Charlevoix-est	15 369	82	14 424	85
La Côte-de-Beaupré	17 853	96	16 027	94
La Jacques-Cartier	20 575	110	19 618	115
L'Île-d'Orléans	19 743	106	17 984	105
Portneuf	16 482	88	14 628	86
Ancienne-Lorette	20 502	110	19 370	114
Beauport	18 799	101	17 104	100
Cap-Rouge	27 501	148	27 247	160
Charlesbourg	20 074	108	18 716	110
Loretteville	19 969	107	18 042	106
Québec	17 706	95	15 792	93
Saint-Augustin-de-Desmaures	23 736	127	22 371	131
Sainte-Foy	20 768	111	19 980	117
Sillery	27 093	145	25 688	151
Val-Bélair	18 298	98	16 593	97
Vanier	15 469	83	13 333	78
Autres	18 696	100	17 330	102
Ville de Québec (secteurs)				
Haute-Ville	20 398	109	19 054	102
Basse-Ville	13 824	74	11 287	60
Limoilou	15 743	84	13 714	74
Des Rivières	19 192	103	18 258	98
Communauté urbaine de Québec	**19 542**	**105**	**17 875**	**105**
Région de Québec	**19 119**	**103**	**17 440**	**102**
Ensemble du Québec	**18 636**	**100**	**17 057**	**100**

1. L'indice est le revenu moyen pour le territoire visé sur le revenu moyen pour l'ensemble du Québec, ce dernier étant égal à 100 %.

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986, compilation spéciale MMSRFP.

1.3 La richesse foncière

La richesse foncière et la fiscalité municipale sont des facteurs à prendre en considération dans une perspective de développement régional. De plus, ces facteurs sont considérés dans l'application de certains programmes gouvernementaux.

La valeur de la totalité des immeubles de la CUQ est estimée à près de 18 milliards de dollars en 1990 comparativement à 96 milliards pour la CUM. La plupart de ces immeubles sont imposables, les autres sont sujets à des paiements tenant lieu de taxes dans des proportions variables. La taxation municipale est établie d'après la valeur des immeubles et les ressources fiscales que les administrateurs en tirent sont appliquées aux dépenses faites notamment pour offrir des services publics. La richesse foncière que représentent les valeurs des immeubles est un indicateur de richesse collective. L'évolution

de ces valeurs traduit le dynamisme du marché immobilier, ce dernier étant lui-même relié à la santé de l'économie.

La CUQ a connu une hausse de la valeur foncière en 1989-1990, mais cette hausse est inférieure à celle qu'a connue la CUM. L'évaluation uniformisée des immeubles imposables est passée de 78,9 à 89,4 milliards de dollars dans la CUM de 1989 à 1990, pendant que celle de la CUQ passait de 14,4 à 15,2 milliards de dollars. Durant la même période, l'indice d'effort fiscal baissait de 111 à 105 dans la CUM et montait de 123 à 129 dans la CUQ. L'indice de dépenses per capita, pour sa part, demeurait près de 150 pour la CUM et à 120 pour la CUQ.

Dans les MRC de la région de Québec, l'activité foncière et la fiscalité sont différentes de celles de la CUQ et elles affichent des indices plus bas, tant pour la richesse foncière que pour l'effort fiscal et les dépenses per capita.

TABLEAU 8
RICHESSE FONCIÈRE ET DÉPENSES DE LA CUQ, 1989-1990

	CUM		CUQ	
	1989	**1990**	**1989**	**1990**
Évaluation uniformisée des immeubles imposables (M$)	78 936	89 402	14 451	15 189
Richesse foncière uniformisée[1] (M$)	85 151	96 485	16 985	17 814
Indice de richesse foncière[2]	131	141	99	96
Indice d'effort fiscal[3]	111	105	123	129
Indice de dépenses per capita[4]	149	151	120	120

1. Inclut les valeurs des immeubles imposables (commerces, résidences, usines, par exemple) et non imposables (écoles, réseau des affaires sociales, par exemple).
2. Le montant per capita de richesse foncière de la CUQ (ou de la CUM) divisé par le montant per capita de richesse foncière uniformisée de l'ensemble des municipalités du Québec, ce dernier équivalant à 100 suite au calcul de l'indice.
3. Le montant per capita d'effort fiscal de la CUQ (ou de la CUM) divisé par le montant per capita d'effort fiscal de l'ensemble des municipalités du Québec, ce dernier équivalant à 100 suite au calcul de l'indice.
4. Le montant des dépenses per capita de la CUQ (ou de la CUM) divisé par le montant des dépenses per capita de l'ensemble des municipalités du Québec, ce dernier équivalant à 100 suite au calcul de l'indice.

Sources: Ministère des Affaires municipales: Indices de richesse foncière, d'effort fiscal et de dépenses des municipalités du Québec, données de 1989, 1989.
Ministère des Affaires municipales: Prévisions budgétaires des municipalités, données de 1990, 1990.

TABLEAU 9
RICHESSE FONCIÈRE ET DÉPENSES
DANS LA RÉGION DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉS, CUQ, RMC, 1990

	Évaluation uniformisée immeubles imposables (000 $)	Richesse foncière uniformisée (000 $)	Indice		
			Richesse foncière	Effort fiscal	Dépenses per capita
Val-Bélair	305 611,5	321 856,7	61	152	79
Loretteville	314 883,7	340 401,1	60	152	77
Québec	5 492 339,9	6 670 408,4	103	148	164
Beauport	1 540 410,0	1 771 273,1	68	146	85
Lac-Saint-Charles	153 754,1	156 263,7	61	143	74
Charlesbourg	1 864 729,1	1 981 467,3	72	133	83
L'Ancienne-Lorette	379 595,9	393 572,1	69	125	75
Saint-Émile	138 927,0	142 484,1	64	121	68
Vanier	322 714,0	344 548,9	89	118	111
Cap-Rouge	484 572,2	498 965,7	93	116	91
Sainte-Foy	3 125 931,8	3 800 200,2	138	100	134
Saint-Augustin-de-Desmaures	384 526,9	458 236,5	104	97	93
Sillery	680 769,0	934 593,2	186	73	123
Total (CUQ)	**15 188 765,1**	**17 814 271,0**	**96**	**129**	**120**
Charlevoix	280 628,1	310 759,3	57	85	50
Portneuf	1 074 059,5	1 183 483,7	67	78	53
Charlevoix-Est	473 255,5	499 617,3	71	74	65
La Jacques-Cartier	663 157,2	913 368,9	118	67	59
La Côte-de-Beaupré	722 260,9	755 956,7	91	64	54
L'Île-d'Orléans	279 952,9	312 289,5	113	25	25
Le Québec	**241 146 053,4**	**263 277 503,9**	**100**	**100**	**100**

Source: Prévisions budgétaires des municipalités, ministère des Affaires municipales, 1990.

1.4 Les grands secteurs économiques

La répartition de l'emploi dans la région de Québec est caractérisée par une forte dominance du secteur tertiaire. Le nombre d'emplois dans ce secteur était estimé, en 1989, à 230 800 sur une main-d'œuvre de 274 400, soit 84,1 % de l'emploi régional. Il s'agit du plus fort taux de toutes les régions du Québec. L'Outaouais suit avec 82,9 %, Montréal et Laval avec 71,4 %. La moyenne du Québec se situe à 70,5 %.

La présence gouvernementale dans la région est une source importante de création d'emplois. En fait, la part de l'emploi des trois paliers gouvernementaux était estimée à 39 000 en 1989, soit 18,7 % de l'emploi au Québec dans ce secteur. En plus de l'administration publique, d'autres secteurs caractérisent la région dans l'ensemble du Québec, notamment celui des associations avec plus de 20.0 %, celui de l'hébergement restauration avec 12,0 % et celui de la finance, assurances et affaires immobilières avec près de 11,0 %. Ces secteurs font l'objet d'une analyse particulière au chapitre du secteur tertiaire.

Les avantages et désavantages de la forte présence du tertiaire dans l'économie de la région de Québec ne font pas l'unanimité mais cette présence est un facteur de stabilité qui semble avoir profité à la région durant la récession

de 1982. L'industrie des services publics produit non seulement des emplois directs mais provoque également des investissements et des activités périphériques importantes.

De plus, malgré un ralentissement dans la croissance du secteur public, plusieurs activités du secteur tertiaire ont encore un bon potentiel de développement, notamment le tourisme, et les activités de recherche et de développement.

L'expertise concentrée dans certains services publics et privés tels les assurances, l'agriculture, la forêt et la coopération pourraient même connaître une expansion internationale notamment dans le tiers monde et l'Europe de l'Est.

Dans le secteur secondaire, la construction, avec 4,3 % de la main-d'œuvre, conservait son importance, surtout à cause des travaux industriels et de génie civil, en dépit du ralentissement général de l'économie. La ville de Québec est responsable d'une large part des investissements dans ce secteur, bien que la croissance soit également forte dans plusieurs municipalités.

Le secteur manufacturier est relativement faible dans la région de Québec. La proportion d'emplois y était estimée à 10,1 % en 1989 et elle se situait à 20,6 % pour l'ensemble du Québec. De plus, les principaux sous-secteurs forts tels les pâtes et papier, les aliments et boissons et l'imprimerie sont plus dans une phase de consolidation que d'expansion, du moins sous l'angle de la création d'emplois.

La présence d'un bon réseau de parcs industriels, d'un port en eau profonde, d'un parc technologique, de nombreux centres de recherche et d'organismes de promotion sont cependant de nature à dynamiser le développement de ce secteur et à tirer parti de l'ouverture des marchés. Certains projets majeurs tels ceux de Glaverbec, de Lauralco, de Daishowa et la volonté d'attirer une grande entreprise de haute technologie sont de bon augure pour le secteur.

Le secteur primaire, d'autre part, ne fournit que 1,5 % de l'emploi contre 3,4 % pour le Québec. L'agriculture à elle seule fournit 1,0 % des emplois. Elle se concentre en périphérie de la CUQ et dans Portneuf. Sa situation est, dans l'ensemble, la même qu'ailleurs au Québec, notamment quant au défi de créer de nouveaux produits et de nouveaux marchés dans un contexte de libre-échange. Quant à la forêt, elle ne suffit pas à la demande des usines de la région. L'approvisionnement, la regénération et le recyclage constituent des enjeux majeurs pour cette ressource. Par ailleurs, le secteur minéral est plutôt marginal quant aux emplois, et il est essentiellement constitué des ciments, calcaire et granite. Ces derniers secteurs se développent surtout dans Portneuf.

Bien que sa contribution directe à la création d'emplois soit relativement faible, le secteur primaire joue un rôle important dans l'équilibre économique et démographique régional. En effet ce sont les industries liées à ce secteur, telles les usines de pâtes et papier et les scieries, qui sont le mieux réparties et qui maintiennent l'emploi sur l'ensemble du territoire.

Dans l'ensemble, la répartition territoriale des emplois par grands secteurs d'activité révèle l'importance de l'agriculture et de la forêt pour les MRC de l'Île d'Orléans, de Portneuf et de Charlevoix. Le secteur secondaire est fort surtout dans la CUQ et dans les MRC de Portneuf, Charlevoix-Est et de La Côte-de-Beaupré. Le secteur tertiaire pour sa part domine particulièrement dans la CUQ et la MRC de La Jacques-Cartier.

TABLEAU 1.8
EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ
RÉGION DE QUÉBEC ET ENSEMBLE DU QUÉBEC, 1981

Secteurs d'activité	Région de Québec	%	Ensemble du Québec	%	Région / Le Québec
Primaire					
Agriculture	2 700	1,0	59 700	2,0	4,5
Forêt	900	0,3	20 800	0,7	4,3
Chasse et pêche	100	0,0	3 200	0,1	3,1
Mines	300	0,1	20 800	0,7	1,4
Total	**4 000**	**1,5**	**104 500**	**3,4**	**3,8**
Secondaire					
Manufacturier (total)	27 800	10,1	625 100	20,6	4,4
Aliments et boissons	3 600	1,3	61 400	2,0	5,9
Tabac	400	0,1	2 600	0,1	15,4
Caoutchouc et plastique	700	0,3	19 800	0,7	3,5
Cuir	1 600	0,6	8 500	0,3	18,8
Textile	300	0,1	32 100	1,1	0,9
Habillement	1 200	0,4	74 300	2,5	1,6
Bois	1 700	0,6	40 100	1,3	4,2
Meuble	900	0,3	27 600	0,9	3,3
Papier	4 400	1,6	50 700	1,7	8,7
Imprimerie	2 900	1,1	41 000	1,4	7,0
Première transformation des métaux	100	0,0	32 100	1,1	0,3
Produits métalliques	2 600	0,9	40 700	1,3	6,4
Machinerie	1 000	0,4	19 300	0,6	5,2
Équipement et transport	500	0,2	47 300	1,6	1,1
Produits électriques	1 300	0,5	44 800	1,5	2,9
Minéraux non métalliques	1 700	0,6	13 500	0,4	12,6
Pétrole et charbon	100	0,0	3 400	0,1	2,9
Produits chimiques	1 200	0,4	40 900	1,3	2,9
Manufacturier divers	1 600	0,6	25 000	0,8	6,4
Construction (total)	11 800	4,3	165 600	5,5	7,1
Total	**39 600**	**14,4**	**790 700**	**26,1**	**5,0**
Tertiaire	**230 800**	**84,1**	**2 136 900**	**70,5**	**10,8**
Transport, communication, services publiques	15 000	5,5	222 400	7,3	6,7
Commerce	49 300	18,0	538 300	17,8	9,2
Finance, assurance, affaires immobilières	18 200	6,6	171 000	5,6	10,6
Services (total)	109 300	39,8	996 800	32,9	11,0
Enseignement	20 800	7,6	191 800	6,3	10,8
Santé et services sociaux	30 700	11,2	290 600	9,6	10,6
Services aux entreprises	12 300	4,5	142 100	4,7	8,7
Hébergement et restauration	20 000	7,3	166 800	5,5	12,0
Associations	6 900	2,5	26 100	0,9	26,4
Divertissement et loisirs	3 700	1,3	35 200	1,2	10,5
Services personnels	8 300	3,0	82 600	2,7	10,0
Services divers	6 600	2,4	61 600	2,0	10,7
Administration publique	39 000	14,2	208 400	6,9	18,7
Ensemble des secteurs	**274 400**	**100,0**	**3 032 100**	**100,0**	**9,0**

Note: Il peut exister certains écarts entre ces données et celles fournies par d'autres sources à cause des différences méthodologiques.

Source: Estimations de l'emploi pour la région de Québec, MMSRFP.

TABLEAU 11
POPULATION ACTIVE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE MRC, CUQ, RÉGION DE QUÉBEC, 1986[1]
(en pourcentage)

	Primaire	Manufacturier	Construction	Tertiaire privé	Tertiaire[2] public
MRC					
Portneuf	11,6	20,2	6,6	42,1	19,5
La Jacques-Cartier	2,2	8,7	5,3	35,8	47,9
L'Île-d'Orléans	14,2	6,3	9,0	40,0	30,4
La Côte-de-Beaupré	3,4	14,3	7,9	47,1	27,3
Charlevoix	9,1	8,8	7,8	43,4	30,8
Charlevoix-Est	7,2	17,3	7,0	49,2	19,3
Villes de la CUQ					
Beauport	1,0	10,4	6,7	48,4	33,6
Charlesbourg	0,7	8,7	5,1	49,7	35,8
Loretteville	0,5	11,0	4,2	48,8	35,5
Québec	0,7	8,4	3,5	51,4	35,9
Vanier	0,3	14,7	6,6	54,4	24,1
Ancienne-Lorette	0,9	8,1	6,3	49,6	35,2
Sillery	0,7	4,4	1,9	46,0	47,0
Cap-Rouge	0,9	5,6	2,1	41,5	49,8
Sainte-Foy	1,1	5,5	2,7	48,9	41,8
Val-Bélair	0,9	12,8	7,1	46,1	33,0
Saint-Augustin-de-Desmaures	3,0	10,6	6,5	41,3	38,6
Autres	0,9	16,4	9,0	44,8	28,9
Total CUQ	**0,9**	**8,5**	**4,3**	**49,8**	**36,6**
Total région de Québec	**2,2**	**9,7**	**4,8**	**48,1**	**35,2**
Le Québec	**4,4**	**19,9**	**5,4**	**47,0**	**23,4**

1. Ces données sont compilées selon le lieu de résidence et non selon le lieu de travail.
2. Le tertiaire public comprend l'administration publique et les services d'enseignement et de santé.

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986
Compilation spéciale MMSRFP.

1.5 Les investissements

En 1989, la somme des investissements réalisés dans la région de Québec s'est élevée à 2 586 526 000 $ pour les dépenses en immobilisations et à 595 623 000 $ pour les dépenses de réparations dans les secteurs privés et publics. Il s'agit de l'ensemble des dépenses effectuées dans les trois grands secteurs d'activité économique. La région de Québec se classait ainsi au troisième rang parmi les régions. La région de Montréal domine avec une part de 26,3 % suivie de la région de Montérégie avec 16,4 % et celle de Québec avec 8,8 %.

De 1987 à 1989, la croissance des investissements dans la région, soit 22,5 %, a été supérieure à celle de l'ensemble du Québec, qui a été de 18,5 %. Cinq régions ont un taux plus faible soit l'Estrie -26,1 %, Laval -14,4 %, Montréal 5,4 %, Montérégie 12,4 % et Chaudière-Appalaches 14,1 %.

TABLEAU 12
INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET PUBLICS EN IMMOBILISATIONS DANS LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC, 1987-1989
(en millions de dollars)

Régions	1987	1988	1989	1989/1987
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	214.3	235.1	291.6	36.1
Bas-Saint-Laurent	409.3	426.1	564.5	37.9
Saguenay - Lac-St-Jean	820.6	1 032.9	1 304.0	58.9
Québec	**2 110,6**	**2 154,5**	**2 586,5**	**22,5**
Chaudière-Appalaches	875.1	944.3	998.6	14.1
Mauricie - Bois-Francs	1 482.8	1 572.4	1 954.9	31.8
Estrie	1 183.0	1 095.4	874.2	-26.1
Montérégie	4 307.2	4 876.2	4 839.7	12.4
Montréal	7 379.0	7 883.9	7 777.2	5.4
Laval	1 259.8	1 132.6	1 078.6	-14.4
Lanaudière	907.4	1 190.8	1 286.7	41.8
Laurentides	1 523.5	1 860.6	1 998.9	31.2
Outaouais	893.4	1 156.4	1 281.7	43.5
Abitibi-Témiscamingue	556.4	891.5	1 153.3	107.3
Côte-Nord	777.3	768.7	1 098.0	41.3
Nord-du-Québec	240.8	282.2	467.1	94.0
Le Québec	**24 940,8**	**27 453,7**	**29 555,6**	**18,5**

Source: BSQ, Investissements privés et publics au Québec, 1987-1989 et 1988-1990.

De 1987 à 1989, la croissance des investissements privés et publics en immobilisations dans le secteur tertiaire s'est élevée à 25,7 % dans la région de Québec. Cependant, si l'on extrait du tertiaire l'habitation dont la croissance a été faible, soit de 11,4 %, le reste du secteur a connu une hausse de 40,0 %. Le secteur secondaire, quant à lui, n'a pas vu le montant de ses investissements augmenter.

TABLEAU 13
INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET PUBLICS EN IMMOBILISATIONS DANS LA RÉGION DE QUÉBEC, 1987 à 1989
(en milliers de dollars)

Secteurs	1987	1988	1989	1989/1987 %
Primaire et construction	54 555	61 822	66 463	+21.8
Secondaire	252 279	234 193	253 304	0.0
Tertiaire :				
— sans habitation	901 107	970 585	1 261 201	+40.0
— habitation	902 693	887 951	1 005 558	+11.4
Grand total:	**2 110 634**	**2 154 551**	**2 586 526**	**+22,5**

Source: BSQ, Investissements privés et publics au Québec, 1987-1989 et 1988-1990.

Regroupés par grands secteurs d'activités et calculés sur une base per capita, les investissements en immobilisations réalisés en 1989 révèlent que dans les secteurs primaires et secondaires, le montant des investissements est deux fois moins élevé dans la région de Québec que dans le Québec. Par contre, pour le secteur tertiaire, le montant des investissements est plus élevé, principalement dans l'habitation. Au total, le montant des investissements en immobilisations per capita en 1989 n'était que de 2,4 % inférieur à celui du Québec. Le même calcul effectué par rapport à la moyenne des années 1987-1988-1989

révèle que les investissements per capita ont été inférieurs de 7,2 % dans la région, ceci étant dû à la faiblesse des investissements réalisés en 1988.

TABLEAU 14
INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET PUBLICS PAR PERSONNES, EN IMMOBILISATIONS, DANS LA RÉGION DE QUÉBEC, 1989

Secteurs	Région de Québec	Le Québec
Primaire et construction	113,3	226,4
Secondaire	432,0	867,7
Tertiaire :		
– sans habitation	2 151,2	2 041,0
– habitation	1 715,2	1 384,0
Grand total:	**4 411,8**	**4 519,0**

Source: BSQ, Investissements privés et publics au Québec, 1988-1990.

En pourcentage, les investissements dans le secteur secondaire représentaient 11,9 % des investissements totaux en 1987 et 9,8 % en 1989. À l'échelle du Québec, les investissements dans ce secteur représentaient 16,0 % de l'ensemble des investissements effectués en 1987 et 19,2 % en 1989. Les investissements de Glaverbel à Saint-Augustin et d'Alumax à Deschambault, en 1990 et 1991, viendront renforcer les investissements régionaux.

TABLEAU 15
ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DANS LA RÉGION DE QUÉBEC, 1987-1989
(en pourcentage)

Secteurs	1987	1988	1989
Primaire et construction	2,6	2,9	2,5
Secondaire	11,9	10,9	9,8
Tertiaire :			
– sans habitation	42,7	45,0	48,8
– habitation	42,8	41,2	38,9
Total:	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source: BSQ, Investissements privés et publics au Québec, 1987-1989 et 1989-1990.

Malgré ce déséquilibre entre les principaux secteurs économiques, certains résultats sont intéressants. Quelques secteurs ont en effet connu d'importantes hausses d'investissements en immobilisations entre 1987 et 1989. C'est le cas notamment des secteurs de l'imprimerie, des produits minéraux non métalliques, des produits électriques, des transports et autres services d'utilité publique.

D'autres activités affichent par contre des diminutions d'investissements. Il s'agit des secteurs du bois, des produits métalliques, du papier et industries connexes et du cuir.

L'investissement public, pour sa part, prend une importance particulière dans la région à cause de la présence gouvernementale. Cet aspect est analysé dans le chapitre consacré au secteur tertiaire.

Graphique 2

Évolution des investissements en immobilisation selon les secteurs d'activité, 1987-1989

Région de Québec

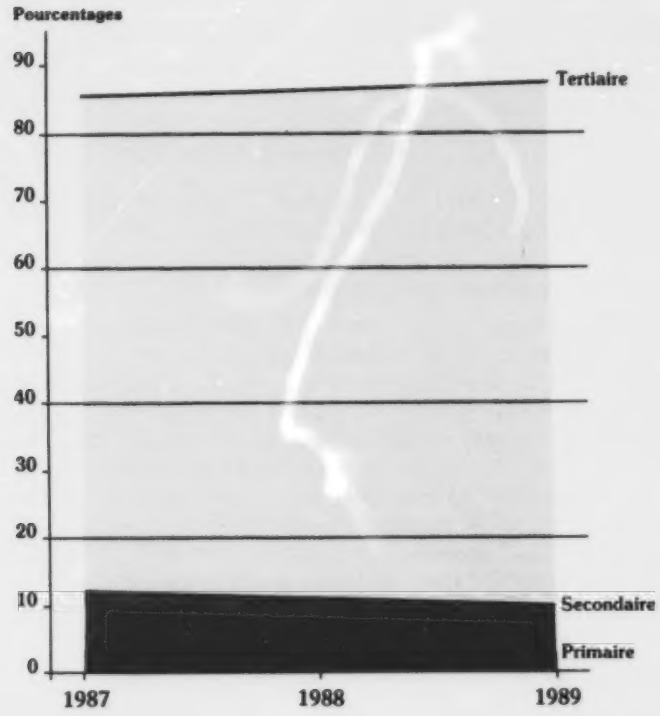

Source: BSQ, Investissements privés et publics au Québec, 1987-1989 et 1988-1990.

PARTIE 2: L'INDUSTRIE DES RESSOURCES

2.1 La filière agro-alimentaire

La région administrative de Québec ne peut être comparée aux grandes régions agricoles du Québec, bien que l'agriculture y soit essentielle pour maintenir une certaine diversité économique et la stabilité du tissu social en milieu rural. Le nombre d'emplois dans l'agriculture était estimé à 3 000 en 1989. En 1986 le nombre d'exploitations s'élevait à 1518, dont 612 dans la MRC de Portneuf.

Au chapitre de la transformation, l'agriculture régionale joue également un rôle dans certains secteurs des aliments et boissons qui représentait 3 600 emplois en 1989.

2.1.1 Les productions agricoles

L'élevage comptait pour 77 % des revenus bruts agricoles en 1986. En fonction du chiffre d'affaires atteint en 1985, la production laitière domine avec 34,4 M$ des ventes totales suivie de l'aviculture avec 17,3 M$, de l'élevage de porcs avec 10,9 M$ et l'élevage du bœuf avec 9,3 M$.

Les productions végétales destinées à l'alimentation des troupeaux monopolisent 73,4 % des superficies en culture et en pâturage des exploitations agricoles et les productions commercialisées sont relativement diversifiées. La pomme de terre est la plus importante. Plus de 18 % des superficies de cette production, au Québec, se concentre dans la région, spécialement dans les MRC de Portneuf et l'Île-d'Orléans et rapporte à elle seule plus de 10 M$. La pomoculture est également présente sur le territoire avec au-delà de 68 000 pommiers. Près de 300 ha en fraises et 90 ha en framboises sont cultivés, soit 15 % et 13 % des superficies québécoises. Les productions maraîchères sont aussi bien implantées alors que les productions en serres ont fait l'objet d'importants investissements dans Portneuf. L'horticulture ornementale, pour sa part, continue de progresser.

En 1986, 1 518 entreprises agricoles de la région ont déclaré un chiffre d'affaires de plus de 100 M$. Le total des dépenses agricoles du secteur était, pour la même période, de plus de 83 M$, dont 5 M$ en salaires. La capitalisation en agriculture dépasse les 336 M$. De ce total, près de 220 M$ correspondent à la valeur des terres et bâtiments.

Les diverses productions sont souvent concentrées dans une ou deux MRC. Portneuf a 61,1 % des entreprises laitières de la région tandis que plus de 67 % des entreprises porcines se situent dans Charlevoix et Charlevoix-Est. Les élevages de bovins se retrouvent surtout dans Portneuf (27,5 %), Charlevoix (26,6 %) et Charlevoix-Est (20,5 %). Il y a par ailleurs 57,4 % des entreprises avicoles dans les MRC de La Jacques-Cartier et Charlevoix, et le sirop d'érable est produit en grande partie dans Portneuf et à l'Île d'Orléans. Quant aux productions maraîchères et fruitières, elles sont concentrées principalement dans l'Île d'Orléans.

Graphique 3

Principales productions agricoles en fonction du chiffre d'affaires des exploitations, 1985

Région de Québec

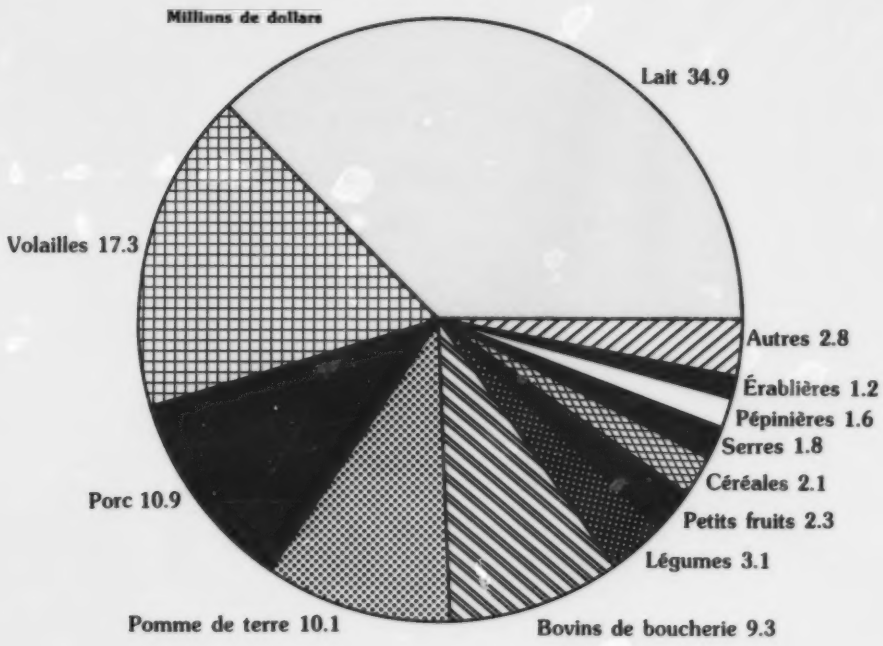

Source: Statistique Canada, 1986.

TABLEAU 16
CARACTÉRISTIQUES AGRICOLES
RÉGION DE QUÉBEC, 1986

Territoires	Nombre d'exploitations + 2 500 $	Capitalisation agricole totale	Ventes totales $	Dépenses totales $	Salaires
MRC Portneuf	612	131 603 720	38 461 418	29 126 762	1 941 374
MRC La Jacques-Cartier	64	21 184 126	9 892 746	8 579 369	336 577
MRC L'Île-d'Orléans	237	52 851 139	12 727 991	10 414 508	1 106 042
MRC La Côte-de-Beaupré	108	23 787 140	3 155 801	2 835 726	111 245
MRC Charlevoix	190	36 934 265	12 940 328	12 434 859	346 554
MRC Charlevoix-Est	118	27 769 472	11 951 284	10 541 962	394 970
CUQ	189	42 231 663	10 906 737	9 180 258	881 129
TOTAL Région de Québec	**1 518**	**336 361 525**	**100 036 305**	**83 113 444**	**5 117 891**

Source: Statistique Canada - Recensement 1986.

2.1.2 La transformation des produits agricoles

L'industrie de la transformation agricole est concentrée dans deux secteurs: les produits laitiers et la volaille.

Le premier est représenté par une nouvelle grande entreprise québécoise, NATREL issue de la fusion des entreprises PURDEL et AGROPUR. La concentration a été motivée par une concurrence accrue notamment des produits américains provoquée par la libéralisation des marchés.

Pour la même raison, une entreprise majeure de transformation de la volaille, la Poulette Grise de Charlevoix-Est, a été vendue à la Coopérative de Dorchester qui assure la poursuite des activités de l'entreprise.

D'autres grandes entreprises du secteur des aliments et boissons transforment dans une proportion difficilement quantifiable certains produits agricoles de la région. Il s'agit des grandes boulangeries, pâtisseries, biscuiteries et charcuteries représentées par des entreprises telles Doyon, Vaillancourt, Leclerc et Bilopage.

2.1.3 Perspectives du secteur agricole

L'agriculture de la région poursuit le mouvement de concentration observée au Québec depuis plusieurs années. Les activités agricoles ralentissent dans plusieurs MRC et de grands espaces agricoles se transforment graduellement en friche, notamment dans Charlevoix. Ce phénomène a un effet négatif non seulement sur l'emploi agricole mais sur l'équilibre de l'économie régionale sur le plan industriel, environnemental et agro-touristique.

Par ailleurs, il y a un potentiel de diversification dans les productions, du fait que la région de Québec bénéficie d'un important bassin de consommateurs, notamment dans l'agglomération urbaine. Cette dernière offre des possibilités de mises au point technique et de développement de certains produits avec ses maisons d'enseignement, ses usines de transformation, ses centres de recherche en agro-alimentaire, sa station de recherche de Sainte-Foy et ses parcs industriels. Ainsi, les aliments frais ou transformés de haute qualité tels les mets surgelés ou préparés sont de plus en plus en demande.

Dans le domaine de la commercialisation, l'évolution des accords de libre-échange avec les États-Unis et de l'Accord général sur le commerce et les tarifs (GATT), sont des enjeux majeurs pour le développement de l'agriculture dans la région comme dans l'ensemble du Québec.

2.2 La filière du bois

L'industrie forestière joue un rôle majeur dans la région de Québec. Sa contribution à la création d'emploi était estimée à 7 000 en 1989 dont 4 400 dans le seul secteur des pâtes et papier. La répartition de ces emplois sur l'ensemble du territoire contribue fortement à l'équilibre économique de la région.

2.2.1 L'exploitation forestière

La région de Québec comprend essentiellement le territoire de trois unités de gestion du ministère de l'Énergie et des Ressources (MER) soit Charlevoix, Laurentides et Portneuf-Duchesnay. Ce territoire de 17 620 km^2 constitué à 60 % de terres publiques a une superficie forestière exploitable évaluée à 13 164 km^2, soit 2,4 % des terrains forestiers exploitables du Québec.

Le couvert forestier est dominé par la sapinière à bouleau blanc, la sapinière à épinette noire et la sapinière à bouleau jaune.

La disponibilité annuelle de matière ligneuse du territoire public équivaut à 1 047 500 m^3 dont 731 500 m^3 en essences résineuses et 315 600 m^3 en essences feuillues. Pour sa part, l'industrie forestière a récolté, en 1988-1989, 769 684 m^3 dont 6 % en feuillus. Le potentiel résineux est récolté en entier mais les essences feuillues sont sous-utilisées.

TABLEAU 17
VOLUME DE MATIÈRE LIGNEUSE EXPLOITÉE DANS LA RÉGION DE QUÉBEC, 1988-1989
(en mètres carrés)

	Résineux		Feuillus		Total
	Sciage	Pâte	Sciage	Pâte	
Portneuf-Duchesnay	105 216	83 064	28 527	10 513	227 320
Laurentides	202 143	22 250	498	—	224 891
Charlevoix	56 065	254 175	2 865	4 368	317 473
Total de la région	**363 424**	**359 489**	**31 890**	**14 881**	**769 684**

Source: MER, Secteur forêt, région de Québec, 1989.

En regard des besoins de l'industrie de transformation, la région est largement déficitaire, car le volume forestier récolté dans la région couvrait moins du tiers des 3,04 millions de m^3 de résineux transformés dans les usines de pâtes et papier en 1988. Le déficit en matière ligneuse est comblé par l'importation.

Des mesures ont été prises au cours des dernières années pour assurer la régénération et l'exploitation de la forêt. Ainsi, la région poursuit le programme de reboisement mis sur pied par le gouvernement du Québec. Plus de 16 millions de plants ont été produits pour le reboisement en 1988 et 125,2 km^2 de terrain ont fait l'objet de préparations et de travaux sylvicoles.

Dans cette même perspective, l'implantation d'un nouveau régime forestier sur les terres du domaine public régissant l'octroi de permis d'intervention pour l'approvisionnement d'usine de transformation à des détenteurs de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) est déjà réalisée pour les trois unités de gestion de la région.

Le régime forestier permet maintenant aux bénéficiaires de CAAF de planifier à long terme leurs interventions et le développement de leur industrie. Ces CAAF sont également soumis au « Guide des modalités d'intervention en milieu forestier » qui vise notamment à assurer également l'intégrité des nombreux parcs et réserves de la région. L'aménagement forestier est une préoccupation de ce nouveau régime forestier. Les utilisateurs devront aménager les territoires selon leurs vocations respectives en s'assurant de leur remise en production.

2.2.2 La transformation du bois

Avec ses neuf usines de pâtes, papiers et cartons, près de 4 500 emplois et une capacité de production annuelle de près de 1,5 million de tonnes métriques en 1988, la région de Québec se classe au deuxième rang des seize régions administratives du Québec. En outre, une masse salariale de plus de 160 M$ et une valeur des livraisons de 750 M$ en 1986 confirment l'importance de ce secteur.

La capacité de production des usines de la région représente 15,0 % de la capacité totale québécoise, presque *ex aequo* en deuxième place avec la région de Saguenay - Lac-Saint-Jean. La région de Trois-Rivières occupe le premier rang avec 21,9 %. En milliers de tonnes métriques, la capacité de la région de Québec est passée de 930 en 1982 à 1 289 en 1986, pour atteindre 1 423 en 1988.

Le plan de modernisation des usines, appuyé par des subventions gouvernementales au début des années 80, a contribué à cette hausse de la capacité de production. Cette modernisation se poursuit mais le volume des investissements en immobilisations est à la baisse: 1987, 174 999 M$; 1988, 163 760 M$; 1989, 116 621 M$.[1]

Parmi les investissements se trouve la reconversion de l'ancienne usine Papiers Saint-Raymond par la Société Produits forestiers Mallette. La réalisation du projet entraînera des investissements de 125 M$ et permettra de maintenir plus d'une centaine d'emplois. La compagnie Daishowa, pour sa part, construit une usine de désencrage du papier au coût de 56 M$.

TABLEAU 18
CAPACITÉ DE PRODUCTION ANNUELLE DE PÂTES ET PAPIER SELON LES PRODUITS, PAR RÉGION, 1988
(en milliers de tonnes métriques)

	Régions administratives du MER [1]									
	01	02	**03**	04	05	06	07	08	09	Total
Papier journal et papier spécialité pâte mécanique	430	1 001	**1 180**	1 446	201	—	743	175	475	5 651
Papiers fins et papiers spéciaux	—	—	**17**	10	235	175	90	—	—	527
Papiers hygiéniques	—	—	**2**	40	15	95	70	—	—	222
Papiers et cartons kraft	200	90	**10**	300	85	—	—	—	—	685
Cartons (fibres recyclées)	200	—	**35**	108	35	169	—	—	—	547
Matériaux de construction	—	—	**128**	28	—	62	—	—	—	218
Pâtes commerciales	28	340	**51**	150	70	—	305	532	175	1 651
Total	**858**	**1 431**	**1 423**	**2 082**	**641**	**501**	**1 208**	**707**	**650**	**9 501**
% par région	**9,0**	**15,1**	**15,0**	**21,9**	**6,8**	**5,3**	**12,7**	**7,4**	**6,8**	**100**

Note: Les usines de pâtes et papier de la région administrative 09 du MER sont localisées dans la région de Québec, à l'exception de la petite usine de désencrage de Breakeyville qui est située dans la région Chaudière-Appalaches.

1. 01 - Bas-Saint-Laurent - Gaspésie, 02 - Saguenay - Lac-Saint-Jean, 03 - Québec, 04 - Trois-Rivières, 05 - Estrie, 06 - Montréal, 07 - Outaouais, 08 - Abitibi-Témiscamingue, 09 - Côte-Nord.

Sources: MER, Service des approvisionnements, décembre 1988.
Association des industries forestières du Québec (AIFQ).

1. BSQ, Investissements privés et publics, 1988 à 1990. Les chiffres de 1989 sont « réels provisoires ».

Graphique 4

Production de pâtes et papiers selon les régions du ministère de l'Énergie et des Ressources, 1988

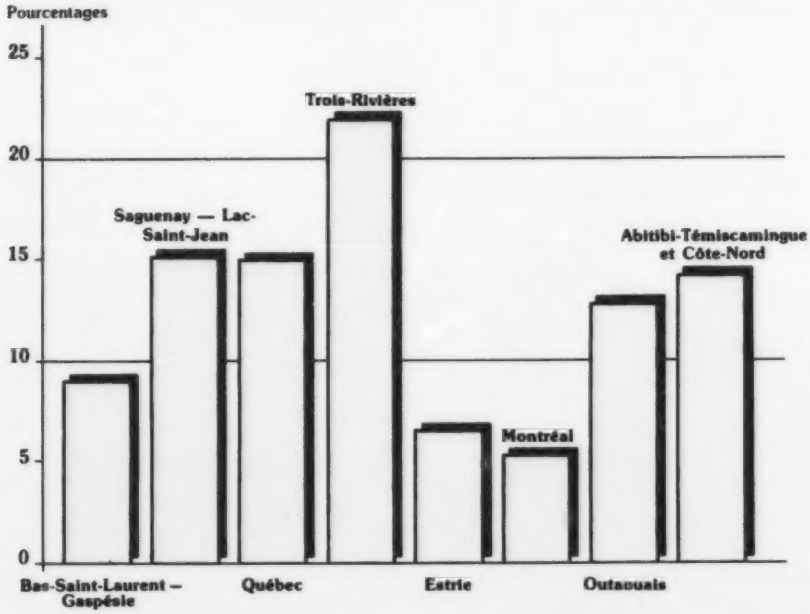

Source: Association des industries forestières du Québec (AIFQ).

Au chapitre de la commercialisation, le Québec dépend de plus en plus des États-Unis pour écouler sa production de papier journal, mais ces derniers diminuent progressivement la part de leurs importations du Québec. De plus une hausse des stocks et une tendance à la baisse des prix du papier journal, combinées à une hausse du taux de change du dollar canadien face à la devise américaine, réduisent les bénéfices des entreprises.

La demande du marché pour d'autres types de production à base de fibre pourrait cependant avoir un effet compensatoire. En poursuivant ses efforts de modernisation et de diversification, l'industrie des pâtes et papier de la région devrait pouvoir affronter les nouvelles règles du jeu créées par l'accord du libre-échange entre le Canada et les États-Unis, de même que les exigences de ces derniers en matière d'utilisation de fibre recyclée. Les projets d'usine de désencrage de la Daishowa et le projet de relance de l'usine de Saint-Raymond dans le secteur du papier fin s'inscrivent dans cette perspective.

Dans l'ensemble, l'industrie des pâtes et papiers s'adaptera aux exigences de la productivité et de l'environnement mais ne devrait pas accroître le nombre d'emplois dans les prochaines années.

Par ailleurs, la région dispose d'une centaine d'usines de transformation primaire dont la plupart sont de petites scieries. Seulement une quinzaine d'entre elles étaient autorisées à consommer plus de 10 000 m^3 de matière ligneuse

en 1989. Les usines de sciage de la région consommaient, en 1988, 484 612 m^3 de matière ligneuse, dont 360 722 m^3 de résineux et 123 890 m^3 de feuillus. Cette industrie regroupait plus de 1 500 emplois dans la région en 1989. Il est également à noter que l'industrie des panneaux à basse densité est fortement représentée dans la région de Québec.

Le secteur des matériaux de construction, d'autre part, traverse une période difficile. Le ralentissement de la construction résidentielle et la surtaxe à l'exportation aux États-Unis affectent la performance de cette industrie.

2.2.3 Perspectives du secteur forestier

Tout comme l'agriculture, la forêt joue un rôle indispensable dans la région, en particulier dans certaines zones telles Portneuf et Charlevoix pour lesquelles l'industrie forestière constitue la principale source d'emplois manufacturiers. L'approvisionnement des usines est cependant largement dépendante des autres régions.

Le nouveau régime forestier, de même que les contrats d'approvisionnement en matière ligneuse, contribueront à garantir l'alimentation des usines de la région de Québec. Dans la même perspective, le MER met en place un programme quinquennal d'aménagement forestier d'au-delà de 104,0km^2 par an, composé principalement de 32,1km^2 de coupe avec protection de la régénération et de 30,5km^2 hectares de coupe de regénération. Par ailleurs, le volume de plants mis en terre diminuera durant les prochaines années à en juger par la réduction du volume annuel pour le Québec dont l'objectif a été ramené de 250 millions à 200 millions de plants par an.

De plus, le secteur du bois n'échappera pas aux exigences du virage technologique. À ce chapitre, la région dispose de ressources importantes. Aux services de recherche du MER s'ajoutent notamment la Faculté de foresterie et de géodésie de l'Université Laval, (la seule au Québec), le Centre fédéral de foresterie des Laurentides, le Centre spécialisé en foresterie du cégep de Sainte-Foy et le Centre québécois de valorisation de la biomasse. Le développement de la recherche, d'autre part, peut contribuer à optimiser la régénération de la forêt, à utiliser davantage les essences feuillues, à diversifier les produits forestiers et à améliorer les technologies de recyclage des fibres et du traitement des rejets industriels des usines de transformation. Le maintien de la région de Québec comme l'une des premières productrices de pâtes, papiers et cartons, repose largement sur la capacité de cette industrie de s'adapter aux exigences nouvelles de ce secteur industriel.

2.3 L'industrie minérale

Sept substances minérales sont produites ou extraites du sol et du sous-sol de la région de Québec. Ce sont le calcaire, le ciment, le granite, les produits d'argile, le sable et gravier, la silice et la tourbe. Globalement, la valeur de la production minérale des sept substances représentait 18,9 % de la valeur québécoise totale de ces mêmes substances en 1985, 19,1 % en 1986 et 21,6 % en 1987.

Le ciment, représente 60 % de la valeur de production minérale de la région de Québec. La santé de l'économie minérale de la région est donc nettement dépendante des performances de l'industrie du ciment. La Communauté urbaine de Québec (CUQ), pour sa part, produisait 50,5 % de la valeur

minérale régionale en 1987. Elle est suivie de la MRC de Portneuf avec 45,2 %. Quant à l'emploi, la répartition était de 53,2 % dans la CUQ et de 41,7 % dans Portneuf pour la même année.

TABLEAU 19
VALEUR DE LA PRODUCTION MINÉRALE DE LA RÉGION DE QUÉBEC (MRC, CUQ) 1985-1987

	1985		1986		1987	
	M$	%	M$	%	M$	%
Charlevoix-Est	0,992	1,3	0,285	0,3	0,413	0,4
La Côte-de-Beaupré	0,318	0,4	0,280	0,3	0,520	0,5
Charlevoix	2,623	3,3	3,167	3,6	3,563	3,4
CUQ	42,037	53,3	48,159	54,4	53,638	50,5
Portneuf	32,861	41,7	35,201	39,8	48,018	45,2
La Jacques-Cartier	0,052	0,1	1,420	1,6	0,030	0,0
Total:	**78,883**	**100,0**	**88,512**	**100,0**	**106,183**	**100,0**

Source: Service de la statistique du MER (Mines).

Entre 1985 et 1987, le nombre d'emplois pour l'ensemble de la région s'est accru de 16 %, passant de 575 à 666. Par ailleurs, la masse salariale et le nombre d'heures travaillées ont connu des augmentations respectives de 19,7 % et 22,8 %.

Par rapport à l'ensemble du Québec, la production minérale totale de la région ne représente que 4 % de la valeur des expéditions totales, mais elle se classe néanmoins au cinquième rang des seize régions administratives après la Montérégie (6 %), l'Abitibi-Témiscamingue (15 %), le Nord-du-Québec (17 %) et la Côte-Nord (38 %).

De 1985 à 1987, les expéditions minérales de la région de Québec se sont accrues de 34 % comparé à celles du Québec qui n'ont augmenté que de 20 %.

2.3.1 Perspectives du secteur minéral

La production régionale de granite a rattrapé en 1987 la baisse qu'elle avait connue l'année précédente. Depuis, sa croissance est très rapide, compte tenu de la demande mondiale pour cette pierre. À titre d'exemple, le Port de Québec a expédié à l'étranger quelque 10 000 tonnes de granite en 1987 et 80 000 en 1988. La région de Portneuf est riche en granite et il est possible que de nouvelles carrières s'ouvrent d'ici deux ans, même si un ralentissement de la construction d'édifices commerciaux et institutionnels survient, car ce matériau a su s'imposer dans la rénovation d'immeubles. Une transformation régionale accrue serait bénéfique pour cette industrie.

Les perspectives pour le sable et le gravier, le calcaire et les produits d'argile sont toutes dépendantes de celles du secteur de la construction des résidences, des commerces et des édifices institutionnels.

Quant à l'augmentation de la production de ciment, elle est directement liée à la mise en chantier de projets d'envergure (hydro-électricité) et d'une hausse de la demande dans les pays étrangers, puisque 38 % de la production est exportée.

Par ailleurs, en matière de recherche et développement, la région dispose de la plus grande concentration de chercheurs en géologie et métallurgie au Québec. Cette force repose sur quatre organismes: le ministère de l'Énergie et des Ressources (MER) avec sa Direction générale de l'Exploration géologique et minérale (DGEGM) ; le Centre de recherche minérale (CRM) ; l'Université Laval - Départements de Mines et Métallurgie et celui de Géologie, l'Institut des technologies du magnésium (ITM) et enfin l'INRS-Géoressources. La recherche appliquée pourrait apporter une attention particulière à la qualité et aux utilisations des matériaux comme les ciments, en milieu nordique.

PARTIE 3: LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR SECONDAIRE

3.1 L'industrie de la construction

En 1989, le nombre d'emplois dans le secteur de la construction dans la région de Québec était estimé à 11 800, soit 4.3 % de l'emploi total alors qu'il était de 5.5 % au Québec.

À cause de l'absence de données spécifiques pour l'ensemble de la région administrative de Québec dans le domaine de la construction, les indicateurs disponibles pour la Communauté urbaine de Québec (CUQ) serviront de base de comparaison pour esquisser un portrait du secteur.

La valeur estimative des permis de construction dans la CUQ est passée de 541.4 M$ en 1986 à 847.6 M$ en 1989, soit une augmentation de 56.6 % comparativement à 45.5 % dans l'ensemble du Québec pour la même période.

La construction domiciliaire domine le secteur avec généralement environ la moitié de la valeur totale. Suivent, dans l'ordre, la construction commerciale, institutionnelle et industrielle. Le pourcentage d'augmentation ou de diminution de la valeur des permis varie parfois largement d'une année à l'autre et d'un secteur à l'autre en fonction de la mise en œuvre de projets majeurs tels la construction des usines d'épuration des eaux de la CUQ.

Quant au nombre de mises en chantier, il a culminé en 1987 avec 6 410. Ce nombre est passé à 4 540 en 1988 et à 4 665 en 1989.

TABLEAU 20
VALEUR ESTIMATIVE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DANS LA CUQ, 1986-1989
(en millions de dollars)

	Domiciliaire	Industriel	Commercial	Institutionnel	Total
1986	336.7	18.6	149.4	36.7	541.4
1987	470.1	4.3	169.5	61.4	705.3
1988	347.0	27.5	246.9	164.9	786.3
1989	389.4	9.2	227.3	221.7	847.6

Source: Statistique Canada, municipalités et CUQ, 1986-1989.

TABLEAU 21
VARIATION ANNUELLE DE LA VALEUR ESTIMATIVE DES PERMIS DE CONSTRUCTION, CUQ ET LE QUÉBEC, 1986-1989
(en pourcentage)

	De 1986 à 1987		De 1987 à 1988		De 1988 à 1989	
Secteurs	**CUQ**	**Le Québec**	**CUQ**	**Le Québec**	**CUQ**	**Le Québec**
Domiciliaire	+ 40	+ 36	-26	-11	+ 12	-8
Industriel	-77	+ 145	+ 84	-26	-66	+ 148
Commercial	+ 13	+ 12	+ 46	+ 22	-8	0
Institutionnel	+ 67	+ 19	+ 168	+ 14	+ 34	-4
Total secteurs	**+ 30**	**+ 38**	**+ 11**	**-4**	**+ 8**	**+ 10**

Note: Statistique Canada et les municipalités répartissent parfois de façon différente les permis dans les secteurs non résidentiels.

Sources: Statistique Canada, municipalités et CUQ 1986-1989. Compilation OPDQ.

TABLEAU 22
NOMBRE DE MISES EN CHANTIER DANS LA CUQ, 1986-1989

1986	1987	1988	1989
5763	6410	4540	4665

Source: SCHL.

Graphique 5

Valeur estimative de la construction de la Communauté urbaine de Québec, 1986-1989

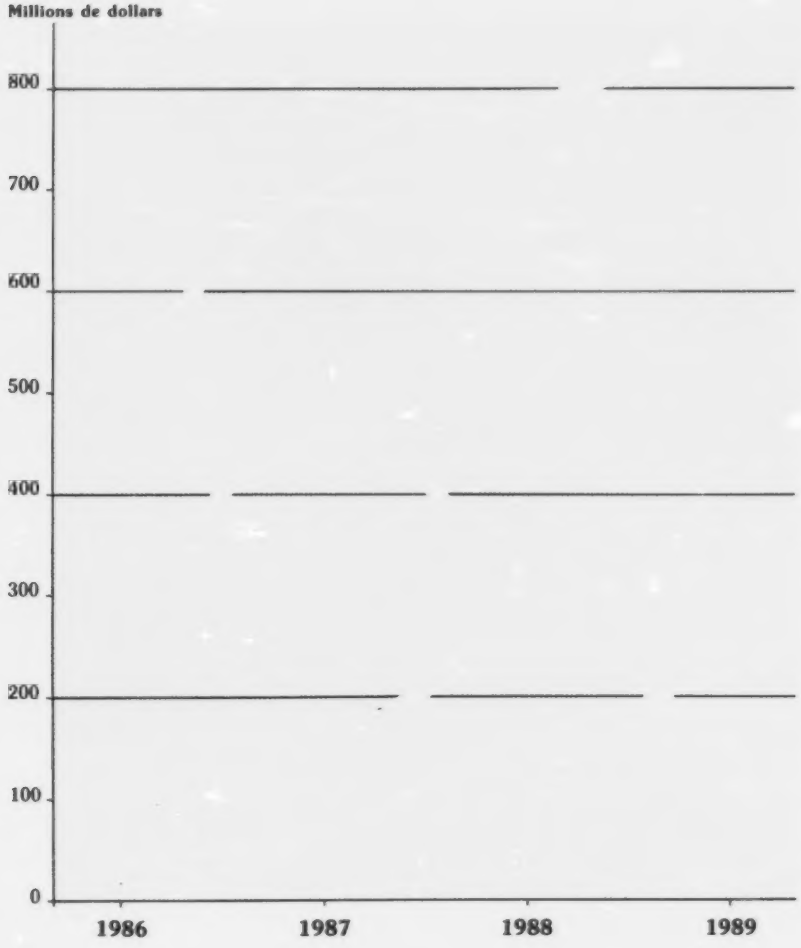

Sources: Statistique Canada et Service d'aménagement du territoire de la Communauté urbaine de Québec.

À l'intérieur de la CUQ, la croissance de la valeur des permis de construction durant les dernières années a été particulièrement remarquable pour les secteurs institutionnel et commercial à Charlesbourg ; pour les secteurs commercial et industriel à Beauport ; pour les secteurs commercial, industriel et institutionnel dans la ville de Québec et pour le secteur industriel à Saint-Augustin.

La construction d'édifices à bureau, quant à elle, est influencée par l'évolution de l'administration publique qui occupe près de 65 % des 1 850 000 m^2 de superficie utilisée à des fins de bureau. Le gouvernement du Québec à lui seul en occupe 50 %. Le taux d'inoccupation est demeuré autour de 3,5 % durant les dernières années. Ce taux relativement bas favorise le maintien de l'activité dans ce secteur.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, le ralentissement de la construction dans la région de Québec en 1989 et 1990 n'a pas eu lieu. Un tel ralentissement est cependant prévu pour 1991. Ce dernier serait à son tour suivi d'une reprise en 1992. C'est le secteur domiciliaire qui risque d'être le plus touché. Cependant, l'ensemble de la construction pourrait se maintenir à cause de l'échelonnement sur quelques années de certains chantiers importants dans les secteurs de l'industrie et du génie civil. Il s'agit notamment des usines d'épuration de la CUQ, du tunnel Lotbinière-Portneuf d'Hydro-Québec, de la construction de l'aluminerie Lauralco, du projet d'usine de désencrage du papier par la compagnie Daishowa et de la construction d'établissements récréo-touristiques dans les secteurs des chutes Montmorency et du Mont Sainte-Anne.

3.2 L'industrie manufacturière

3.2.1 Caractéristiques générales

Les activités de fabrication et de transformation de biens de consommation et de produits divers occupaient 27 800[1] personnes en 1989 dans la région de Québec, soit environ 4,4 % de la main-d'œuvre manufacturière du Québec. À l'échelle de la région, l'emploi dans ce secteur représentait seulement 10,1 % de l'emploi total alors qu'à l'échelle de l'ensemble du Québec, ce secteur en regroupait 20,6 %.

La région compte cependant plusieurs industries d'importance, notamment dans les secteurs du papier et des produits en papier, (4 400 emplois), des aliments et boissons, (3 600), de l'imprimerie et de l'édition, (2 900), des produits métalliques, (2 600) et de celui du cuir et des produits connexes (1 600).

L'activité manufacturière se retrouve principalement dans la Communauté urbaine de Québec et dans la MRC de Portneuf qui regroupent respectivement 78,6 % et 11,7 % des emplois manufacturiers de la région et environ le même pourcentage des établissements manufacturiers.

L'industrie manufacturière de la région présente une grande diversification des activités dont certaines occupent une place importante, compte tenu d'une concentration d'emplois supérieure à la moyenne provinciale. C'est le cas notamment de l'industrie du cuir, du tabac, des produits minéraux non métalliques, du papier, de l'imprimerie, des produits métalliques ainsi que des aliments et boissons.

1. Estimation de l'économiste régional du ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle.

TABLEAU 23
RÉPARTITION DE L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE
RÉGION DE QUÉBEC, 1989

Secteurs	Région de Québec	%	Ensemble du Québec	%	Région de Québec Le Québec %
Aliments boissons	3 600	12.9	61 400	9.8	5.9
Tabac	400	1.4	2 600	0.4	15.4
Caoutchouc plastique	700	2.5	19 800	3.2	3.5
Cuir	1 600	5.8	8 500	1.4	18.8
Textile	300	1.1	32 100	5.1	0.9
Habillement	1 200	4.3	74 300	11.9	1.6
Bois	1 700	6.1	40 100	6.4	4.2
Meuble	900	3.2	27 600	4.4	3.3
Papier	4 400	15.8	50 700	8.1	8.7
Imprimerie	2 900	10.4	41 000	6.6	7.1
Première transformation des métaux	100	0.4	32 100	5.1	0.3
Produits métalliques	2 600	9.4	40 700	6.5	6.4
Machinerie	1 000	3.6	19 300	3.1	5.2
Équipement de transport	500	1.8	47 300	7.6	1.1
Produits électriques	1 300	4.7	44 800	7.2	2.9
Minéraux non métalliques	1 700	6.1	13 500	2.2	12.6
Pétrole charbon	100	0.4	3 400	0.5	2.9
Produits chimiques	1 200	4.3	40 900	6.5	2.9
Manufacturier divers	1 600	5.8	25 000	4.0	6.4
Manufacturier (total)	**27 800**	**100,0**	**625 100**	**100,0**	**4,4**

Source: MMSRFP, Estimations du marché du travail, 1989.

Dans l'ensemble, l'industrie manufacturière de la région de Québec est dominée par des secteurs rendus à leur maturité tels les pâtes et papier, les aliments et boissons et l'imprimerie. Plusieurs entreprises appartenant à ces secteurs ont en effet atteint un haut niveau de développement et ne sont guère susceptibles d'exercer un impact majeur quant à la création de nouveaux emplois.

En 1987, six secteurs industriels regroupaient près de 63 % des établissements manufacturiers de la région soit, par ordre d'importance: l'imprimerie, l'édition et les industries connexes, la fabrication de produits en métal, le bois, les aliments et boissons, les meubles et articles d'ameublement et l'habillement. Un seul de ces secteurs a vu le nombre de ses établissements augmenter sensiblement depuis 1985, soit la fabrication de produits en métal.

La valeur ajoutée des industries manufacturières de la région de Québec atteignait en 1987 près de 1,4 milliard de dollars, soit 28 % de plus qu'en 1985. Les secteurs où la valeur ajoutée a le plus augmenté sont ceux des produits électriques et électroniques avec 100 %, des produits du bois et du métal avec respectivement 50 % et du papier et produits connexes avec 44 % d'augmentation. Près de 63 % de la valeur ajoutée manufacturière de la région se retrouve dans les industries suivantes: papier et produits connexes, aliments et boissons, bois, imprimerie et édition, produits du métal, produits électriques et électroniques et produits chimiques.

TABLEAU 24
INDUSTRIES DE LA RÉGION DE QUÉBEC
VALEUR AJOUTÉE MANUFACTURIÈRE, 1985-1987
(en millions de dollars)

Industrie	1985	1986	1987	1987/1985 %
Papier et produits connexes	285	369	410	+ 44
Aliments et boissons	81	86	97	+ 20
Bois	46	51	69	+ 50
Imprimerie, édition	92	103	117	+ 27
Produits métalliques	46	57	69	+ 50
Produits électriques et électroniques	21	32	42	+ 100
Produits chimiques	61	53	57	- 6
Groupes majeurs	632	751	861	+ 36
Total (région de Québec)	**1 065**	**1 202**	**1 369**	**+ 28**
Groupes majeurs/ Région de Québec	**59,3 %**	**62,4 %**	**62,9 %**	

Source: BSQ, compilation spéciale, recensement annuel des manufactures, 1990.

La région de Québec arrive en cinquième place par rapport aux seize régions administratives du Québec pour le nombre d'établissements, la valeur des ventes, la valeur ajoutée et le nombre des salariés. Ce sont les régions de Montréal, Montérégie, Mauricie -Bois-Francs et Chaudière-Appalaches qui dépassent la région de Québec dans ces domaines.

TABLEAU 25
PRINCIPALES STATISTIQUES MANUFACTURIÈRES
DES RÉGIONS DU QUÉBEC, 1986[1]

	Établissements	Valeur des livraisons de propre fabrication	Valeur ajoutée manufacturière	Total des salariés	Traitements et salaires
	Nombre	M$	M$	Nombre	M$
Gaspésie	94	384	182	3 498	81
Bas-Saint-Laurent	243	1 081	350	8 021	176
Saguenay - Lac-Saint-Jean	253	2 840	1 295	17 073	602
Chaudière-Appalaches	709	3 511	1 074	27 185	539
Québec	**594**	**2 448**	**1 202**	**20 120**	**506**
Mauricie - Bois-Francs	924	4 880	2 015	39 177	929
Estrie	495	2 246	1 084	23 553	498
Montérégie	1 634	10 715	4 595	81 818	2 098
Laurentides	451	3 688	1 325	16 277	401
Lanaudière	434	1 283	512	12 351	277
Laval	387	985	459	9 694	217
Montréal	4 527	23 924	10 718	202 335	4 838
Outaouais	126	1 089	493	7 956	239
Abitibi-Témiscamingue 126	858	379	6 610	180	
Nord-du-Québec	12	303	108	1 858	61
Côte-Nord	54	858	376	4 453	152
Total:	**11 063**	**61 101**	**26 167**	**503 403**	**12 501**

1. Il peut exister certains écarts entre ces données et celles fournies par d'autres sources à cause des différences méthodologiques.
Source: Statistique Canada, Industries manufacturières du Canada, niveau infraprovincial, 1986.

La région de Québec compte un bon nombre d'emplois dans des secteurs soumis à la concurrence très forte de certains pays où les coûts de main-d'œuvre sont moins élevés qu'au Québec et au Canada. Les secteurs affectés par cette compétition étrangère sont surtout ceux du textile, du vêtement, du cuir, de la chaussure et du meuble.

Selon l'enquête du BSQ[1] sur la destination des expéditions manufacturières des exportateurs du Québec, la région arrive au 7e rang en 1987 pour la valeur des expéditions parmi les régions du Québec, après Montréal, Montérégie, Mauricie - Bois-Francs, Chaudière-Appalaches, Saguenay - Lac-Saint-Jean et Laurentides. La valeur des expéditions des manufacturiers exportateurs de la région a augmenté de 10,9 % de 1985 à 1987, tandis qu'il y avait une légère baisse au niveau du Québec.

TABLEAU 26
EXPÉDITIONS DES MANUFACTURIERS EXPORTATEURS RÉGION DE QUÉBEC, 1985-1987

	Région 000 $	Le Québec 000 $	Région / Québec %
1985	1 683 261	50 787 570	3.31
1986	1 855 810	49 197 586	3.77
1987	1 866 256	50 453 047	3.70
1987 / 1985	+ 10,9 %	-0,7 %	

Sources: Destination des expéditions des manufacturiers exportateurs du Québec, 1985-1987, BSQ, 1990.
Compilation, OPDQ.

En 1987, 101 manufacturiers de la région ont expédié des produits dans les autres régions du Québec pour une valeur de 672 624 000 $, 96 en Ontario pour 342 335 000 $, 74 dans les Provinces maritimes pour 57 376 000 $ et 63 dans les Provinces de l'Ouest et les Territoires du Nord-Ouest pour 111 350 000 $.

En ce qui concerne l'exportation à l'étranger, 70 entreprises ont exporté pour 682 571 000 $, dont 559 283 000 $ aux États-Unis, et 123 288 000 $ dans les autres pays.

En pourcentage, les expéditions des manufacturiers exportateurs en 1987 se résument ainsi : 36,0 % au Québec, 18,3 % en Ontario, 9,1 % dans le reste du Canada, 30,0 % aux États-Unis et 6,6 % dans les autres pays. Il est bon de noter également que les expéditions à l'étranger sont passées de 28,6 % en 1985, à 31,0 % en 1986 et à 36,6 % en 1987.

3.2.2 Évolution récente des secteurs

Environ 3 600 personnes trouvent du travail dans les entreprises de fabrication agro-alimentaires de la région, 7 000 dans la fabrication de meubles, de papiers et autres produits découlant de la filière du bois, 2 600 dans les produits métalliques et 1 700 dans la transformation des produits minéraux non métalliques comme le ciment et le granite. Sauf pour les produits métalliques qui connaissent un essor, la création d'emplois devrait être limitée dans ces secteurs.

Par ailleurs, au cours des dernières années, plusieurs entreprises québécoises de fabrication de vêtements ont entrepris de rationaliser leurs opérations

1. L'univers de cette enquête porte sur la destination première des expéditions manufacturières et se limite aux seuls manufacturiers qui vendent à l'extérieur du Québec.

afin de protéger leurs parts de marché menacées par la concurrence étrangère. Les entreprises de tabac et de cuir sont en situation de plafonnement. D'autre part, malgré certaines difficultés, le secteur de la chaussure se maintient. Ces secteurs restent cependant fragiles et dépendent des politiques gouvernementales en matière commerciale et industrielle.

Le secteur de l'imprimerie, pour sa part, occupe une bonne partie des emplois manufacturiers de la région, soit 10,4 %, mais ces emplois sont sensibles aux innovations technologiques. Les entreprises doivent moderniser leurs équipements régulièrement. Ainsi, en 1989, plus de 15 M$ ont été investis dans ce secteur.

Les industries de la première transformation des métaux, avec la venue de Lauralco, (un milliard de dollars en investissements et création de 500 emplois), les industries des produits électriques avec notamment l'implantation de Asea Brown Boveri et le secteur des produits minéraux non-métalliques avec la venue de Glaverbec, (un investissement de 150 M$ et création de 300 emplois) connaîtront un taux de croissance appréciable au cours des prochaines années.

3.2.3 Les infrastructures d'accueil

La région de Québec mise sur des espaces disponibles en grande quantité et sur un réseau important de centres de recherche pour attirer des établissements manufacturiers.

Le territoire de la région de Québec comprend plusieurs parcs et zones industrielles. Les parcs sont généralement la propriété des municipalités. Quant aux zones industrielles, ce sont des terrains réservés par les municipalités pour des fins industrielles.

En 1990, la région de Québec compte 23 parcs industriels qui totalisent quelque 2 170 hectares de superficie dont 1 045 hectares sont encore disponibles.

En plus de disposer de tout un ensemble de services privés ou publics de soutien, d'aide, de conseil, de financement et d'enseignement, les établissements manufacturiers de la région de Québec peuvent compter sur de nombreux centres de recherche. Ce secteur est analysé plus en détail dans le chapitre sur la recherche et développement.

La région est également bien dotée en ce qui concerne les routes, les autoroutes et le chemin de fer. Le Port de Québec, porte d'entrée du système fleuve Saint-Laurent/Grands-Lacs, offre une profondeur de 15,5 mètres à marée basse. Son ouverture à longueur d'année et sa situation à l'intérieur du continent en font un port à fort potentiel. Quant à l'Aéroport de Québec, il joue un rôle de plus en plus important.

3.2.4 Perspectives du secteur manufacturier

Le secteur manufacturier de la région de Québec se caractérise par son rôle encore relativement modeste dans l'ensemble de l'économie de la région. Il présente une certaine vulnérabilité du fait de sa concentration sur le plan territorial, sectoriel et des établissements. De plus, une bonne part du secteur est représentée par des productions qui sont plus en phase de consolidation et d'adaptation aux exigences des marchés et de l'environnement qu'en expansion (tout au moins quant aux emplois). Il s'agit entre autres des industries des pâtes et papier, du cuir et du textile.

TABLEAU 27
CARACTÉRISTIQUES DES PARCS INDUSTRIELS DE LA RÉGION DE QUÉBEC, 1990

Parcs	Superficie totale (hectare)	Superficie disponible (hectare)	Capacité portante (1000 kg / m²)	Équipement	Électricité (kV)	Gaz naturel	Dessertes ferroviaires	Aéroport (km)	Port (km)
Saint-Augustin	414.0	262.0	50	oui	25-69	oui	CN	8.0	20.0
Aéroport de Québec[1]	30.5	25.3	80	oui	25	non	non	0.0	16.0
Chauveau	16.5	5.6	10 à 50	oui	25	non	non	2.8	18.0
Colbert-Ouest	90.4	37.8	20	oui	25	oui	non	7.2	10.5
Carillon	40.5	25.2	10 à 30	oui	25	oui	CP	8.0	9.0
Colbert-Est	176.8	71.4	10 à 30	oui	25	oui	CN	9.0	9.0
Frontenac	70.0	14.6	5 à 10	oui	25	oui	CP	8.0	9.0
Metrobec	61.5	13.6	10	oui	25	non	non	8.0	11.0
Jean-Talon	85.0	23.4	20	oui	25	oui	non	10.0	6.0
Duberger	121.0	26.1	20	oui	25	oui	CN-CP	9.5	5.0
Vanier	134.0	1.8	7 à 15	oui	25	oui	CN	11.0	7.0
Saint-Malo	61.0	4.0	50	oui	25	oui	CN	10.5	4.0
Armand-Viau[4]	150.0	80.0	—	oui	25	non	non	5.0	12.0
Parc industrialo-commercial de Charlesbourg[4]	60.0	60.0	50	oui	25	oui	non	18.0	12.0
Battures de Beauport (Beauport)	38.4	17.6	50	oui	25	non	CN-CP	16.0	0.0
Battures de Beauport (Québec)	49.4	11.6	50	oui	25	oui	CN-CP	16.0	0.0
Beauport	48.5	18.0	25 et +	oui	25	non	non	18.0	8.0
Parc technologique du Québec métropolitain[2]	135.0	101.0	–	à venir	à proximité	–	–	–	–
Baie-Saint-Paul[1]	47.0	–	–	oui	–	non	non	–	–
Clermont Rivière-Malbaie	56.0	20.0	5	oui	25	non	oui	–	–
Saint-Raymond	64.6	26.2	29	oui	25	à 8 km	non	45.0	50.0
Deschambault	200.0	200.0	–	oui	315	oui	oui	–	4[3]
Portneuf	20.0	–	–	oui	230	oui	oui	46.0	1[3]

1. Zone industrielle
2. Nouveau parc dont la plupart des services sont à venir
3. Distances du quai de Portneuf
4. Parcs inaugurés en 1990

Sources: Société de promotion économique du Québec métropolitain; Société d'expansion économique de Portneuf inc.; Corporation de développement économique de Charlevoix-Est.

Compilation: Groupe d'analyse sur la PME, DGPI, Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, 1989.

La région offre néanmoins un bon potentiel manufacturier qui s'appuie notamment sur une main d'œuvre spécialisée dans différents secteurs et sur des infrastructures d'accueil et de services bien développées. De plus, une forte concentration de centres de recherche, un environnement de première qualité et certains investissements comme ceux d'Alumax, de Glaverbel, de Daishowa de même que l'implantation du parc technologique sont de bon augure pour ce secteur.

Par ailleurs, dans une perspective d'équilibre territorial, les industries reliées à la production agricole et forestière devraient retenir particulièrement l'attention à cause de leur répartition sur l'ensemble du territoire et de leur rôle dans le maintien de l'équilibre démographique régional.

D'autres efforts sont dirigés vers la recherhe de nouveaux secteurs pouvant rajeunir l'industrie régionale et lui conférer certains domaines de spécialisation. Le secteur de la haute technologie présente ainsi des possibilités intéressantes dans la zone métropolitaine de Québec. Plusieurs laboratoires et centres de recherche sont en effet situés au cœur de la région tels le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) ; le Centre de recherche du ministère canadien de la Défense nationale de Valcartier (CRDV) ; l'Institut national d'optique (INO) ; L'Institut des technologies du magnésium (ITM) ; le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) ; l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et le Laboratoire de recherche en optique et laser de l'Université Laval (LROL). La présence de cette importante infrastructure de recherche et l'activité de plusieurs entreprises dans différents domaines de pointe ont entraîné la création d'un regroupement de forces régionales connu sous le nom du Groupe d'action pour l'avancement technologique et industriel de la région de Québec (GATIQ).

L'un des défis du secteur manufacturier de la région est de concilier la croissance avec le maintien des hauts standards environnementaux qu'exige la vocation touristique, patrimoniale et institutionnelle de la région et particulièrement de l'agglomération de Québec. La technologie de pointe et la recherche peuvent offrir des créneaux privilégiés pour relever ce défi.

PARTIE 4: LE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

Il n'existe pas de statistiques actualisées et régionalisées sur les différentes caractéristiques des activités scientifiques et technologiques de la région administrative de Québec. Certaines indications tirées du bilan de l'activité scientifique et technologique de la région de Québec publié en 1988 par le Conseil de la science et de la technologie (CST) donnent cependant une idée générale de l'importance de ce secteur pour la région. En gardant à l'esprit que ce bilan a été établi selon les limites de l'ancienne région de Québec qui incluait la région sud du fleuve (maintenant la région Chaudière-Appalaches), ces données peuvent être significatives du fait que plus de 80 % des activités scientifiques et technologiques sont localisées dans le territoire de la CUQ, donc dans la région de Québec.

D'après le bilan du CST, la région de Québec occupe une place de choix au Québec dans le domaine de la science et de la technologie. Les intervenants de la région ont investi près de 200 M$ en 1985 dans des activités de recherche et de développement (R et D) soit près de 18 % des dépenses québécoises dans ce secteur. De plus, ces activités occuperaient environ 4 000 personnes/années.

Le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec, le secteur de l'enseignement supérieur et l'entreprise privée assument *grosso modo* chacun un quart des investissements en R et D. Par rapport à l'ensemble du Québec, la participation du secteur de l'enseignement supérieur est plus forte dans la région, soit 25 % contre 16 %. Par ailleurs, les investissements du secteur privé apparaissent relativement faibles dans la région avec 25 % contre 60 % pour le Québec. Le fait que Québec soit le siège du gouvernement peut expliquer l'importance du secteur public dans la R et D. Il est à noter également que plus des deux tiers des investissements privés sont concentrés dans l'industrie manufacturière, notamment dans les industries de l'informatique, de la bureautique et de l'électronique.

Les dépenses en R et D du gouvernement du Québec proviennent essentiellement des trois ministères suivants : MER, MAPAQ et MTQ. Celles du gouvernement fédéral émanent principalement de centres de recherche spécialisés dans la défense, la foresterie et l'agriculture. Les dépenses en R et D des institutions d'enseignement supérieur, pour leur part, sont dirigées à plus de 80 % vers les sciences naturelles, la santé et le génie où l'Université Laval possède déjà des créneaux d'excellence.

4.1 Les principales concentrations

L'agro-alimentaire, la foresterie, la géologie et le secteur biomédical se dégagent clairement de l'inventaire des activités et des ressources humaines comme les principales concentrations thématiques de recherche. Les domaines de l'optique, des bio-technologies et de l'informatique-bureautique rassemblent aussi des activités de recherche importantes et de nombreux intervenants. Ils constituent à ce titre des domaines à fort potentiel de retombées technologiques.

En plus des services réguliers des ministères et de l'apport important du Centre de recherche industriel du Québec (CRIQ), l'existence de plusieurs autres organismes spécialisés en R et D constitue un indice de la vitalité du secteur dans la région de Québec. Voici succintement une présentation des composantes de ces secteurs clés.

— Agriculture et alimentation
Trois unités de recherche sont localisées au complexe scientifique et une unité de zootechnie à Deschambault (MAPAQ). Agriculture Canada est représenté dans la région par la station de recherche de Sainte-Foy. La Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval compte également quatre centres de recherche.

— Forêt
La concentration de chercheurs et d'expertises en foresterie dans la région est inégalée ailleurs au Québec. Aux centres et laboratoires de recherche universitaire s'ajoutent deux centres gouvernementaux majeurs (fédéral et provincial) et celui du cégep de Sainte-Foy. La formation est assurée au niveau universitaire et collégial par la Faculté de foresterie et de géodésie de l'Université Laval, unique au Québec, et par le cégep de Sainte-Foy. En outre, tout comme dans le secteur de l'agriculture, une synergie s'est développée au cours des ans entre les organismes publics et les chercheurs universitaires.

— Mines et géo-ressources
La plus forte concentration de chercheurs en géologie et métallurgie au Québec se trouve dans la région de Québec, particulièrement au Centre de recherche minéral du MER, à l'Université Laval et à l'INRS - Géo-ressources. La création en 1989 de l'Institut des technologies du magnésium est venue renforcer ce secteur prometteur de technologie de pointe.

— Bio-médical
La région de Québec est reconnue à ce chapitre surtout par le Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL) et la Faculté de médecine qui regroupent des centres de recherche spécialisés. D'autres équipes de recherches spécialisées sont disséminées dans les principaux hôpitaux de la région.

— Optique
Le Centre de recherche pour la Défense de Valcartier (CRDV) a acquis une notoriété internationale dans ce domaine avec ses 600 employés dont 145 chercheurs, 150 techniciens et un budget de 30 M$ en 1985. Les activités de ce centre et du Centre d'optique photonique et laser (COPL) de l'Université Laval ont favorisé l'implantation à Sainte-Foy de l'Institut National d'Optique (INO). Le cégep F.-X. Garneau compte également quelques chercheurs dans ce domaine. Une demi-douzaine d'entreprises sont, pour leur part, étroitement associées à la technologie de l'optique et du laser dans la région. Ce créneau de recherche constitue un cas intéressant de mariage tripartite université - gouvernement - secteur privé.

— Biotechnologies
La biologie végétale et les secteurs agro-alimentaire et forestier regroupent une concentration importante de chercheurs à l'Université Laval et dans les laboratoires de la Station de recherche d'Agriculture Canada, du Centre de foresterie des Laurentides et du MAPAQ. La mise au point de biopesticides et la fabrication d'outils de dépistage des maladies de végétaux sont des exemples types de leur domaine de recherche. Le Centre québécois de valorisation de la biomasse (CQVB), pour sa part, veut accélérer le développement de ce secteur en maximisant les retombées économiques. Il mise donc sur une collaboration tripartite des secteurs privé, universitaire et gouvernemental. L'INRS-Eaux (assainissement), le MENVIQ, l'Université Laval et le Centre de recherche industriel du Québec (CRIQ) sont indirectement associés aux biotechnologies.

— Informatique et robotique
Dans ce domaine, les intervenants sont multiples. L'entreprise privée y est très présente notamment en logiciels dédiés et en adaptation de produits génériques en des besoins spécifiques. Une trentaine d'entreprises offrent une expertise surtout en informatique de gestion. L'Université Laval, pour sa part, est dotée d'un Département d'informatique et d'équipes de recherche spécialisée. La région bénéficie des services du Centre francophone de recherche en informatisation des organisations (CEFRIO) et d'un Centre de consultation et de formation en automatique et ordinique (CFAO) au cégep de Limoilou (membre du réseau du Centre québécois pour l'informatisation de la production, CQIP/produit mécanique). De plus la région de Québec, avec un secteur tertiaire privé et public très développé, offre des champs d'application intéressants pour l'informatique et la bureautique.

4.2 Perspectives du secteur technologique

Parmi les innovations survenues depuis la publication du bilan du Conseil de la science et de la technologie, en 1988, certaines sont de nature à confirmer davantage la région de Québec comme un pôle de développement de l'activité scientifique et technologique avec, par exemple, la consolidation de l'Institut national d'optique, l'aménagement du parc technologique, l'Institut des technologies du magnésium et le Centre de développement d'entreprises de haute technologie de l'Université Laval. Les pressions exercées par les nouvelles règles du commerce international sur la productivité et celles qui visent la protection de l'environnement souligneront davantage la nécessité du développement des technologies de pointe.

De plus, des organismes tels le GATIQ, l'Université Laval, la Chambre de Commerce, la SPEQM, la Direction régionale de Québec de l'OPDQ, le CRCD, l'OMDEQ, plusieurs ministères et de nombreuses entreprises s'entendent pour identifier maintenant la technologie de pointe comme outil de développement à privilégier pour la région de Québec.

Le plan d'action du gouvernement du Québec en matière de développement publié par l'OPDQ en 1988 fait également une large place au développement technologique comme moteur de la dynamique régionale.

Plusieurs propositions déjà formulées par les organismes concernés par le développement technologique de la région peuvent suggérer, à titre d'exemple, les interventions suivantes:

— le maintien, voire le renforcement, de la présence scientifique et technologique des différents paliers gouvernementaux et des sociétés d'État dans la région;

— l'élaboration d'un plan d'action qui donnerait suite au bilan de 1988. Ce document pourrait mettre en évidence les occasions de développement technologique provoquées par les nombreuses ressources régionales et aussi favoriser la réalisation de projets d'entreprises. Le profil pourrait également prendre comme toile de fond le contexte de la mondialisation des marchés qui exige, entre autres, la modernisation des secteurs manufacturiers dont plusieurs sont déjà fragiles dans la région;

— la recherche et l'accueil d'un grand projet technologique privé et international dans l'agglomération de Québec et la réalisation de quelques projets mobilisateurs dans le cadre du Fonds de développement technologique;

— l'exploration de nouveaux créneaux particulièrement adaptés au contexte de la région : la nordicité, l'environnement, le transport, etc. ;

— le développement de créneaux du secteur de la santé du type de l'Institut des biomatériaux ;

— les communications, l'informatique et la bureautique liées par exemple à la présence gouvernementale.

Ce tour d'horizon tend à démontrer que la région de Québec, compte tenu de son potentiel et de son contexte particulier, doit faire le pari du développement technologique.

PARTIE 5: LE SECTEUR TERTIAIRE

5.1 Caractéristiques générales

Selon des estimations de 1989, 84,1 % des emplois de la région de Québec (230 000) se retrouvent dans le secteur tertiaire. Les activités de ce secteur qui génèrent le plus d'emplois sont, dans l'ordre: l'enseignement et les services sociaux-sanitaires avec 51 500 emplois, le commerce avec 49 300 et l'administration publique avec 39 000. D'autre part, l'hébergement, la restauration et les loisirs regroupent 23 700 emplois et le domaine de la finance, de l'assurance et des affaires immobilières 18 200.

En comparaison avec l'ensemble du Québec, la plupart des sous-secteurs du tertiaire sont relativement surreprésentés en regard du poids démographique de la région. Par ailleurs, certaines activités se démarquent très nettement et contribuent au rayonnement économique de la région à l'échelle du Québec.

Ainsi, la région regroupe près de 20 % des emplois du Québec dans l'administration publique. La présence de la Capitale comme siège du gouvernement du Québec est responsable de la plus grande partie de ces emplois. Bien que le secteur manufacturier accuse un déficit estimé à plus de 20 000 emplois par rapport au poids démographique de la région, la présence de la Capitale peut représenter environ 20 000 emplois directs de plus. Les effectifs et la masse salariale de ce secteur sont analysés au chapitre sur le tertiaire public.

La région se distingue également par son industrie touristique, qui occupe une place considérable dans l'économie régionale. L'hébergement et la restauration créent plus de 12,0 % des emplois de l'ensemble du Québec dans ce secteur. La richesse culturelle et patrimoniale de la région de la Capitale a été reconnue par l'Unesco qui classe le Vieux-Québec site privilégié du patrimoine mondial. La proximité de multiples activités de plein air dans les parcs et stations de ski contribuent également à faire de Québec une destination touristique de choix. La construction de centres hôteliers et l'expansion des centres de ski ont contribué au développement de cette industrie au cours des dernières années. Par ailleurs, le potentiel touristique pourrait être développé davantage et des plans de développement touristique pour la zone du grand Québec et celle de Charlevoix entre 1987 et 1989 devraient inciter ce secteur à occuper toute la place qui lui revient.

L'importance du secteur des assurances caractérise également la région, à cause de la présence de plusieurs sièges sociaux de compagnies d'assurance-vie comme La Laurentienne-Vie, La Mutuelle-Vie des Fonctionnaires, L'Industrielle-Vie et la SSQ Mutuelle. Ces compagnies se situent en tête de peloton au Québec pour ce qui est de la croissance de la part de marché. Ces entreprises seront analysées plus en détail dans le prochain chapitre.

Le secteur dans lequel la région occupe la place relative la plus grande par rapport à l'ensemble du Québec est celui des diverses associations, avec plus de 20,0 %. Cette forte représentation est reliée notamment à la présence d'organismes qui trouvent intérêt à être situés dans la Capitale, tels le Club Automobile du Québec et les sièges sociaux de centrales syndicales. À ce chapitre cependant, le départ du siège social de la Centrale d'enseignement du Québec (CEQ), de Québec pour Montréal, pourrait faire l'objet d'une analyse particulière.

Avec près de 50 000 emplois, le commerce est fortement implanté dans la région de Québec qui détient 9,2 % des emplois du Québec dans ce secteur. La région métropolitaine de Québec est également en voie de s'affirmer comme

pôle de distribution du commerce de gros (produits agro-alimentaires, pharmaceutiques et de quincaillerie) pour la partie est du Québec. Les investissements dans ce secteur sont estimés à quelque 50 M$ depuis trois ans. Quant au commerce de détail, il ne dessert que le bassin régional et a peu d'effet d'attraction pour les régions situées à l'est ou au nord. Des investissements importants sont cependant effectués régulièrement dans les centres commerciaux et stimulent l'activité régionale. Par contre, l'entrée en vigueur de la taxe sur les produits et services pourrait marquer un temps d'arrêt de ces investissements. Au chapitre du commerce international, l'ouverture prévue pour 1992 du Centre de commerce mondial à Beauport, un investissement de 50 M$, sera bénéfique à la région.

Les secteurs des services aux entreprises et des transports, des communications et des autres services d'utilité publique sont les seuls dans lesquels la région compte moins de 9 % de l'emploi par rapport à l'ensemble du Québec. La faible part de la région de Québec dans ces secteurs s'explique notamment par le fait que la région est partiellement desservie par Montréal, où se retrouvent l'aéroport international et les sièges sociaux de grandes compagnies d'utilité publique et de communications telles l'Hydro-Québec, Gaz Métropolitain et Bell Canada. La venue à Québec d'Air Alliance et de Télévision Quatre Saisons sont toutefois des acquis importants pour la région. De plus, le Port de Québec, port de mer en eau profonde accessible à longueur d'année, spécialisé dans le transbordement de matières premières et du vrac, apporte une forte contribution dans ce secteur.

Enfin, les activités de recherche et de développement soulèvent de plus en plus d'intérêt et identifient des avenues prometteuses particulièrement pour le tertiaire de pointe.

TABLEAU 28
RÉPARTITION DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR TERTIAIRE
RÉGION DE QUÉBEC/LE QUÉBEC, 1989

	Région de Québec	Le Québec	Région 03/ Le Québec
Transport, communications et services d'utilités publics	15 000	222 400	6.7
Commerce	49 300	538 300	9.2
Finance, assurance et affaires immobilières	18 200	171 000	10.6
Administration publique	39 000	208 400	18.7
Services			
Enseignement	20 800	191 800	10.8
Services médicaux et sociaux	30 700	290 600	10.6
Associations	6 900	26 100	26.4
Divertissements et loisirs	3 700	35 200	10.5
Services aux entreprises	12 300	142 100	8.7
Services personnels	8 300	82 600	10.0
Hébergement et restauration	20 000	166 800	12.0
Divers	6 600	61 600	10.7
Sous-total (services)	109 300	996 800	11.0
Total	**230 800**	**2 136 900**	**10,8**

Note : Il peut exister certains écarts entre les estimations du présent tableau et des compilations sectorielles à cause des différences dans les méthodes utilisées ou en regard de l'année de référence.

Source : Les estimations de l'emploi pour la région de Québec sont celles de l'économiste régional du MMSRFP.

Graphique 6

Répartition des emplois dans le secteur tertiaire, 1989

Région de Québec

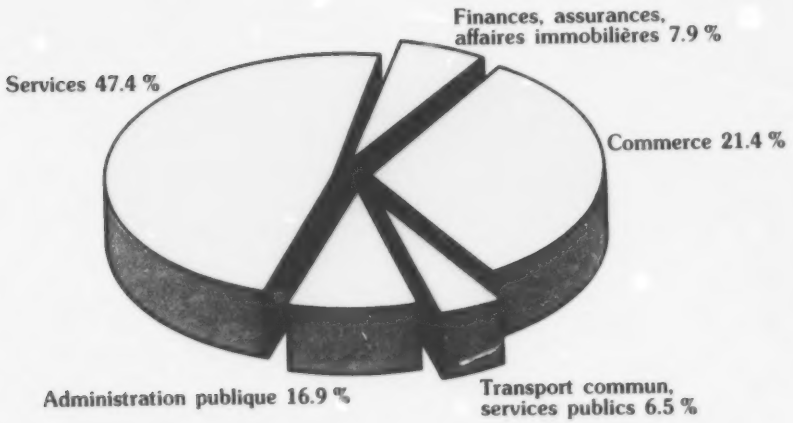

Note: Il peut exister certains écarts entre les estimations du présent tableau et les compilations sectorielles à cause des différences dans les méthodes utilisées ou en regard de l'année de référence.

Source: Estimations de l'emploi pour la région de Québec, MMSRFP, 1989.

5.2 Le tertiaire financier

5.2.1 Les institutions de dépôt

En 1989, le réseau des institutions du Mouvement Desjardins employait plus de 35 000 personnes au Québec. De ce nombre, environ 3 000 travaillent dans la région de Québec.

En 1989, les 119 caisses d'épargne et de crédit et les 40 comptoirs de service de la région avaient un actif total de 3,9 milliards de dollars. Les prêts hypothécaires et personnels atteignaient respectivement chacun un peu plus de 1,6 milliard de dollars alors que l'épargne totalisait près de 3,2 milliards de dollars. Près de 25,0 % des caisses de la région avaient un actif de 50 M$ et plus comparativement à 15,0 % pour le Québec. Pour les caisses dont l'actif se situait entre 20 et 49 M$, la région en détenait 35,0 % contre 27,0 % pour le Québec. Quant aux caisses ayant un actif qui s'élevait à moins de 20 M$, la proportion était de 41,0 % dans la région et elle était de 58,0 % pour le Québec. En ajoutant l'impact de la masse salariale et des achats d'équipements et de services provoqués par les 159 caisses, il appert que Desjardins joue un rôle important dans la région de Québec.

Le Mouvement Desjardins a connu en 1989 une phase de restructuration. Une nouvelle loi est entrée en vigueur qui régit les caisses d'épargne et de crédit, les fédérations de telles caisses et les confédérations de ces fédérations. Le rôle de la confédération a été précisé et les activités des caisses et des fédérations peuvent maintenant s'étendre à l'extérieur du Québec et des sociétés de portefeuilles ont été créées. Cette restructuration permettra à Desjardins de s'ajuster au nouveau contexte économique du Québec et de ses régions.

Quant aux banques à chartes, aucune n'a son siège social dans la région, et, en 1989, les succursales étaient concentrées surtout à Montréal, soit 615 sur 1470. La Montérégie vient au deuxième rang avec 205 succursales et la région de Québec en regroupe 120. La plus grande partie de ces succursales, soit 62, appartiennent à la Banque Nationale dont une souche première a été fondée à Québec en 1859.

5.2.2 Les compagnies d'assurance

Le secteur de l'assurance privée est une industrie majeure dans la région. Elle représente à elle seule près de 15 000 emplois directs. Une vingtaine de compagnies ont leur siège social[1] dans la région de Québec ; neuf d'entre elles opèrent en assurances de personnes et onze en assurances de dommages. Ces compagnies administraient des actifs totaux d'un peu plus de 8,3 milliards de dollars en 1989, ce qui reflète une forte croissance depuis 1985 puisque ces actifs se chiffraient alors à 4,3 milliards de dollars. Certaines compagnies d'assurances de personnes établies dans la région de Québec sont les plus

1. Bien que le siège social du Mouvement Desjardins soit situé à Lévis, les données concernant cette institution sont incluses, compte tenu de son importance pour la région.

TABLEAU 29
INSTITUTIONS DE DÉPOT SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC AU 31 DÉCEMBRE 1989

	Caisses d'épargne et de crédit[1]	Banques à charte	Sociétés de fiducie	Sociétés d'épargne
Bas-Saint-Laurent	111	29	1	3
Saguenay - Lac-Saint-Jean	87	46	6	7
Québec	**159**	**120**	**18**	**3**
Mauricie - Bois-Francs	184	74	4	8
Estrie	93	56	8	2
Montréal	256	615	84	14
Outaouais	54	47	4	1
Abitibi-Témiscamingue	65	29	1	5
Côte-Nord	36	19	1	2
Nord-du-Québec	11	6	0	1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	50	18	0	1
Chaudière-Appalaches	162	52	1	5
Laval	40	62	7	1
Lanaudière	67	32	1	4
Laurentides	70	60	2	3
Montérégie	214	205	10	9
Le Québec	**1659**	**1470**	**148**	**69**

1. Les comptoirs de services des banques et des caisses d'épargne et de crédit sont inclus de même que les fédérations et la Caisse centrale. Les succursales ou comptoirs qui n'offrent pas de service d'épargne sont exclus.

Sources: BSQ, L'activité des institutions de dépôt au Québec, 1985-1989. Compilations OPDQ.

importantes du Québec. Ainsi, l'Industrielle-Alliance et Desjardins occupent le premier et deuxième rang quant à la valeur des primes perçues. Leur part de marché s'établissaient respectivement à 8,1 % et 6,9 %. Du côté des compagnies d'assurances de dommages, les Caisses Desjardins, le Groupe Desjardins et La Capitale viennent respectivement au sixième, quinzième et seizième rang. Leur part de marché était de l'ordre de 3,3 %, 2,1 % et 2,0 %.

Sur un total d'un peu plus de 1,8 milliard de dollars de primes perçues au Québec en 1989 par les compagnies de la région, près de 1,5 milliard de dollars provenaient du marché de l'assurance de personnes contre un peu plus de 373 M$ pour celui de l'assurance de dommages.

De 1986 à 1989, la valeur des primes perçues au Québec par les compagnies d'assurances ayant leur siège dans la région est passée d'un peu plus de 1,2 à 1,8 milliard de dollars, ce qui représente une augmentation de 50 % comparativement à une hausse de 7,0 à 8,5 milliards de dollars (21,4 %) pour le Québec. La part de marché de ces entreprises est passée de 17 % à 21 %.

En matière d'assurances de personnes pour les compagnies de la région, de 1986 à 1989, les primes perçues ont augmenté de respectivement 76,1 % pour les rentes, 49,4 % pour l'accident-maladie et 17,6 % pour l'assurance-vie. Pour ce qui est des habitudes d'achats des consommateurs en 1989, les rentes (46,2 %) étaient plus populaires que l'assurance-vie (29,3 %) et l'assurance-accident-maladie (24,5 %).

Graphique 7

Répartition des caisses d'épargne et de crédit par tranches d'actifs, 1989

Région de Québec

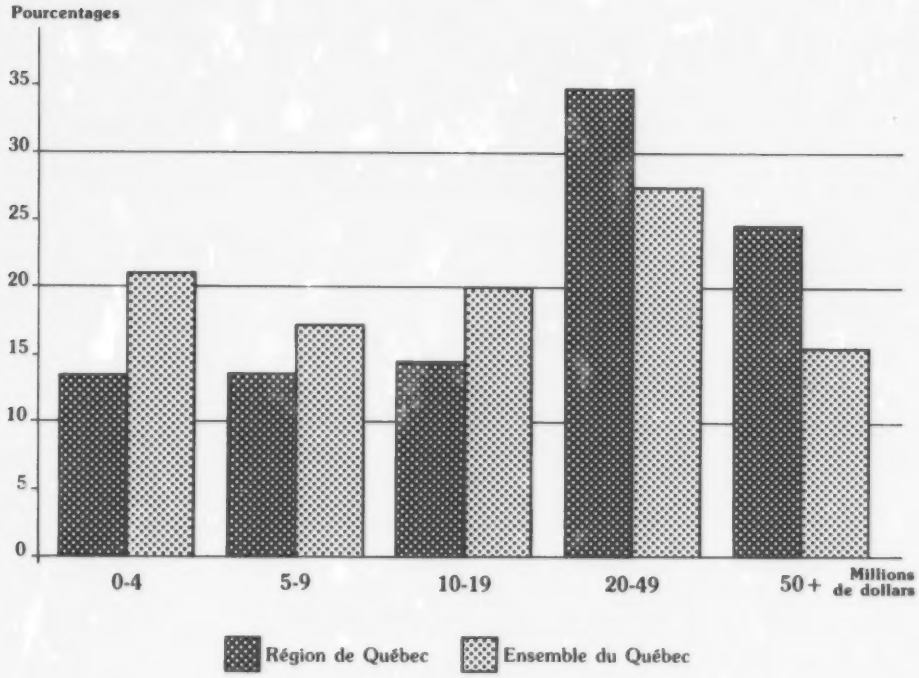

Source: BSQ, Statistiques financières des caisses d'épargne et de crédit, 1989.

D'après les états financiers des compagnies d'assurances de personnes et de dommages ayant leur siège social dans la région de Québec en 1989, ces dernières ont déboursé à titre de frais généraux près de 303,6 M$ et 20,0 M$ en taxes, permis et droits dont une large part a profité à l'économie régionale.

Ainsi, près de 120,0 M$ ont été versés en salaires et allocations aux employés des sièges sociaux de la région de Québec et 27,1 M$ en avantages sociaux. La région a bénéficié également d'une bonne part des 79,2 M$ que les sièges sociaux ont consacrés en frais professionnels, services informatiques, publicité, communication, location d'équipements et mobiliers de bureau. Quant aux immobilisations, en 1989-1990, la ville de Québec a bénéficié de plus de 150 M$ d'investissements provenant de constructions ou d'agrandissements d'édifices abritant des compagnies d'assurances telles La Solidarité, la Mutuelle des fonctionnaires et La Capitale.

Ces chiffres montrent que l'industrie de l'assurance est fortement implantée dans la région et qu'elle progresse constamment. Le secteur des assurances et particulièrement des assurances de dommages traversera cependant une période charnière au cours des deux prochaines années. Plusieurs compagnies sont actuellement en position d'achat, de vente ou de fusion. L'entrée des caisses populaires et éventuellement celle des banques dans ce domaine d'activité ouvrira des perspectives nouvelles. La région devra cependant s'assurer que cette évolution consolide ses acquis. Il importe d'ajouter que le secteur public de l'assurance vient renforcer les effectifs et le rayonnement de la région dans le domaine. Ce type d'assurance est représenté par de nombreux organismes tels la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST), la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMMQ) et la Société de l'assurance auto du Québec (SAAQ).

TABLEAU 30
COMPAGNIES D'ASSURANCES DE PERSONNES AYANT LEUR SIÈGE SOCIAL DANS LA RÉGION DE QUÉBEC

	Primes perçues au Québec M$		Rang au Québec	Part du marché au Québec %
	1986	**1989**	**1989**	**1989**
Industrielle-Alliance	231.7	425.7	1	8.1
Desjardins	280.2	360.3	2	6.9
Laurentienne-Vie	155.8	238.5	5	4.6
Services de santé du Québec (SSQ)	164.7	237.0	6	4.5
Mutuelle des Fonctionnaires	102.7	124.6	16	2.4
Solidarité	35.3	43.2	29	0.8
Union-Canadienne	6.0	7.4	54	0.1
Laurentienne-Vie du Canada	ND	5.6	59	0.1
Mutualité	ND	3.3	69	0.1
Région de Québec	**976,4**	**1 445,6**	**–**	**27,6**
Le Québec	**4 099,8**	**5 237,3**	**–**	**100,0**

Source: L'inspecteur général des institutions financières, rapport annuel sur les assurances 1986 et tableau récapitulatif des états annuels des assureurs 1989.

TABLEAU 31
COMPAGNIES D'ASSURANCES DE DOMMAGES AYANT LEUR SIÈGE SOCIAL DANS LA RÉGION DE QUÉBEC

	Primes perçues au Québec M$		Rang au Québec	Part du marché au Québec %
	1986	**1989**	**1989**	**1989**
Caisses Desjardins	ND	109.7	6	3.3
Groupe Desjardins	101.0	67.7	15	2.1
Capitale	41.6	66.7	16	2.0
Union-Canadienne	36.3	43.0	22	1.3
St-Maurice	22.5	25.2	36	0.8
Unique	11.2	19.2	43	0.6
Industrielle-Alliance	9.3	12.8	56	0.4
Norman	8.4	10.7	61	0.3
Société mutuelle de réassurance du Québec	9.5	8.9	69	0.3
SSQ (Assurances générales inc.)	ND	6.2	82	0.2
Assurances mutuelle des fabriques du Québec	2.7	3.3	91	0.1
Région de Québec	**242,5**	**373,4**	**–**	**11,4**
Le Québec	**2 915,0**	**3 296,1**	**–**	**100,0**

Source: L'inspecteur général des institutions financières, rapport annuel sur les assurances 1986 et tableau récapitulatif des états annuels des assureurs 1989.

TABLEAU 32
PRIMES D'ASSURANCES DE PERSONNES PERCUES AU QUÉBEC PAR LES COMPAGNIES AYANT LEUR SIÈGE SOCIAL DANS LA RÉGION DE QUÉBEC
(en millions de dollars)

	1986	1989	1989/1986 %
Rentes	379.0	667.5	76.1
Assurances-vie	360.2	423.7	17.6
Accidents-maladie	237.2	354.4	49.4
Total	**976,4**	**1 445,6**	**48,1**

Source: L'inspecteur général des institutions financières, rapport annuel sur les assurances 1986 et tableau récapitulatif des états annuels des assureurs 1989.

5.2.3 Les autres institutions financières

Au 31 décembre 1989, 36 sociétés de fiducie et 19 sociétés d'épargne étaient autorisées à exercer des activités au Québec. Les sociétés de fiducie pratiquent un éventail d'activités qui couvrent l'administration de biens, la gestion d'épargne ainsi que le courtage immobilier, mais l'activité des sociétés d'épargne se résume à celle d'intermédiaire financier.

Bien que Montréal domine avec près de 60,0 % de tout le réseau québécois des sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, la région de Québec compte une vingtaine (9,0 %) de ces établissements. Elle bénéficie également de la présence du siège social du Trust (Fiducie) Prêt et Revenu dont la valeur des biens sous administration est passée de 2,5 à 4,3 milliards de dollars de 1985 à 1989. Cette société détient 2,1 % des biens administrés par l'ensemble des sociétés du Québec et se situe au onzième rang au Québec. De plus, le Trust Prêt et Revenu compte approximativement 400 employés dont 300 dans la région de Québec qui reçoivent 9 M$ en traitements et avantages sociaux.

La nouvelle Loi[1] sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, de même que l'appartenance de ces sociétés à des groupes financiers et l'utilisation de nouvelles technologies laissent entrevoir que ces entreprises offriront une gamme élargie de services d'épargne et de crédit et autres services spécialisés à l'échelle provinciale.

Au cours des dernières années d'autres institutions financières ont été créées dans le but de contribuer au développement industriel et régional. Ainsi, plusieurs sociétés de développement opèrent dans la région de Québec, dont: le Fonds de solidarité de la FTQ, la Société industrielle Desjardins et Capidem créée en 1988 avec un capital de 10 M$. Cette dernière a déjà investi 2,7 M$ dans les PME des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

Source: L'inspecteur général des institutions financières, rapport annuel sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne 1989 et 1988.

5.3 Le tertiaire public

5.3.1 L'emploi gouvernemental

La présence de la Capitale du Québec confère à la région de Québec un caractère spécifique comparativement aux autres régions administratives. Ce statut se traduit par un certain nombre d'avantages économiques qui font du secteur public une véritable industrie régionale.

Une étude de l'évolution des effectifs du gouvernement du Québec réalisée par le Secrétariat à l'aménagement et au développement régional (SAD)[2] concluait notamment que la région et la ville de Québec n'avaient pas connu de détérioration comme Capitale administrative de 1982 à 1988. Cette constatation s'appliquait tant au nombre d'emplois total qu'aux emplois spécifiquement reliés aux fonctions à caractère central tributaires du statut de capitale. Les sociétés d'État étaient cependant exclues du calcul.

L'étude constatait également que Montréal s'impose comme centre principal de services pour certains organismes publics notamment en matière d'immigration mais recommandait que l'implantation de tout nouvel organisme et le déplacement d'effectifs exerçant des fonctions centrales fassent l'objet d'une analyse d'impact sur la Capitale.

Au 31 mars 1990, les effectifs du gouvernement du Québec présentaient le profil suivant. La région de Québec se classait au premier rang des seize régions administratives du Québec avec 31 496 fonctionnaires réguliers et occasionnels, soit 47,9 % des emplois. Montréal suit avec 14 410 emplois, soit 21,9 %. Les régions de Montérégie et de Mauricie - Bois-Francs, avec respectivement 5,4 % et 3,8 % occupaient les troisième et quatrième rangs parmi les régions.

1. Depuis 1988, une nouvelle loi est entrée en vigueur qui régit les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne. Auparavant, les sociétés de fiducie étaient régies par la Loi sur les compagnies de fidéicommis alors que les sociétés d'épargne n'étaient couvertes par aucune loi comparable.

2. « Répartition territoriale et évolution des effectifs des ministères et des organismes gouvernementaux », SAD, Conseil Exécutif, 1989

Du 31 mars 1987 au 31 mars 1990, le personnel régulier et occasionnel de la Fonction publique du Québec est passé de 62 682 à 65 721 emplois dans l'ensemble du Québec[1], ce qui représente une augmentation de 4,8 % alors que dans la région de Québec il passait de 30 455 à 31 496 emplois, soit une hausse de 3,4 %. Les effectifs du gouvernement du Québec dans la région de Montréal ont pour leur part augmenté de 5,3 %.

Par ailleurs, les salaires payés aux employés du gouvernement du Québec constituent un apport économique important pour la région. Ainsi, au cours de l'exercice financier 1989-90, un peu plus de 1,1 milliard de dollars, soit 50,5 % de la masse salariale des effectifs gouvernementaux, a été versé dans la région de Québec. Montréal, avec une part de 472,2 M$ qui représente 21,4 % du total, vient au deuxième rang, suivi des régions de Montérégie et de Mauricie - Bois-Francs avec respectivement 110,2 M$ et 78,4 M$.

Ces chiffres montrent, pour les trois dernières années, une relative perte de terrain de la région au chapitre des effectifs. De plus, abstraction faite d'une éventuelle décentralisation de pouvoirs et de services fédéraux au profit du gouvernement du Québec et de la région de Québec, la Fonction publique ne devrait plus connaître la croissance qu'elle a connue dans les années 60. Elle doit demeurer cependant un atout majeur pour le développement et l'équilibre de la région surtout dans les périodes de ralentissement économique car elle suscite de nombreux investissements directs et indirects, par exemple en ce qui a trait aux infrastructures, à la construction, à l'imprimerie, à l'informatique, aux équipements de bureau et à de multiples services.

La région a donc tout intérêt à suivre de près non seulement l'évolution du nombre des effectifs gouvernementaux mais à s'assurer de recevoir la part des services de pointe et des centres de décision majeurs qui conviennent à son statut de Capitale. L'étude du SAD de 1988 pourrait d'ailleurs être complétée dans cette optique.

TABLEAU 33
EFFECTIFS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL, 1987 ET 1990[1]

Catégorie de personnel	1987 (31 mars)	1990 (31 mars)	1990/1987 %
Régulier	52 625	52 835	0,5
Occasionnel	10 091	12 886	27,7
Total:	**62 682**	**65 721**	**4,8**

1 Les données proviennent du système automatisé de gestion des informations sur le personnel (SAGIP) des employés assujettis à la loi de la Fonction publique, à la mise à jour de la dernière paie de l'année.

Source: Office des ressources humaines, Vice-présidence recherche et développement, compilation OPDQ.

1. Il est à noter qu'une bonne part des augmentations d'effectifs est due à l'embauche d'occasionnels.

TABLEAU 34
EFFECTIFS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES[1] DU QUÉBEC EN 1987 ET 1990

	1987 (31 mars)	1990 (31 mars)	1990/1987 %
Bas-Saint-Laurent	1 306	1 747	33.8
Saguenay - Lac-Saint-Jean	1 583	1 517	-4.2
Québec	**30 455**	**31 496**	**3.4**
Mauricie - Bois-Francs	2 359	2 491	5.6
Estrie	1 381	1 414	2.4
Montréal	13 474	14 410	6.9
Outaouais	1 482	1 398	-5.7
Abitibi-Témiscamingue	1 386	1 428	3.0
Côte-Nord	774	861	11.2
Nord-du-Québec	66	210	218.2
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	671	898	33.8
Chaudière-Appalaches	1 367	1 421	3.9
Laval	466	510	9.4
Lanaudière	811	859	5.9
Laurentides	1 245	1 315	5.6
Montérégie	3 307	3 519	6.4
Hors-Québec	77	87	13.0
Indéterminé	472	140	-70.3
Le Québec	**62 682**	**65 721**	**4.8**

1. Pour les nouvelles régions administratives créées en 1987, les données sont disponibles que depuis 1989. Les données de 1987 ont donc été estimées rétroactivement selon les proportions observées en 1990.

Source: Office des ressources humaines, Vice-présidence recherche et développement, compilation OPDQ.

TABLEAU 35
MASSE SALARIALE[1] DES EFFECTIFS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, AU 31 MARS 1990

	Réguliers et occasionnels	%	Masse salariale M$	%
Bas-Saint-Laurent	1 747	2.7	55.8	2.5
Saguenay - Lac-Saint-Jean	1 517	2.3	47.3	2.1
Québec	**31 436**	**47.9**	**1 117.7**	**50.5**
Mauricie - Bois-Francs	2 491	3.8	78.4	3.5
Estrie	1 414	2.2	45.2	2.0
Montréal	14 410	21.9	472.2	21.4
Outaouais	1 398	2.1	43.4	2.0
Abitibi-Témiscamingue	1 428	2.2	43.6	2.0
Côte-Nord	861	1.3	26.2	1.2
Nord-du-Québec	210	0.3	6.3	0.3
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	898	1.4	27.6	1.2
Chaudière-Appalaches	1 421	2.2	45.7	2.1
Laval	510	0.8	16.3	0.7
Lanaudière	859	1.3	26.2	1.2
Laurentides	1 315	2.0	40.4	1.8
Montérégie	3 519	5.4	110.2	5.1
Hors-Québec	87	0.1	4.3	0.2
Indéterminé	140	0.2	4.2	0.2
Le Québec	**65 721**	**100.0**	**2 211.1**	**100.0**

1. La masse salariale correspond à la somme des salaires au 31 mars 1990.

Source: Office des ressources humaines, Vice-présidence recherche et développement, Compilation OPDQ.

5.3.2 L'investissement public

Les dépenses en immobilisations de l'ensemble de l'administration publique affectées au réseau routier, aux bâtiments et autres équipements collectifs ont permis à la région de Québec de bénéficier d'importantes sommes d'argent de 1987 à 1989. Au total, ces investissements ont connu une augmentation de 42 %, passant de 411 M$ à un peu plus de 585 M$.

Parmi les investisseurs publics, le gouvernement du Québec joue un rôle de premier plan dans la région. De 1987 à 1989, 657 M$ ont été investis par celui-ci en immobilisations. Les municipalités, par contre, investissent de plus en plus, soit 595 M$ pour la même période. Le gouvernement fédéral pour sa part, a investi 213 M$.

TABLEAU 36
RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES DANS LA RÉGION DE QUÉBEC 1987 ET 1989
(en millions de dollars)

	1987	1988	1989	1989 / 1987 %
Gouvernement du Québec	202.2	220.0	235.4	16.4
Gouvernement fédéral	67.7	66.6	79.4	17.8
Municipalités	141.1	183.1	270.8	91.9
Total	**411,0**	**469,7**	**585,6**	**42,4**

Sources : BSQ, Investissements privés et publics au Québec, 1987-1989, et 1988-1990. Compilations OPDQ.

TABLEAU 37
RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS DES ENTREPRISES PUBLIQUES DANS LA RÉGION DE QUÉBEC 1987 ET 1989
(en millions de dollars)

	1987	1988	1989	1989 / 1987
Gouvernement du Québec	68,4	71,6	141,3	106,6
Gouvernement fédéral	4.1	3,5	5,5	17,0
Municipalités	3,0	2,3	4,4	46,7
Total	**75,5**	**77,4**	**151,2**	**100,0**

Sources : BSQ, Investissements privés et publics au Québec, 1987-1989. Compilation OPDQ.

La présence d'une vingtaine de ministères et de nombreuses entreprises publiques à l'intérieur de la zone métropolitaine de Québec explique la prédominance des investissements du gouvernement du Québec dans la région. Ces derniers ont d'ailleurs connu une croissance de 16 % au chapitre de l'administration publique et de 106 % pour les entreprises publiques entre 1987 et 1989. Certains projets d'envergure ont contribué à l'augmentation d'investissements des gouvernements et des entreprises publiques par exemple : la gare intermodale, l'Entente (MAC-OPDQ-Ville de Québec) de mise en valeur du Vieux-Québec, le tunnel sous fluvial d'Hydro-Québec à Grondines et la construction des usines d'épuration de la Communauté urbaine de Québec (CUQ).

Graphique 8

Évolution des investissements publics en immobilisation, 1987-1989

Région de Québec

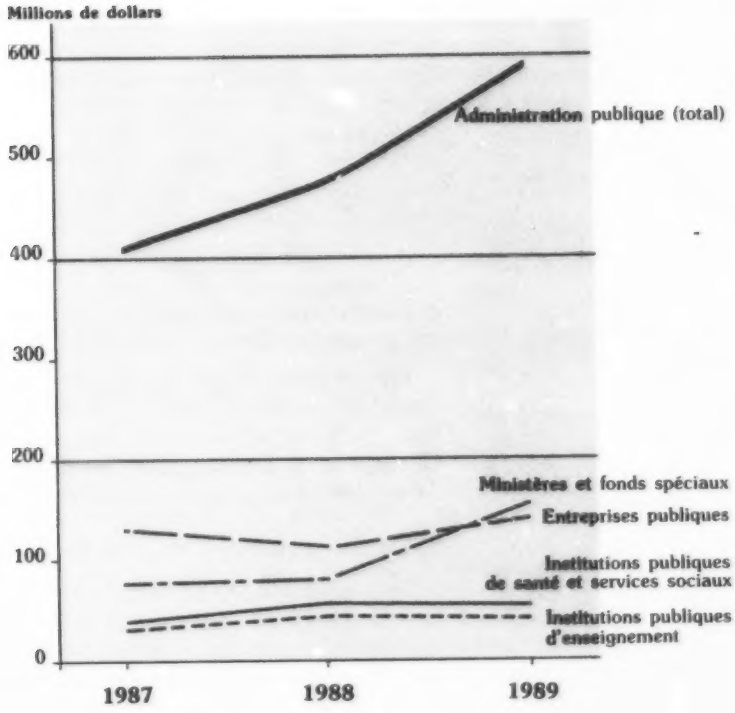

Source: BSQ, Investissements privés et publics au Québec, 1987-1988 et 1988-1990.

5.3.3 La présence gouvernementale

La région et la ville bénificient de la présence du gouvernement dont plusieurs activités ont un rayonnement dans l'ensemble du Québec. En outre, plusieurs ministères et organismes gouvernementaux ont des bureaux régionaux localisés dans l'agglomération de Québec: Affaires culturelles, Communications, Industrie et Commerce, Loisir, Chasse et Pêche, Transports, Main-d'œuvre et Sécurité du revenu, Office de planification et de développement du Québec, Affaires municipales, Éducation, Énergie et Ressources, Environnement, Commission de la formation professionnelle, CRSSS. À tous ces ministères et organismes gouvernementaux est venue s'ajouter la création d'un secrétariat à la Capitale dont la vocation est de mettre davantage en valeur la Capitale du Québec. De plus, selon un relevé de la CUQ, la fonction publique du Québec utilise 50 % des 1 850 000 M^2 de superficie destinée à des fins de bureau.

Par ailleurs, la région est dotée d'un réseau bien développé d'établissements de santé, de services sociaux et d'éducation. En fait, en plus de satisfaire les besoins de la population régionale, Québec joue pour l'est de la province le rôle que joue Montréal pour le centre et l'ouest en matière de soins ou de services spécialisés. Certains centres hospitaliers de la région ont parfois même un rayonnement aux dimensions du Québec, en particulier le Centre hospitalier de l'Université Laval. D'autres villes ont aussi des centres hospitaliers soit La Malbaie, Baie-Saint-Paul, Sainte-Anne-de-Beaupré et Saint-Raymond.

Le gouvernement fédéral pour sa part joue un rôle important dans la région par le nombre de ses institutions qui y sont représentées, notamment dans les domaines militaire, portuaire et aéroportuaire de même que par le nombre d'emplois créés, soit plus de 10 000 en 1986. Quant au palier municipal, il regroupe plus de 5 000 emplois et gère des entreprises importantes en matière de transport, d'épuration des eaux et de sécurité publique.

Québec et sa région sont également favorisés en matière d'établissements d'éducation et de recherche. Outre l'Université Laval, dont le rayonnement dépasse largement le périmètre de la région et même du Québec, l'Université du Québec y a son siège social en plus de quelques institutions dont l'ENAP et Télé-Université. Quant aux centres de recherche, ils ont été décrits au chapitre du développement technologique.

Les collèges publics et privés s'ajoutent au réseau d'enseignement préuniversitaire. Tous sont à Québec ou dans sa banlieue. Ce sont les cégeps de Limoilou, de François-Xavier-Garneau, de Sainte-Foy, le cégep régional Champlain, le Collège Mérici et le Séminaire de Québec. Un grand nombre d'établissements spécialisés viennent compléter ce réseau institutionnel.

5.3.4 Le transport, le port, l'aéroport

Tous les modes de transport sont présents dans la région de Québec qui est caractérisée par la polarisation qu'exerce la zone métropolitaine de Québec quant aux infrastructures majeures. En effet, cette zone constitue une véritable plaque tournante interrégionale. Elle est dotée d'un carrefour de routes et d'autoroutes nationales et d'un réseau de transport urbain géré par la Commission de transport de la communauté urbaine de Québec (CTCUQ). Le transport interurbain est assuré principalement par le transporteur Orléans Express qui a acheté les principales liaisons de la compagnie d'Autobus Voyageur. Le siège social et le service d'entretien de cette nouvelle entreprise sont situés à Québec.

L'agglomération de Québec est également desservie par les compagnies de chemin de fer Le Canadien National, relié au réseau national via la rive sud du Saint-Laurent et Le Canadien Pacifique par la rive nord. Par ailleurs, Via Rail offre plusieurs liaisons régionales et nationales. Quant au service de traversiers Québec-Lévis, sa rentabilité est à l'étude et une orientation consisterait à le limiter au transport des passagers.

Les MRC de Portneuf, de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré, de l'Île-d'Orléans et de Charlevoix sont principalement desservies par le transport routier. Le transport ferroviaire des marchandises est également présent. Dans la zone de Charlevoix il faut noter aussi la présence de trois importants services de traverses fluviales: Baie-Sainte-Catherine / Tadoussac, Saint-Siméon / Rivière-du-Loup et Saint-Joseph-de-la-Rive / Île-aux-Coudres.

Le transport maritime est représenté principalement par le Port de Québec, porte d'entrée du système fleuve Saint-Laurent/Grands-Lacs. Sa profondeur d'eau de 15,5 mètres à marée basse, son ouverture à longueur d'année et sa situation à l'intérieur du continent en font un port à fort potentiel.

Malgré des difficultés conjoncturelles, la croissance régulière de son tonnage pendant les vingt dernières années démontre qu'il est l'un des ports les plus dynamiques du Canada. Le volume de marchandises manutentionnées au Port de Québec, soit 15 668 947 tonnes pour 1989, se répartit en 7 913 229 tonnes (50 %) pour les vracs solides, dont 81 % pour les céréales et les concentrés; 7 359 877 tonnes (47 %) pour les vracs liquides, dont 95 % pour le pétrole brut, le mazout et l'essence et 395 841 tonnes (2 %) pour les marchandises générales, dont 53 % pour les produits forestiers.

TABLEAU 38
VOLUME DE MARCHANDISES MANUTENTIONNÉES DANS LE PORT DE QUÉBEC, 1986-1989
(en tonnes)

	1986	1987	1988	1989
Vracs solides				
Bois de pulpe	540 200	614 200	643 800	614 200
Céréales	3 100 646	6 311 521	4 499 486	2 831 742
Concentrés	1 094 752	2 864 169	3 088 200	3 612 956
Sel	305 765	204 824	269 528	280 673
Charbon	103 820	126 683	393 134	264 962
Rebuts de métal	46 100	71 656	73 616	62 766
Autres	86 056	138 224	211 954	245 930
Sous-total	**5 277 339**	**10 331 277**	**9 179 718**	**7 913 229**
Vracs liquides				
Essence	984 981	986 725	1 008 784	1 079 555
Mazout	1 830 512	1 746 288	2 298 293	1 679 824
Pétrole brut	4 055 721	4 844 891	5 052 807	4 225 959
Produits chimiques	142 002	92 921	144 861	242 595
Dérivés du pétrole et du charbon	19 371	126 054	158 978	97 049
Autres	11 296	18 669	30 888	34 895
Sous-total	**7 043 883**	**7 815 548**	**8 694 611**	**7 359 877**
Marchandises générales				
Produits forestiers	97 108	113 136	187 167	210 655
Produits laitiers	66 467	34 431	36 594	26 760
Autres	41 932	25 448	118 319	158 426
Sous-total	**205 507**	**173 015**	**342 080**	**395 841**
TOTAL:	**12 526 729**	**18 319 840**	**18 216 409**	**15 668 947**

Source: Société du Port de Québec, 1990.

Le tonnage total manutentionné au Port de Québec a augmenté de 25,0 % de 1986 à 1988. Il a diminué de 14,0 % en 1989, principalement à cause de la baisse dans le transbordement des céréales. Cependant, dans les premiers mois de 1990, le transbordement des céréales connaissait une importante reprise. Des actions sont entreprises à différents niveaux pour maintenir la prospérité du Port de Québec entre autres en ce qui concerne la promotion de la voie maritime comme circuit d'exportation des céréales, la protection environnementale, la diversification des activités, le retour des conteneurs et la modernisation du terminal de vracs à Beauport au coût de 10 M$. Le port connaît

également une recrudescence de l'industrie des croisières qui a affiché une hausse d'environ 10,0 % annuellement durant les années quatre-vingt. Selon une étude réalisée par la Société du Port de Québec en 1988, les activités des navires de croisière entraînent des retombées économiques de l'ordre de 2 M$ par année et pourraient être davantage exploitées.

La région compte également d'autres ports ou quais de moindre importance comme : Pointe-au-Pic, avec un tonnage de 32 068 tonnes en 1989, Cap-à-l'Aigle, avec 3 679 tonnes et Portneuf, avec 1 423 tonnes.

Le transport aérien, pour sa part, occupe une place de plus en plus importante dans la région de Québec. Le programme d'immobilisation de Transports Canada pour les prochaines années prévoit des investissements de l'ordre de 35 M$ pour l'aéroport de Québec qui dispose déjà de deux pistes d'atterrissage, 1 737 mètres et 2 743 mètres, toutes deux mesurant 46 mètres de largeur.

Sur dix-neuf transporteurs aériens oeuvrant dans la région de Québec, dix-huit opèrent à l'aéroport de Québec. Cinq de ces transporteurs offrent des services aériens commerciaux réguliers et les autres compagnies fournissent des services aériens spécialisés, d'affrètements, etc. Les principaux transporteurs aériens de l'aéroport de Québec, dont Air Canada et son principal partenaire Air Alliance de même qu'Intair, né du regroupement de Québécair et de Nordair-Métro, détiennent plusieurs classes de permis leur permettant d'offrir aux voyageurs une gamme de vols domestiques à horaire fixe de même que plusieurs vols nolisés internationaux vers le Sud ou l'Europe au moyen d'une variété de types d'aéronefs.

Les trois principaux transporteurs aériens précités offrent à eux seuls plus de 290 départs par semaine de Québec vers treize destinations différentes situées au Québec de même que 347 arrivées hebdomadaires provenant de ces treize points. En 1989, la liaison avec Montréal comptait environ 25 arrivées et 20 départs par jour. De plus, depuis le début de 1990, Northwest Airlink opère des vols directs entre l'aéroport de Québec et celui de Boston. L'amélioration des liens entre Québec et le nord-est américain fait d'ailleurs l'objet de démarches intensives de la part du milieu socio-économique qui prévoit qu'en 1991 la région de Québec sera reliée à Newark et à Atlantic City.

En 1989, 140 000 atterrissages et décollages ont été effectués et 765 507 passagers ont été embarqués ou débarqués. De plus, le trafic de marchandises et de courrier connaît une hausse constante.

La contribution de l'aéroport à l'expansion du commerce, de l'industrie manufacturière, de l'administration et du tourisme est importante pour l'économie régionale. Environ 90 % des gens d'affaires et 20 % des touristes en visite à Québec empruntent la voie des airs et environ 1 600 emplois à temps plein sont maintenus par la présence de l'aéroport dans la région de Québec. De plus, les salaires qu'entraîne l'activité aéroportuaire totalisent 37,5 M$ et l'impact économique total de l'aéroport exprimé en terme de valeur ajoutée se chiffre à 70 M$[1].

La région compte également un petit aéroport appartenant à Transport Canada à Saint-Irénée dans Charlevoix. Ce dernier, géré par un organisme municipal, dispose d'une piste d'atterrissage pavée de 1 372 mètres par 46 mètres. Par ailleurs, une base pour hydravions est située au lac Saint-Augustin en banlieue de Québec. Cette base offre différents services, tels l'information en vol, la météo et l'aide-radio.

1. Source : Étude d'impact économique aéroport de Québec, 1989.

Dans l'ensemble, l'industrie des transports offre un fort potentiel dans la région de Québec et plusieurs éléments font actuellement l'objet d'évaluations et de projets, notamment un service ferroviaire rapide entre Windsor et Québec, le réaménagement de l'aéroport de Québec au coût de 35 M$ d'ici 1994 et le transfert éventuel de sa gestion à des instances régionales, la promotion du transport en commun, le prolongement du boulevard Laurentien, les liens entre les deux rives, le transport ferroviaire des marchandises et le camionnage.

L'élaboration d'une problématique intermodale du transport permettrait d'harmoniser le développement des différents modes de transport en fonction des besoins économiques, sociaux et environnementaux de la région et d'ajuster en conséquence les politiques des différents paliers gouvernementaux.

5.4 Le tourisme

La région de Québec comprend deux entités touristiques distinctes : la région touristique dite « du Grand Québec », comprenant la CUQ et les MRC de Portneuf, de La Jacques Cartier, de La Côte de Beaupré et de l'Île d'Orléans d'une part et la région touristique de Charlevoix comprenant les deux MRC de Charlevoix d'autre part. La première entité a fait l'objet d'un plan de développement touristique élaboré par la Corporation de développement de la région touristique du Grand Québec en 1989 alors que la deuxième s'est donné un plan similaire en 1987 sous l'égide de l'Association touristique régionale de Charlevoix. Le profil touristique de la région administrative de Québec ressort de ces deux exercices de planification et de concertation qui ont démontré que le tourisme est une composante majeure de l'économie de la région et qu'il offre un fort potentiel de croissance.

5.4.1 La région touristique du grand Québec

Dans la région touristique du grand Québec, la fréquentation touristique de même que les revenus directs générés par cette industrie passaient respectivement de 3,1 à 4,3 millions de voyages/personnes et de 421 à 712 millions de dollars entre 1982 et 1988. Elle est la seconde région en importance quant à la fréquentation touristique après Montréal. Le total de nuits passées dans la région par les touristes de toutes origines était estimé à 12,2 millions en 1988. Les quelque 9 300 chambres dans 200 établissements et 95 700 places assises dans les 900 restaurants illustrent également l'importance de cette industrie.

Quant aux emplois directs créés par les secteurs de l'hébergement et de la restauration dans la région métropolitaine de recensement, ils étaient estimés à plus de 20 000 en 1989. Les emplois additionnels induits dans les divertissements, les loisirs et services sont estimés à plus de 5 000. Les emplois touristiques représentent donc près de 10,0 % de l'emploi total, ce qui est comparable au nombre d'emplois du secteur manufacturier.

Le produit touristique de la région du grand Québec est très riche surtout à cause du caractère exclusif de Québec en Amérique du Nord. La richesse patrimoniale de Québec a d'ailleurs été confirmée par son classement par l'Unesco comme site privilégié du patrimoine mondial ; c'est un moteur touristique fort qui est en mesure d'attirer à lui seul une clientèle nationale et internationale.

La diversité de produits permet de répondre à des demandes touristiques diverses et d'offrir à l'ensemble des visiteurs des expériences complémentaires à proximité de l'objectif principal de la visite et cela en toute saison. Les attraits touristiques de la région sont liés à la nature (le site exceptionnel de Québec, le fleuve Saint-Laurent, les parcs, l'Île d'Orléans, les paysages ruraux, les rivières, les chutes, les montagnes, la faune), à la culture (le Vieux-Québec, le patrimoine de la ville de Québec, de la CUQ et des MRC avoisinantes), aux activités culturelles et sportives (musées, spectacles, carnaval, festival, pélerinages, ski, chasse et pêche, motoneige), aux institutions (le Parlement, l'Université Laval) et à la qualité de vie (l'esthétisme, la sécurité et les services urbains de qualité).

Les données les plus récentes (1988) révèlent que 50,0 % des voyages-personne sont réalisés par des Québécois (surtout des Montréalais) qui représentent la part la plus importante de la clientèle touristique. Près de 30 % des voyages-personne proviennent des États-Unis, principalement des grandes villes du Nord-Est, 14 % proviennent des autres pays que le Canada et les États-Unis et seulement 7 % des voyages-personne sont réalisés par des Canadiens, dont plus de 85 % provenant de la province de l'Ontario.

Les périodes de voyages se répartissent comme suit: 1er trimestre (janvier, février, mars): 28 %; 2e trimestre (avril, mai, juin): 17 %; 3e trimestre (juillet, août, septembre): 32 % et 4e trimestre (octobre, novembre, décembre): 23 %.

Suivant ainsi la tendance touristique nord-américaine, la durée de séjour a diminué sensiblement au cours des dernières années, passant de 3,4 nuits qu'elle était en 1982-1984 à 2,8 nuits en 1988.

Cette durée de séjour varie sensiblement suivant l'origine de la clientèle (clientèle québécoise: 2,0 nuits, clientèle américaine: 3,4 nuits, clientèle canadienne: 3,6 nuits et clientèle d'autres pays: 4,0 nuits).

TABLEAU 39
NOMBRE ET BUTS DES VOYAGES DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT DE QUÉBEC[1], 1988 (VOYAGES-PERSONNE)

Marchés Buts du voyage	Québec	%	Reste du Canada	%	États-Unis	%	Autres pays	%	Total	%
Visites de parents et amis	978 120 52.0 %	66.4	49 082 19.4 %	3.3	247 203 22.7 %	16.8	197 600 38.0 %	13.4	1 472 005 39.3 %	100.0
Voyages d'agrément	470 250 25.0 %	34.0	129 030 51.0 %	9.3	588 060 54.0 %	42.5	195 520 37.6 %	14.1	1 382 860 36.9 %	100.0
Voyages d'affaires et congrès	357 390 19.0 %	46.3	66 539 26.3 %	8.6	231 957 21.3 %	30.0	116 500 22.4 %	15.1	772 386 20.6 %	100.0
Autres raisons	75 240 4.0 %	65.0	8 349 3.3 %	7.2	21 780 2.0 %	18.8	10 400 2.0 %	9.0	115 769 3.1 %	100.0
Total	**1 881 000 100.0 %**	**50.3 %**	**253 000 100.0 %**	**6.8 %**	**1 089 000 100.0 %**	**29.1 %**	**520 000 100.0 %**	**13.9 %**	**3 743 020 100.0 %**	**100.0 %**

1. Ne correspond pas exactement à la région touristique du grand Québec.
Source: Plan de développement touristique du grand Québec, MTO, 1989.

L'enquête sur l'offre et la demande réalisée auprès de la clientèle montréalaise, ontarienne et américaine a permis d'élaborer une stratégie de développement touristique.

Outre des améliorations à apporter au chapitre de l'accueil, l'effort que devrait consentir la région réside essentiellement dans l'articulation du produit touristique et dans des mesures promotionnelles nettement plus significatives. La richesse de la région semble être « un des secrets les mieux gardés de l'industrie touristique ». La notoriété de la région de Québec est loin d'être acquise auprès du vaste marché nord-américain et de l'Europe et ce, malgré une image généralement positive de la part de tous ceux qui l'ont visitée ou qui ont cotoyé des visiteurs de la région.

Les efforts de promotion consentis par les intervenants privés et publics d'autres régions, notamment celles de Montréal, Ottawa, Toronto et Vancouver sont proportionnellement plus importants que ceux observés dans la région de Québec.

Le plan reconnaît donc quatre grands axes de développement touristique, soit :

— la consolidation et l'organisation des produits touristiques existants ;

— des efforts promotionnels accrus à l'endroit des marchés cibles retenus ;

— une amélioration significative de l'accueil et de la diffusion de l'information touristique ;

— la mise sur pied d'une structure régionale de coordination du développement touristique.

Depuis le dépôt du plan, certains événements sont venus s'inscrire dans les orientations proposées, notamment le prolongement du mandat de la Corporation de développement touristique, le renforcement de la promotion touristique, la sensibilisation de la population et des agents touristiques à l'importance de l'accueil, le développement du système des forfaits, la décision de la ville de Québec de promouvoir la construction d'un centre de congrès d'une superficie nette de 200 000 pi^2 qui logerait un centre d'accueil et de renseignements touristiques, l'amélioration des liens aériens avec Montréal et Boston, le projet de mise en valeur des rives du Saint-Laurent, l'augmentation du nombre de navires de croisières au Port de Québec, le projet d'une liaison ferroviaire rapide entre Windsor et Québec, le projet de créer une corporation vouée à la promotion d'événements majeurs à incidences touristiques et la poursuite des projets d'investissement d'environ 25 M$ dans le secteur des Chutes Montmorency.

Par ailleurs, certains projets visent plus spécifiquement les MRC avoisinantes de Québec. Ainsi la mise en valeur de la rivière Jacques-Cartier devrait permettre d'y pêcher le saumon en 1992. L'amélioration des forfaits pour la motoneige, le ski de fond et le ski alpin, la consolidation des services et équipements de plein air, l'accès au fleuve, le développement de la station Mont Sainte-Anne et la mise en valeur des éléments patrimoniaux sont aussi des priorités des MRC qui peuvent renforcer l'offre touristique de la région.

5.4.2 Le tourisme dans Charlevoix

Le plan de développement touristique de Charlevoix indique que les dépenses touristiques effectuées en 1985 atteignaient près de 60 M$. Le nombre d'emplois directs et indirects associés à l'industrie touristique de Charlevoix était évalué à plus de 1 400 pour une masse salariale de plus de 18 M$.

Ces investissements touristiques dans Charlevoix sont importants dans le contexte d'une baisse des activités économiques traditionnelles reliées à la forêt et à l'agriculture.

Comme pour la région du Grand Québec, le produit touristique de Charlevoix repose à la fois sur la nature et la culture. Dans l'arrière-pays, les centres de nature sont axés sur l'interprétation des grands espaces et les particularités de la flore, de la faune et de la géographie physique des Laurentides charlevoisiennes. Dans la zone riveraine, entre Saint-Fidèle et Baie-Sainte-Catherine, l'emphase est davantage mise sur l'aspect de l'éducation et de l'accessibilité au grand public et aux groupes spécialisés.

C'est le caractère unique et spectaculaire des ressources comme le milieu et les mammifères marins, les caribous et les phénomènes géologiques, qui particularise le plus les centres de nature actuels et projetés de Charlevoix et ce qui leur confère un potentiel attractif élevé.

En raison du caractère exceptionnel de sa topographie, de ses paysages ruraux et riverains et de la qualité des ressources naturelles du milieu, Charlevoix offre un bon potentiel pour les activités de plein air : randonnée pédestre, observation, cyclotourisme, canotage, escalade, chasse et pêche, ski et moteneige.

Quant aux activités culturelles, elles sont particulièrement concentrées dans les secteurs de Baie-Saint-Paul, de la Malbaie et de Saint-Irénée. Les touristes qui visitent Charlevoix ont la possibilité de découvrir la culture régionale, grâce à un réseau d'équipements répartis sur l'ensemble du territoire et mettant en évidence les multiples facettes de la vie charlevoisienne. Trois éléments de ce réseau se démarquent en raison de leur notoriété : le Centre d'art de Baie-Saint-Paul, le Domaine Forget de Saint-Irénée et le nouveau Musée de Charlevoix à la Malbaie.

Charlevoix compte également un grand nombre de galeries d'art dans le secteur de Baie-Saint-Paul, et plusieurs boutiques d'artisanat, notamment à l'Île-aux-Coudres.

La renommée de Charlevoix repose en grande partie sur la qualité de son réseau d'hébergement et plus particulièrement sur ses auberges qui en constituent une caractéristique distincte. Au Québec, c'est la région de Charlevoix qui, avec une vingtaine d'établissements, présente la plus forte concentration de ce type d'hébergement. Les deux zones qui disposent du plus grand nombre de chambres sont La Malbaie (883 chambres, 48 %) et l'Île-aux-Coudres (403 chambres, 22 %). Ces deux zones regroupent 70 % du nombre total de chambres disponibles dans la région.

Il est important de noter que la formule « gîte et petit déjeuner » (bed and breakfast) s'est développée de façon accélérée au cours des dernières années.

Au chapitre de la demande, le plan de développement touristique de 1987 montre que la clientèle de Charlevoix est une clientèle assez régulière qui, au cours des années 1982 à 1987, y a effectué en moyenne 3,4 voyages en période estivale et 1,3 voyage en période hivernale. Du point de vue socio-économique, la clientèle de Charlevoix regroupe majoritairement des gens de 55 ans et plus, ayant un niveau de scolarité supérieur, pour la plupart francophones et résidents de la région de Québec. Il s'agit d'une clientèle potentielle pour les établissements ayant un volet santé. Les segments des jeunes de 18 à 24 ans et des étudiants y sont sous-représentés.

Dans l'ensemble, l'image que projette Charlevoix auprès de sa clientèle touristique est cohérente et le taux de satisfaction des visiteurs est élevé. L'accent peut donc être mis sur la connaissance et la diversification du produit touristique.

Les orientations du Plan de développement touristique de Charlevoix s'appuient sur les éléments suivants:

— l'aménagement, le développement et l'intégration du produit touristique du littoral et celui de l'arrière-pays en donnant à chaque zone des orientations correspondant à ses spécificités propres;

— la consolidation du tourisme d'agrément comme segment de marché prioritaire et le développement du tourisme de santé;

— l'accentuation des efforts de mise en marché;

— la réalisation de projets spécifiques et la consolidation de certains équipements majeurs tels le Centre d'art de Baie-Saint-Paul, le parc national marin et la réserve mondiale de la biosphère, le parc des Grands Jardins et celui des Hautes-Gorges de la Rivière Malbaie;

— la diversification de l'offre touristique par la consolidation des produits hôteliers, la consolidation et le développement des activités de chasse et de pêche, l'organisation de congrès, le développement des services récréatifs complémentaires et la mise en valeur du potentiel du domaine skiable.

5.4.3 Le Grand Québec et Charlevoix

Chacune des deux grandes sous-régions touristiques de la région de Québec ayant fait connaître leurs orientations, certaines complémentarités et actions communes pourraient être mises davantage en évidence entre autres au chapitre du marketing, des moyens d'accès à la région, des forfaits touristiques, du ski alpin et de l'accessibilité au fleuve Saint-Laurent.

PARTIE 6: L'ENVIRONNEMENT

L'état de la situation de l'environnement dans la région de Québec correspond souvent à la nature et à l'intensité des activités socio-économiques pratiquées dans le territoire concerné.

Les entreprises appartenant aux secteurs industriels, cibles du programme de réduction de rejets industriels, soit les pâtes et papier, la chimie, le pétrole, la métallurgie, les mines et le revêtement de surface représentent à elles seules plus de 80 % des rejets polluants industriels de la région. Très important du point de vue économique, le secteur des usines de pâtes et papier est probablement aussi celui qui exerce la plus forte pression sur l'environnement. Sur le territoire de la région de Québec sept industries de pâtes et papier sont dénombrées. Le débit journalier des effluents des industries de pâtes et papier est d'environ 280 000 mètres cubes et 73 % de ces rejets se déversent dans le fleuve Saint-Laurent. Certaines de ces industries connaissent des problèmes environnementaux concernant les matières en suspension rejetées, la demande biologique en oxygène (DBO_5) de leurs eaux usées, la disposition de leurs déchets et leurs émissions atmosphériques.

Les composantes géologiques de certaines parties du territoire et surtout la présence d'une vaste agglomération urbaine, très grande consommatrice de sable et de pierre, créent également dans certaines municipalités des problèmes d'harmonisation des différents usages avec les activités d'extraction des matériaux. Les nombreuses carrières et sablières situées dans la région de Beauport sont de bons exemples d'une telle affectation industrielle située dans des périmètres urbains.

En ce qui concerne les produits dangereux, certains lieux d'élimination présentent un potentiel de risque pour la santé publique et l'environnement. De plus, l'absence de postes de transit pour les produits toxiques ménagers et commerciaux et de centre de transfert pour les déchets dangereux de même que l'absence d'inventaire global pour les produits dangereux entreposés sur le territoire de la région de Québec mériteraient une attention particulière.

Par ailleurs, les rives, le littoral et les plaines inondables sont essentiels à la survie des lacs et cours d'eau. La volonté du gouvernement du Québec de leur accorder une protection adéquate et minimale a été consacrée par la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.

Toutefois, certains règlements de contrôle intérimaire dans les schémas d'aménagement des MRC ne contiennent pas, pour le moment, toutes les dispositions réglementaires préconisées par la politique du ministère de l'Environnement.

Le fleuve Saint-Laurent a été déserté par la population au cours des dernières décennies parce que, d'une part, la qualité de l'eau s'est progressivement détériorée par différents types de pollution dont celle provoquée par le rejet sans traitement des eaux usées municipales et que, d'autre part, la construction de voies de circulation et d'équipements industriels sur la rive du fleuve restreint considérablement l'accès au cours d'eau et détruit certaines plages.

L'achèvement des programmes d'assainissement des eaux usées, notamment les deux usines d'épuration de la CUQ, devrait améliorer la qualité bactériologique du fleuve et ainsi permettre à la population de retrouver certains usages de loisir comme la baignade.

Toutefois, ce retour au fleuve est conditonnel à l'aménagement de nouvelles infrastructures d'accès, à la sauvegarde des plages subsistantes et à des mesures de protection contre les déversements de pétrole qui surviennent régulièrement dans le fleuve.

Au chapitre des déchets municipaux, la région de Québec est aux prises avec certains problèmes. Il n'existe pas de lieu autorisé et en opération pour le traitement des boues de fosses septiques et des boues d'usine d'épuration non déshydratées pour l'ensemble de la région. Il n'existe pas non plus de dépôt de matériaux secs pour quatre des six MRC de la région. Le lixiviat des lieux d'enfouissement sanitaire menace pour sa part certains cours d'eau et les résidus de l'incinérateur de la CUQ sont toujours dirigés vers les lieux d'enfouissement sanitaires existants en attendant que la CUQ aménage son propre lieu complémentaire pour les déchets solides.

Quant aux projets de récupération et de recyclage des déchets municipaux, ils commencent à peine et sont l'œuvre de quelques groupes sans but lucratif. Des efforts particuliers et pressants doivent être faits pour diminuer la quantité de déchets domestiques à éliminer et ce, par l'élaboration d'un système intégré de récupération et de recyclage des ressources secondaires.

6.1 Perspectives du secteur environnement

La problématique environnementale de la région de Québec est complexe. Le développement économique doit s'y déployer dans le cadre d'une planification et d'une concertation qui tiennent compte d'un atout majeur de la région, sa qualité de vie.

Dans le cadre des nouveaux programmes du ministère de l'Environnement, des mesures préventives ou correctives s'imposent, tout particulièrement :

- la réduction des rejets industriels ;
- la récupération, le désencrage et le recyclage du papier de même que la récupération des autres ressources secondaires ;
- l'aménagement et l'exploitation polyvalents et intégrés des forêts publiques et privées. L'utilisation des pesticides biologiques et le reboisement des terres en friche ;
- la promotion de la conservation des sols, de l'eau et de la qualité de l'air par des structures de contrôle de l'érosion, par une gestion intégrée des fumiers et des fertilisants ainsi que par des pratiques culturales adéquates ;
- l'établissement de zones tampons dans les secteurs de mines et de carrières de même que la restauration des anciens sites ;
- le traitement des eaux de lixiviation des lieux d'enfouissement sanitaire ;
- le développement de la récupération des ressources secondaires ;
- la protection des milieux riverains ;
- la récupération des usages du fleuve, notamment en ce qui concerne la mise en place d'infrastructures d'accueil et de loisirs en milieu riverain ;
- la gestion des boues de fosses septiques et des stations d'épuration en collaboration avec les municipalités ;
- l'implantation d'un réseau de postes de transit pour y recevoir de petites quantités de déchets toxiques d'origine domestique et commerciale ;
- la réalisation d'inventaires municipaux des produits dangereux pour évaluer les risques reliés à leur entreposage en vue de préparer les plans d'intervention d'urgence ;

— la mise en place de lieux complémentaires d'élimination des déchets municipaux pour la Communauté urbaine de Québec couplée à la nécessité de la récupération des ressources secondaires en concertation avec les MRC limitrophes.

Les agents de développement de la région de Québec ont pris conscience de l'importance de l'environnement. Que ce soit pour la qualité de vie de ses habitants, pour attirer les touristes ou respecter la richesse culturelle et patrimoniale de la région, la qualité de l'environnement doit être maintenue, voire améliorée. De nombreux exemples concrets démontrent que la population de la région de Québec désire un environnement de première qualité. Il faut mentionner, entre autres:

— la construction des usines de traitement des eaux usées de la CUQ;
— le projet de la CUQ de favoriser l'accès et la mise en valeur des rives du Saint-Laurent;
— les projets de désencrage du papier journal et de traitement des rejets de la Daishowa;
— l'évolution de la cueillette sélective des déchets domestiques;
— la mise en valeur de la rivière Jacques-Cartier;
— la création d'une réserve de la biosphère dans Charlevoix;
— les mesures de protection des arrondissements historiques;
— la sensibilisation des pétrolières qui opèrent dans la région.

PARTIE 7: LA NOUVELLE DYNAMIQUE RÉGIONALE

Comme l'indiquent les pages précédentes, la région possède des atouts majeurs pour assurer son développement et son rayonnement. Elle fait face également à des défis importants. À la lumière de ce premier bilan, les quelques avenues de développement qui suivent pourraient retenir l'attention au cours des prochaines années.

7.1 Faire de la région du Québec une véritable région de développement

La concertation des différents agents de développement de la région de Québec n'est pas encore une réalité. Le sentiment d'appartenance et de complémentarité s'exprime différemment selon qu'il s'agisse de Charlevoix, de Portneuf, de l'Île d'Orléans ou de la Communauté urbaine de Québec. Il existe un premier clivage entre l'agglomération urbaine, d'une part, qui regroupe plus de 80 % de la population et des activités économiques et, d'autre part, les zones périphériques rurales qui occupent plus de 95 % du territoire. L'évolution de l'urbanisation depuis les deux dernières décennies remet en question les limites territoriales, la gestion des fonctions urbaines et le fonctionnement de la CUQ.

D'autres clivages sont également observés entre la haute ville et la basse ville, les promoteurs de l'industrie et ceux de l'environnement. Ces tensions rendent parfois difficile la cohésion territoriale qui favoriserait un développement plus intense et plus harmonieux.

Par ailleurs, bien que le redécoupage de la région de Québec de 1987 ait rattaché une partie de l'agglomération de Québec à la région Chaudière-Appalaches, certains enjeux de développement ont un rayonnement interrive tels le transport, le tourisme et l'environnement.

Le contexte actuel, marqué par la mondialisation des marchés, les fusions de compagnies, le maillage d'entreprises et la déréglementation sont de nature à favoriser les entités territoriales qui auront trouvé une façon de regrouper leurs efforts et de mettre en valeur leur complémentarité. Le ralentissement économique et les contraintes budgétaires pourraient confirmer l'urgence de cette concertation.

7.2 Faire de l'agglomération urbaine une véritable capitale

Il est admis que Québec est la Capitale du Québec, mais quelles sont ou quelles devraient être les conséquences de ce statut sur le développement de la région comme centre de décisions, quant aux effectifs gouvernementaux, à l'aménagement urbain, à l'environnement, aux relations internationales et aux activités socio-culturelles et économiques. Il s'agit là d'interrogation qui ne sont pas nouvelles et auxquelles le gouvernement du Québec a tenté de répondre à plusieurs reprises au cours des quarante dernières années.

Depuis quelque temps, il faut toutefois noter une volonté d'attaquer cette question de front. En 1986, était déposé au gouvernement du Québec le rapport de la Commission d'étude sur la ville de Québec communément appelé rapport Lapointe qui avait comme mandat, entre autres, d'analyser Québec dans son rôle de Capitale. Depuis, des gestes ont été posés qui concrétisent quelques unes des recommandations du rapport: le versement annuel d'une aide financière de 5 M$ du gouvernement du Québec à la ville, la mise sur pied d'un secrétariat à la Capitale et l'agrandissement du musée du Québec.

Toutefois, pour que la Capitale soit à la hauteur de son statut et constitue une entité dynamique qui suscite la fierté des Québécois, il reste beaucoup à faire. La crise actuelle dans les relations entre le Québec et le Canada qui laisse entrevoir un renforcement des pouvoirs du Québec ne fait qu'accroître l'urgence de promouvoir la vocation de capitale politique et administrative de la ville de Québec.

7.3 Situer la région sur le plan national et international

La région de Québec est déjà le siège d'organismes d'envergure internationale. Parmi ces organismes, le ministère des Affaires internationales occupe une place privilégiée à Québec à cause de son réseau de délégations à l'étranger. De plus, la ville de Québec abrite un bureau de l'Unesco, plusieurs facultés de l'Université Laval entretiennent des contacts suivis avec plusieurs pays, notamment avec l'Afrique et l'École nationale d'administration publique a un rayonnement qui dépasse largement le Québec

Au cours des dernières années, la région a connu la tenue d'événements d'envergure internationale. Ces événements ont l'avantage de faire connaître Québec à l'extérieur. Le sommet de la francophonie de 1987 a constitué la manifestation la plus marquante. D'autres événements de cette nature sont en préparation à Québec tels la deuxième rencontre internationale des Conseils économiques et sociaux et organismes similaires en mai 1991, le Colloque des villes du Patrimoine mondial en juillet 1991 et la 16e conférence du Conseil international des Musées, en septembre 1992.

Enfin, le fait que le Vieux-Québec soit classé comme joyau du patrimoine universel et que Charlevoix ait été classé Réserve de la Biosphère contribuent également à faire connaître la région au plan international.

Ces réalisations sont intéressantes mais elles sont embryonnaires par rapport aux potentiels que recèle la région. D'une part il serait possible que les organismes qui œuvrent déjà sur la scène internationale augmentent leurs activités. D'autre part, il y a des potentiels quasi inexploités. Le secteur tertiaire est identifié comme une réserve de ressources humaines hautement qualifiée qui pourrait jouer un rôle international important. La région compte des institutions reconnues entre autres dans les domaines de la forêt, de l'agriculture, des assurances et de la coopération. Les administrations publiques comptent aussi un grand nombre d'experts dans plusieurs domaines. Cette expertise, à l'instar des firmes de génie conseil telles Lavalin et SNC, pourrait être exportée dans d'autres pays, notamment dans le Tiers monde et l'Europe de l'Est.

À partir de ses acquis et potentiels, la région pourrait se donner une stratégie de développement international. N'y aurait-il pas place aussi pour un organisme regroupant les milieux publics et privés concernés pour prospecter les occasions d'affaires internationales ayant un impact positif sur la région?

Cette recherche d'une dimension internationale ne doit pas faire oublier la nécessité de situer la région de Québec dans son espace géographique environnant. Par exemple, si le projet d'un train rapide dans le couloir Québec-Windsor se réalise, quel en sera l'impact sur la région et comment la région compte-t-elle en tirer profit? Le marché le plus vaste à proximité de la région est celui de la Nouvelle-Angleterre, quels sont les liens de la région avec cette entité? Dans le commerce de gros, Québec dessert de plus en plus les provinces atlantiques. Y a-t-il moyen de renforcer et de diversifier ces liens?

Autant de questions auxquelles la région devrait trouver des réponses et qui contribueraient à son développement.

7.4 Valoriser l'industrie adaptée à l'environnement et la haute technologie

La région de Québec a de bonnes assises industrielles avec ses 23 parcs industriels, une main-d'œuvre qualifiée, un bon réseau de transport et un port en eau profonde ouvert à longueur d'année. Les principales industries telles les pâtes, papier et carton et celle des aliments et boissons sont cependant dans une phase de modernisation et d'adaptation aux exigences des marchés et de l'environnement et ne devraient pas créer beaucoup d'emplois au cours des prochaines années. Par ailleurs, des industries de base sont en croissance, notamment celle de la première transformation des métaux et les minéraux non métalliques. L'implantation de l'aluminerie Lauralco dans Portneuf et d'un grand producteur de verre plat, Glaverbec, à Saint-Augustin, le confirment.

Par contre, la résistance suscitée dans la population quant au lieu d'implantation de ces deux industries a révélé la nécessité d'une planification et d'une consultation préalable pour assurer l'intégration harmonieuse de l'industrie dans une région qui se doit, pour sa survie même, de maintenir de hauts standards de qualité de vie, compte tenu de son rôle de Capitale et de sa vocation touristique et patrimoniale.

Par ailleurs, l'intérêt grandissant du milieu des affaires et de celui de l'enseignement pour la recherche et le développement pourrait marquer le virage que prend actuellement le développement économique de la région. Les technologies de pointe ont l'avantage de contribuer à la productivité dans une économie de marchés de plus en plus ouverte sur le monde. De plus, elles provoquent moins de problèmes environnementaux et peuvent, au contraire, contribuer à résoudre des problèmes de pollution, comme l'illustre l'essor de l'industrie du désencrage du papier journal.

Dans le secteur de la recherche, la région est particulièrement bien dotée, notamment dans les domaines forestier, agro-alimentaire, bio-médical et celui de l'optique et du laser. Il y a également des institutions reconnues comme l'Université Laval, le CRIQ, l'Institut national d'optique (INO), l'Institut du magnésium et le Parc technologique. Le développement économique de la région peut donc s'appuyer en bonne partie sur des entreprises technologiques en facilitant leur naissance, leur expansion et leur importation de même qu'en favorisant l'émergence de créneaux spécifiques à la région tels ceux reliés à la présence gouvernementale et à la nordicité.

7.5 Corriger les disparités socio-économiques particulièrement inacceptables

Les deux MRC de Charlevoix et une partie de la MRC de Portneuf connaissent des situations particulièrement difficiles. L'économie y est peu diversifiée et les emplois peu rémunérateurs. Les industries de base liées aux ressources forestières et agricoles, notamment les pâtes et papier, le bois, le lait, la volaille sont en stagnation ou menacées par la libéralisation des marchés. Le maintien des populations est en partie lié à la survie des industries existantes et aux développements de nouvelles entreprises en même temps qu'à l'amélioration

du niveau d'employabilité correspondant. La formation de la main-d'œuvre s'avère nécessaire pour que les projets industriels, comme Lauralco par exemple, profitent davantage à la MRC de Portneuf. Le tourisme est également un secteur à développer dans les MRC concernées car il entraîne un revenu important et contribue à diversifier l'économie.

Par ailleurs, dans l'agglomération urbaine de Québec, un relevé préliminaire des statistiques officielles indique qu'il y a environ 75 000 personnes qui vivent dans des quartiers défavorisés et même très défavorisés. Donc plus de 12 % de la population. Les taux de chômage et le nombre de prestataires de la Sécurité du revenu sont demeurés très élevés, même durant la reprise de 1983 à 1988, particulièrement à la Basse-Ville de Québec. Cette situation entraîne des problèmes socio-sanitaires qui vont en s'accentuant. Il apparaît donc nécessaire que des interventions similaires à celles qui sont en cours à Montréal amorcent une relance des quartiers défavorisés de l'agglomération urbaine.

7.6 Développer le tertiaire à fort potentiel

Sans promouvoir une plus forte part relative des activités tertiaires, qui regroupent déjà 85,0 % des emplois de la région, il y a lieu de reconnaître que l'industrie gouvernementale, avec ses 40 000 emplois, ses investissements et son facteur d'attraction, est un moteur de l'économie régionale et une sorte de garantie durant les ralentissements économiques. Il importe plutôt de tirer le meilleur parti de la présence gouvernementale et d'identifier d'autres activités tertiaires à fort potentiel.

Le tourisme est l'un de ces secteurs en développement. La région de Québec est une destination touristique de choix, mais son produit est encore mal connu et souvent mal organisé. Les plans de développement touristique, réalisés au cours des dernières années pour la zone du Grand Québec et celle de Charlevoix, identifient les potentiels de cette industrie et les actions à mettre en œuvre pour la développer. L'accent doit être mis sur la commercialisation du produit et le renforcement de l'image de qualité de vie qui est, avec le produit culturel et les attraits naturels, le moteur de l'économie touristique régionale. Les projets de centre de congrès et de centre d'accueil à Québec, de centre d'interprétation de la biosphère et de centre d'art à Baie-Saint-Paul, de même que les efforts de dépollution du fleuve Saint-Laurent, sont de nature à renforcer l'attrait touristique de la région. Il en est ainsi de l'amélioration des liaisons aériennes avec le nord-est des États-Unis et du projet de train à grande vitesse entre Windsor et Québec.

D'autres activités du tertiaire privé mériteraient des études spécifiques et pourraient éventuellement contribuer davantage au développement de la région. Par exemple, la concentration de sièges sociaux de compagnies d'assurances dans l'agglomération se maintiendra-t-elle dans le contexte de la déréglementation et de l'attraction de Montréal?

Par ailleurs, Québec en tant que Capitale, ville du patrimoine mondial et pôle régional, devrait être un centre de production plus actif pour les industries culturelles de la région. Elle pourrait ainsi être en mesure de retenir davantage les créateurs et les producteurs qui quittent actuellement la région pour trouver de meilleures occasions de travail et d'affaires.

Gouvernement du Québec
Ministère du Conseil exécutif
Office de planification et de développement du Québec